PRESTIGE ET QUALITE CHEZ
Yvan BROUILLETTE bijoutier
Montres Mido
171 Principale Granby

La Voix de l'Est

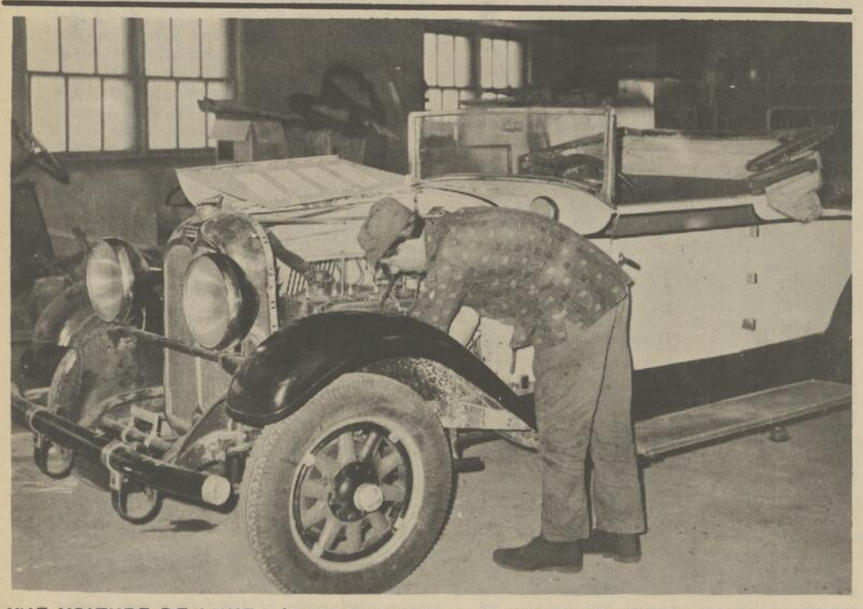
La Météo
ENSOLEILLE
Pér. nuages
Minimum: 0
Maximum: 15

avec Coke ya d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

31e ANNEE-- No 38 GRANBY, VENDREDI, LE 18 FEVRIER 1966 SEPT CENTS

Farnham veut se retirer de la régionale de Cowansville

Un deuxième conflit à la CSRM



UNE VOITURE DE LUXE - L'auto que nous apercevons sur la photo, une Auburn 1929, sera une des pièces de la collection de M. Maxime Choinière qui seront exposées dès l'été prochain, au Musée de l'Automobile, situé face au terrain du jardin zoologique de Granby. Cette voiture en était une de luxe, au moment où elle roulait sur nos routes, vers 1930. Elle offre en effet de nombreux avantages mécaniques et de confort qu'on est surpris de retrouver dans un véhicule de cette époque. Le fils de M. Maxime Choinière, Jacques, travaille présentement à réparer et astiquer cette voiture originale.
(Photo: Paul Matton) - Voir reportage en page 3-

COWANSVILLE -- Un nouveau conflit vient d'éclater au sein de la Commission scolaire régionale Missisquoi alors que le secteur de Farnham a annoncé son intention de se retirer de cet organisme pour se rattacher à la régionale Honoré Mercier à Saint-Jean,

La Commission scolaire régionale Missisquoi a subi une première attaque lorsque le secteur de Bedford a voulu se détacher d'elle. L'affaire est d'ailleurs devant les tribunaux.

Cette fois, il semble que la Commission scolaire de Farnham veuille imiter le geste de Bedford et se diriger du côté de St-Jean. De la sorte, Cowansville demeurerait seule.

On a déjà parlé, il y a une quinzaine de mois, du démantèlement possible de la régionale Missisquoi. Il était alors question que Bedford et Farnham se rattachent à la Régionale Honoré Mercier et que Cowansville adhère à la régionale Meilleur de Granby.

Par la suite, les discussions se sont poursuivies. Le ministre Paul Gérin-Lajoie s'est rendu à Cowansville dans le but de rafistoler les morceaux mais il semble que la colle reliant tous ces morceaux ne tient plus... puisque deux des trois secteurs veulent déménager.

Malgré cela, la Cité de Farnham s'est penché sur le problème du site d'une école polyvalente à Farnham. Nos lecteurs pourront s'en rendre compte en lisant une autre nouvelle à cet effet dans cette page.

LE DEBUT

Qui est à l'origine de ce sensationnel coup de théâtre? Il semble que ce soit une proposition du commissaire de Farnham, M. Gabriel Cloutier, visant à séparer le secteur de Farnham pour le rattacher ensuite à la Régionale Honoré Mercier, de St-Jean, lors d'une assemblée tenue à Cowansville.

La commission scolaire régionale Missisquoi a d'ailleurs rejeté par un vote de quatre voix contre trois une telle proposition.

Rejoint hier après-midi par téléphone, M. Cloutier a tenu d'abord à préciser que sa proposition ne devait pas être considérée comme une tentative de démembrement, mais seulement une demande pour être autorisée à se détacher de la Régionale de Missisquoi, quitte à se rattacher ensuite à la Régionale Honoré-Mercier, de St-Jean.

M. Cloutier a en outre signalé que son geste faisait suite à une assemblée de la Commission scolaire catholique de Farnham, à l'occasion de laquelle les commissaires ont adopté une résolution en ce sens.

Cette résolution fait elle-même suite, de dire M. Cloutier, à la rencontre que les officiers de la Régionale de Missisquoi ont eu avec le ministre de l'Education, M. Paul - Gérin - Lajoie, à Sherbrooke, en fin de semaine.

Il n'est toutefois pas entré dans les détails au sujet de cette rencontre.

M. Cloutier a également soutenu que ce détachement de la Régionale de Missisquoi permettrait de procurer à Farnham un complexe scolaire ayant plus d'options, et éventuellement plus considérable.

Il a souligné à ce sujet que le complexe scolaire accordé par le ministère de l'Education à la suite des demandes de la Régionale de Missisquoi ne prévoyait d'accueillir que 1,000 élèves, sans tenir compte des étudiants des environs de Farnham qui devraient être dirigés vers cette école polyvalente. M. Cloutier a conclu sur ce point en disant que la question pourrait être réglée plus tard advenant un rattachement à la Régionale Honoré-Mercier, de St-Jean.

Par ailleurs, le commissaire de Farnham a tenu à faire une mise au point en ce qui a trait au démantellement éventuel de la Régionale de Missisquoi.

Il a souligné que les écoles demeureraient à l'endroit choisi, soit à Cowansville et Farnham, leur besoin ayant été déterminé, et selon une promesse du ministre de l'Education.

M. Cloutier a conclu en soulignant que les seuls changements apportés par le démantellement se feraient du côté administratif.

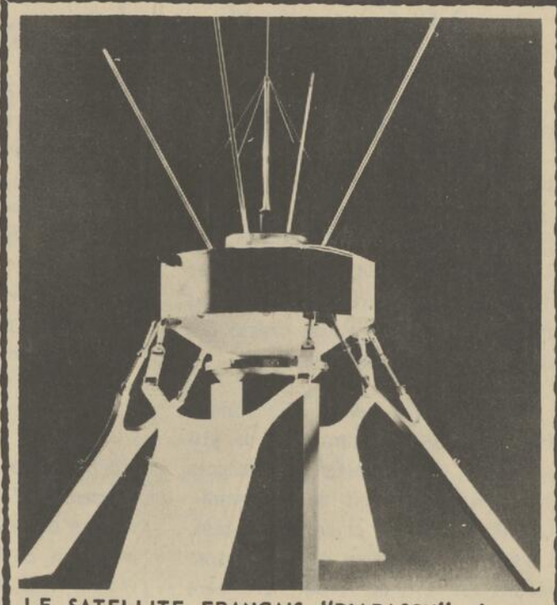
BEDFORD

Cette démarche de la commission scolaire catholique de Farnham a beaucoup de points communs, si ce n'est en totalité, avec celles entreprises par la Commission scolaire de Bedford, par l'intermédiaire de son commissaire à la Régionale, M. Pierre Lévesque.

On sait où en est la position de Bedford à ce sujet, qui a entrepris des procédures légales afin d'en venir à un règlement, après s'être vu refuser l'autorisation de se détacher de la Régionale de Missisquoi, pour aller à St-Jean.

La question, qui vient d'être portée devant le tribunal, devrait trouver une réponse dans un avenir prochain.

La situation semblait être tendue dans les milieux de la Régionale de Missisquoi, hier, et il appert que la chose connaîtra des développements sous peu.



LE SATELLITE FRANCAIS "DIAPASON", de son nom technique, "D 1A", qui a été placé sur orbite.

Troisième satellite français en orbite

HAMMAGUIR AFP - "Diapason", le troisième satellite français et le second à être mis sur orbite par la fusée française "Diamant", tourne autour de la terre depuis 9h. 46 hier matin.

Après deux tentatives infructueuses vendredi et samedi dernier, le lancement de l'engin a été hier matin une réussite complète. "Diapason", de son nom technique, "D-1A", a été placé sur une orbite très voisine de celle prévue au départ et ses trois émetteurs fonctionnent parfaitement.

Le président de la république a adressé à M. Pierre Messmer, ministre des Armées, un message dans lequel il souligne qu'il s'agit "d'une réussite capitale pour la science française tout entière".

Le général de Gaulle a également adressé un message de félicitations à M. Alain Peyrefitte, ministre délégué chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales. Ce message déclare notamment: "Il s'agit là de la première phase d'un vaste programme dont je sais toute la complexité".

"Diapason", qui doit vivre en principe trois mois, a pour principale mission de renseigner les spécialistes de la géodésie spatiale sur la forme exacte de la Terre - on sait qu'elle n'est pas parfaitement sphérique - et sur le comportement de son appareillage, en particulier de ses cellules solaires, sous le bombardement des particules cosmiques. Il passera, à son apogée, en plein dans la ceinture des radiations Van Allen.

"D-1A" a été précédé dans l'espace par les satellites A-1, lancé par une fusée "Diamant" le 27 novembre dernier, et FR-1, mis sur orbite le 6 décembre par une fusée américaine "Scout". Il sera suivi vers la fin de cette année par "D-10", engin beaucoup plus perfectionné qui permettra de faire de la géodésie spatiale par poursuite du satellite à l'aide de rayons Laser.

Depuis hier matin

Une grève affecte 300 employés à Acton Vale

ACTON VALE, (DNC) - Une grève affectant les quelque 300 employés de la compagnie Acton Shoe, une importante industrie opérant à Acton Vale, s'est déclarée vers les 7 heures, hier matin.

Un litige d'ordre syndical est à l'origine de cette grève. Ce litige qui oppose la compagnie et le local 1654 de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique porte sur deux points différents, l'ancienneté et les salaires.

Dès 6 heures, hier matin, les syndiqués dressaient des lignes de piquetage à proximité de l'entreprise, soit à peine 60 minutes avant l'heure de rentrée des employés à cette usine. A l'Acton Shoe, les employés entrent à 7 heures, le matin, pour ne sortir qu'à 5h. p.m., mais ils bénéficient d'une période d'une heure pour dîner.

Le local 1654 de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique obtenait son certificat de reconnaissance syndicale le 9 juin 1965. Il est depuis affilié au Conseil du travail de Drummondville tout comme le sont d'ailleurs, les ouvriers d'Acton Rubber, de Peerless Rug, de Caroline River Mills et d'Eberhard Faber, quatre autres industries d'Acton Vale.

Le local 1654, dont M. Jules Laflamme est président, a entamé des négociations avec la direction de la compagnie Acton Shoe dès le mois d'octobre en vue de la signature d'une première convention collective de travail.

Les deux parties ne parvenant pas à s'entendre, on demandait l'intervention d'un conciliateur du gouvernement vers le 10 novembre.

La compagnie et l'union s'étaient déjà entendues sur plusieurs question, mais il restait encore à négocier la clause d'ancienneté de même que celle des salaires.

Outre la sécurité d'emploi, les syndiqués réclament une augmentation de $0.30 l'heure répartie sur deux ans.

La conciliation n'aurait vraisemblablement pas apporté les résultats anticipés.

Réunis en la salle de l'hôtel de ville d'Acton Vale, les syndiqués prenaient le vote de grève, le 19 janvier. La grève n'a éclaté qu'hier, mais on la prévoyait depuis le moment du vote.

Certains grévistes ont laissé entendre hier qu'il se pourrait que cette grève dure quelques semaines au moins.

Pour sa part, M. Bert Demers, directeur régional pour l'Union des ouvriers du textile d'Amérique se dit prêt à rencontrer les négociateurs de la compagnie en tout temps.

La journée d'hier s'est déroulée dans le calme. Il n'y eut vraisemblablement pas de trouble sur les lignes de piquetage, ni aucune rencontre entre les négociateurs des deux parties intéressées.

Possédant maintenant 25 arpents

Farnham peut céder du terrain à la régionale Missisquoi et construire son centre culturel

FARNHAM (DNC) -- La cité de Farnham est maintenant propriétaire des 25 arpents de terre nécessaires à la construction du complexe scolaire que la Commission scolaire régionale Missisquoi projette d'ériger à Farnham et à la construction du Centre culturel que la cité de Farnham se propose d'ériger comme monument commémoratif du centenaire de la Confédération canadienne.

Les édifices scolaire et culturel dont il est ici question seront vraisemblablement érigés sur des terrains longeant la rue Dollard, artère parallèle à la rue Aikman, mais située au sud de cette dernière.

La cité de Farnham possédait déjà quelque 16 arpents de terrain à cet endroit, mais la superficie requise pour l'aménagement du complexe scolaire est de 25 arpents.

Les autorités municipales ont donc décidé de l'achat d'un peu plus de neuf arpents de terrain dans le même secteur. La Commission scolaire régionale Missisquoi a déjà fait connaître son intention à la cité de Farnham de prendre option auprès de cette dernière sur les 25 arpents de terrain.

Les neufs arpents dont la cité de Farnham vient de se porter acquéreur furent achetés de MM. Maurice Archambault et Guy Migué au prix de $8,000.

La cité est disposée à céder le terrain à la régionale moins la partie nécessaire à l'établissement de son centre culturel.

Vu les intentions de la régionale, la cité a décidé de lui accorder, pour un délai de trois mois, et ce pour le prix de $640 l'arpent au prorata du terrain acquis, une option sur ce terrain d'une superficie d'environ 25 arpents.

Autres terrains

Les autorités municipales de la cité de Farnham ont profité de cette transaction pour bâcler définitivement d'autres achats de terrain et affaires connexes.

En vertu d'un contrat datant de février 1965, la cité de Farnham devait céder à MM. Maurice Archambault et Guy Migué un terrain qu'elle devait acquérir de la Commission scolaire de Farnham Ouest. Il avait été prévu qu'au cas où la cité ne pourrait donner suite à cette entente, elle verserait une somme de $2,000 en indemnité à MM. Archambault et Migué.

On a donc décidé de verser la somme de $2,000 en règlement final de cette affaire.

Les autorités municipales de la cité de Granby ont également décidé de l'achat de terrain pour la somme de $1 de MM. Guy Migué et Maurice Archambault, aux fins d'ouvrir ou de prolonger les rues Dollard, St-Patrick, St-André et Ratté. Certains terrains serviront à l'ouverture de rues entre la rue Ratté et une rue qui sera située au sud de cette dernière.

Un vote secret à la Vilas le 23 février

COWANSVILLE - Le vote secret dont la Commission des relations de travail du Québec a décrété la tenue chez les employés de Vilas Industries Ltd (plan de Cowansville) aura lieu mercredi le 23 février, de 1h. p.m. à 8h. p.m..

M. Marcel Pépin, président général de la Confédération des syndicats nationaux, se rendra à Cowansville, lundi le 21 février, en soirée, afin de rencontrer les employés de cette entreprise au cours d'une réunion qui aura pour but de les renseigner davantage sur le vote.

L'on sait que les employés en question ont récemment formé un syndicat connu sous le nom de Syndicat national des employés de Vilas Furniture (plan Cowansville CSN).

Le vote du 23 février fournira l'occasion aux employés de se prononcer pour ou contre la représentation par un organisme collectif, soit le syndicat dont on donne plus haut le nom.

Il s'agira d'un vote secret, lequel a été ordonné par la CRT en date du 14 janvier. 292 employés auront alors droit de vote.

Selon les informations qui viennent d'être communiquées aux employés par les dirigeants syndicaux, les vendeurs et assistants-contremaîtres voteront dans des boîtes différentes.

Le dépouillement du vote aura lieu mardi le 1er mars, en présence des représentants des deux parties intéressées. Le résultat sera transmis sur le champ.

La réunion de lundi soir, à laquelle M. Marcel Pépin sera présent, débutera à 7h. 30. Elle aura lieu en la salle des Chevaliers de Colomb de Cowansville.

50 morts?

Un Tupolev-114 s'écrase

MOSCOU (AFP)—Près de 50 personnes auraient trouvé la mort dans l'accident survenu la nuit dernière au Tupolev-114 de la compagnie Aeroflot sur l'aéroport de Cheremietievo, près de Moscou, a-t-on appris de source sûre.

Le général Bachkiron, chef adjoint de la direction générale de l'aviation civile soviétique et directeur des lignes internationales de l'Aeroflot, se trouvait à bord de l'appareil, mais on indique, de même source, qu'il serait parmi les survivants, dont on ignore le nombre exact. Le général, souffrant de brûlures, aurait été hospitalisé.

Selon les milieux aéronautiques de Moscou, l'accident serait dû aux abondantes chutes de neige, qui se sont abattues au cours des dernières 48 heures sur la région de Moscou: l'avion se serait écrasé en bout de piste, après avoir percuté un tas de neige. Dans les milieux officiels, on se montre très discret sur l'accident, et l'agence Tass s'est borné à l'annoncer en donnant pour toute précision qu'une enquête était en cours.

Les appareils des autres lignes, qui doivent normalement atterrir à Cheremietievo, sont détournés sur l'aéroport de Vnoukovo. La consigne est valable jusqu'à demain à 2 heures gmt, ce qui laisse supposer que les débris du Tupolev-114 n'ont pas encore été retirés de la piste.

En 1967, selon M. Jean Lesage

Un régime d'assurance-maladie au Québec coûterait $308 millions

QUEBEC PC - Un régime d'assurance-maladie au Québec coûterait en 1967 $308 millions, soit $52.21 par habitant comprenant le coût des soins dispensés par les médecins et le coût des médicaments prescrits.

Le premier ministre Jean Lesage a établi ces chiffres hier à l'Assemblée législative en déposant le rapport d'un comité d'étude de l'assurance - santé pour appuyer une motion relative à la création d'un comité parlementaire pour étudier le projet d'établir au Québec un régime d'assurance-santé.

Cette motion qui vise à la création d'un comité groupant 24 membres de l'Assemblée législative et invité le Conseil législatif à y nommer six de ses membres qui seraient acceptés péremptoirement.

En présentant la motion, M. Jean Lesage a souligné que le nom d'aucun ministre n'était suggéré pour faire partie du comité parlementaire de l'assurance-santé "parce que le gouvernement ne veut en aucune façon influencer le travail des représentants du peuple".

Le rapport du comité d'étude de l'assurance-santé comprend onze volumes qui ont été distribués à tous les députés et qui seront "distribués à tous les corps intermédiaires", a révélé M. Lesage répondant à une question de M. Jean-Jacques Bertrand (UN — Missisquoi).

Le comité d'étude, qui a été créé en avril 1965 et qui est dirigé par M. Claude Castonguay, actuaire - conseil, établit qu'en 1967 le coût des soins dispensés par les médecins en vertu d'un régime d'assurance - santé se chiffrerait par $35.28 par habitant ou, au total pour la province, à $208 millions, et que le coût des médicaments prescrits se chiffrerait par $16.93 par habitant, soit au total $100 millions.

Le comité d'étude fournit au comité parlementaire à être créé incessament son principal document de travail et le comité parlementaire pourra entendre les représentations de tous les groupements intéressés à l'assurance-santé.

La motion du gouvernement prévoit que le comité parlementaire pourra siéger pendant que la chambre délibère et les jours où elle ne tient pas de séance. Le comité parlementaire doit faire rapport au gouvernement sur l'institution au Québec d'un régime d'assurance-santé.

Le comité d'étude a retenu trois modes de financement du futur régime soit: A. un financement intégral à même les revenus généraux de la province; B. un financement mixte, composé en partie des revenus généraux de la province et en partie de primes individuelles et familiales uniformes; C. un financement mixte, composé en partie des revenus généraux de la province et en partie de contributions proportionnelles à une tranche du revenu des travailleurs.

En déposant le rapport du comité Castonguay, M. Jean Lesage a déclaré qu'à l'égard de l'assurance-santé, "deux problèmes sont particulièrement épineux."

"Le premier, a-t-il expliqué, c'est le conflit entre la nécessité d'un contrôle financier et le maintien de la qualité des soins médicaux. Le second, c'est de sauvegarder la liberté d'exercice des praticiens tout en protégeant la population".

M. Lesage a par ailleurs réaffirmé que "la compétence du Québec dans le domaine de la sécurité sociale et en particulier dans celui de la santé est pleine et entière".

A des journalistes qui l'interrogeaient, M. Lesage a rappelé d'autre part que le gouvernement fédéral avait offert aux provinces de payer la moitié du coût des soins dispensés par les médecins dans un régime d'assurance-santé jusqu'à concurrence de $17 par habitant. M. Lesage a répété que cette participation financière du gouvernement canadien au régime québécois d'assurance-santé, s'il est mis en vigueur, devrait se traduire par une équivalence fiscale.

Au sujet de la bibliothèque

L'hon. Arsenault sera à Marieville samedi à 3 heures

MARIEVILLE - Un événement tout à fait spécial se déroulera samedi après-midi, le 19 février, à 3 heures, à l'hôtel de ville de Marieville.

On y recevra à cette occasion l'honorable Bona Arsenault, secrétaire de la province, de même que le député du comté de Rouville à Québec, M. François Boulais.

En effet, une cérémonie toute significative pour Marieville aura lieu en présence du maire, des échevins, de plusieurs autres personnalités de la municipalité, devant le notaire Jacques Marcoux, alors que l'hon. Arsenault signera le contrat qui assure Marieville d'une bibliothèque publique moderne qui constituera pour cette municipalité un monument du Centenaire du Canada.

La politique du Québec demeure la même (Lesage)

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Jean Lesage a affirmé hier à des journalistes que la politique du gouvernement québécois en matière de décentralisation industrielle demeure inchangée.

"La politique du Québec demeure la même, décentralisation par régionalisation," a dit le premier ministre commentant une déclaration faite la veille par M. Gérard Filion, président de SIDBEC.

M. Filion a déclaré mercredi qu'il est porté à croire que la province de Québec rattrapera plus rapidement ses retards économiques en développant au maximum l'industrie secondaire dans la région de Montréal plutôt qu'autour des pôles régionaux.

"Je le répète, a dit M. Lesage, la politique du gouvernement demeure inchangée en matière de décentralisation industrielle".

EDITORIAL DE

La Voix de l'Est

VENDREDI, LE 18 FEVRIER 1966

Hausse des dépenses à Ottawa et à Québec

Le contribuable sera-t-il dans l'obligation de payer des impôts plus élevés pour acquitter les dépenses de l'Etat? C'est la question qu'il se pose à la lecture des prévisions budgétaires fédérales et provinciales. Dans les deux cas, on annonce une hausse des dépenses et des investissements.

Le programme fédéral pour l'année fiscale 1966-67 coûtera près de $10 milliards, sans compter les budgets supplémentaires, soit une augmentation d'environ neuf et demi pour cent. Le seul ministère dont les crédits sont réduits est celui du Travail, et encore n'est-ce pas là une diminution puisque ses services sont transférés au ministère de la Main-d'oeuvre dont M. Marchand devient le titulaire.

Ce programme de dépenses ne tient pas compte par ailleurs des paiements à effectuer en vertu du régime de retraite, du programme d'assistance publique, de l'aide aux universités ou pour la création d'une caisse de financement. On ne devra donc pas s'étonner si les déboursés fédéraux excèdent dans une large mesure les prévisions actuelles, et si les revenus n'atteignent pas dans l'ensemble les sommes nécessaires à leur acquittement.

Si tel est le cas, le gouvernement fédéral devra majorer les impôts ou augmenter la dette nationale, dont le service coûtera, selon les prévisions actuelles, $1,185,500,000, comparativement à $1,101,100,000 en 1965-66. Car, pour satisfaire aux exigences de la population et pourvoir aux besoins de l'administration, le gouvernement doit puiser dans les goussets du contribuable ou l'endetter davantage. Et cela, même si le progrès économique peut lui assurer des revenus plus élevés, puisque ces revenus s'avèrent assez souvent insuffisants.

Québec a besoin de $2.5 milliards

Dans le cas du Québec, c'est à peu près la même chose. Les prévisions budgétaires déposées à l'Assemblée législative prévoient une forte augmentation des dépenses et des immobilisations. Le gouvernement doit poursuivre, bon gré mal gré, la rénovation de ses institutions et en créer de nouvelles pour assurer l'essor de la province dans tous les domaines sous sa juridiction. Il ne peut ralentir son action, sans risquer de mettre en danger le succès de toutes les initiatives prises pour relever l'économie et l'engager dans la voie d'un développement rapide.

Toutes les mesures qu'il préconise sont onéreuses. Que ce soit, dans le secteur de l'éducation, où les dépenses se chiffrent par $580,000,000, ou dans celui de la sécurité sociale où les déboursés se montent à $724 millions, il ne saurait plus reculer. L'éducation coûte de plus en plus cher, en raison de la hausse des traitements du professorat, de l'augmentation de la population scolaire, de la modernisation du système d'enseignement, de la nécessité de nouvelles institutions, de l'aide aux universités, etc. Si nous voulons des générations instruites, il faut accepter d'y mettre le prix.

Dans une province où l'économie ne peut assurer à chacun sa part de biens nécessaires à un standard de vie raisonnable, l'Etat doit aussi multiplier les mesures de sécurité sociale. L'assurance-hospitalisation, les services médicaux aux indigents, les allocations sociales, les pensions aux vieillards, etc., constituent un lourd fardeau qu'il ne sera possible d'alléger dans l'avenir, du moins dans une certaine mesure, que par l'établissement d'une économie susceptible de répondre aux besoins de la population.

Au ministère de la Voirie, les dépenses se chiffrent également à une somme de $351.4 millions. Il s'agit évidemment de poursuivre la rénovation du système routier en vue de relier toutes les régions québécoises par des voies modernes. Une somme de près de $100 millions, dont $39.2 millions, seront remboursables par Ottawa et la ville de Montréal, sera consacrée par exemple à la route transcanadienne. Il importe par ailleurs de continuer l'aménagement des autoroutes à travers le Québec. Un réseau routier moderne est essentiel au développement industriel. On ne saurait autrement songer à relever l'économie régionale.

D'autres ministères, en particulier ceux de la Justice, des Affaires municipales, de l'Industrie et de l'Agriculture requièrent aussi des crédits plus considérables, en raison de leurs initiatives destinées à favoriser l'évolution des institutions. Le gouvernement se doit, en particulier, de faciliter le relèvement de l'agriculture québécoise.

Devra-t-on augmenter les taxes?

Ainsi le budget brut de la province atteint-il la somme de $2,304 millions pour l'excercice financier 1966-67, un budget qui atteindra facilement la $2.5 milliards lorsqu'on y ajoutera les budgets supplémentaires. Certes, le gouvernement québécois compte-t-il atténuer le coût de ses mesures par les contributions fédérales qui s'élèveront à environ $250 millions, et aussi par les revenus plus considérables résultant du progrès de l'économie, mais il ne faudra pas s'étonner si, lors de la présentation du budget, le gouvernement annonce la hausse de certaines taxes.

Comme dans le cas du gouvernement fédéral, il ne peut administrer sans argent. Ce qu'il donne au peuple, ce qu'il investit en son nom, il lui faut le lui demander sous la forme d'impôts sur son revenu ou de taxes sur les services dont il bénéficie. Aucun gouvernement ne peut faire de miracle. Plus on lui demande, plus il doit lui-même demander. Toutes les mesures économiques et sociales adoptées à la demande de la population entraînent des déboursés qu'il lui faut acquitter en puisant davantage dans les goussets du contribuable. Il n'a pas d'autres moyens à sa disposition pour agir.

Aussi le coût excessif que peuvent ainsi entraîner les institutions, les initiatives et les mesures de l'Etat, devrait-il être un avertissement pour ceux qui, à tout propos, exigent l'intervention du gouvernement.

La Voix de l'Est

Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136, rue Principale, Granby.
Aimé Laurion, Président et Gérant Général

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Par camelot	Par jour	Samedi	Semaine	
	$0.07	$0.10	$ 0.45	
Par la poste	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".



IMMORTALISES PAR LEUR DECOUVERTE- Le Dr Charles Best-à gauche-et sir Frederick Banting sont photographiés en compagnie d'un des 11 chiens qui ont servi à mener à bien leurs expériences qui ont abouti à la découverte de l'insuline dans un laboratoire de l'Université de Toronto, en 1921. (Photo PC)

Ferveur nouvelle pour le français en Asie

A force de parler de l'Afrique francophone, certains, en France, paraissent oublier que dans une région relativement lointaine, en Extrême-Orient, maints peuples éprouvent pour la langue et la culture françaises, une ferveur chaque jour plus intense.

Que résulte-t-il de cette ferveur?

D'abord, la promotion de la langue française non seulement dans l'enseignement aux cycles secondaire et universitaire, mais encore partout où se manifestent les conférences entre différents pays: le français est au premier rang avec l'anglais, alors qu'il y a seulement quelques années la langue anglaise était partout prédominante.

Ensuite, la formation d'intellectuels et de cadres locaux instruits selon les normes de la culture française, capables de suivre dans la langue de Voltaire et de Camus l'évolution de la civilisation et de la technique en France. Beaucoup d'entre eux sont devenus les meilleurs propagateurs, pour ne par dire propagandistes, de la culture française sous toutes ses formes: littérature, arts, éducation.

Sur un terrain plus concret, cette francophonie provoque en Asie une véritable fringale d'importations d'ouvrages provenant de France. Quels genres d'ouvrages? D'abord, des livres d'études. Ces pays ont besoin de s'édifier rapidement sur une base matérielle et spirituelle moderne, et veulent former au plus vite des cadres de dirigeants, sur les chantiers, dans les usines, les ateliers, les mines. Ensuite, des oeuvres littéraires, en particulier des romans, même très modernes, car l'élite asiatique s'intéresse vivement aux courants novateurs venant de France, dans ce domaine. Enfin, tous les périodiques de valeur les plus variés: sciences, littérature, arts.

Comme ceux des autres continents, les francophones en Asie, sont conscients de leur unité et de leur fraternité. Ils désirent communier avec d'autres francophones dans le même amour de la langue et de la culture françaises. (Extrait de la revue mensuelle VIE ET LANGAGE, Larousse éditeur).

Les livres

LE VOTE AU QUÉBEC

Les Canadiens s'intéressent-ils au Canada?

Monty Berger, gérant-général de Saje Publications Limited de Montréal, 630 ouest boul. Dorchester en est fermement convaincu.

Vétéran du CARC, Monty Berger s'y connaît. Ce n'est pas sa première bataille.

En octobre dernier, il publiait un livre intitulé: QUEBEC VOTES, écrit par le Montréalais Ronald I. Cohen et il lançait en même temps la version française: LE VOTE AU QUEBEC.

Au début, les ventes démarrèrent lentement.

Dans de tels cas, les éditeurs se demandent toujours s'il n'y a pas de moyens plus faciles de gagner leur vie. Le gérant-général de Saje n'entretenait ces doutes. Il tint bon, sachant bien que "petit poisson deviendra grand".

"Le livre parle beaucoup de notre histoire" remarque Berger pour expliquer sa confiance en LE VOTE AU QUEBEC.

"La difficulté, pour le Canada d'aujourd'hui, est de trouver ce que veut le Québec. Nous avons publié ce livre parce qu'il démontre que la belle province est en plein dans l'axe de l'histoire canadienne. C'est un nonsens que de penser autrement".

Berger croit que la compréhension des désirs du Québec, de ses objectifs et de sa façon de penser, est aujourd'hui l'une des voies les plus importantes du Canada pour réaliser une véritable nation. Il estime que le problème, au fond, en est un de compréhension. Aucune des deux parties en cause ne va vraiment vers l'autre.

"Nous avons publié ce livre à la fois en français et en anglais parce qu'il rapporte, sans passion ni parti-pris, en quel sens Québec a voté à chacune des élections fédérales depuis 1867, et pour quelles raisons. Notre volume met en relief les leçons du passé qui devraient fasciner chaque Canadien. Les aspirations du peuple canadien-français ne sont pas essentiellement différentes des vôtres ou des miennes".

Des critiques perspicaces appuient Berger.

Laurier Lapierre, de McGill (This Hour Has Seven Days), a inscrit le livre sur la liste des ouvrages à lire pour ses étudiants. L'historien renommé, Frank S. Morley, a dit dans un compte-rendu brillant: "L'auteur, Ronald Cohen, explique avec une grande concision "l'esprit" du Québec, dans QUEBEC VOTES. Je n'ai jamais lu quoi que ce soit de mieux sur le sujet".

"Ce livre," écrit H.P. Moffatt, Ministre de l'Education en Nouvelle-Ecosse, "présente parfaitement le développement des attitudes politiques dans la province de Québec. Il serait utile comme ouvrage supplémentaire dans l'étude de l'Histoire du Canada pour les classes avancées du cours secondaire".

Un autre critique considéré le décrit comme "un éclaircissement étonnant des hommes et des événements".

L'Honorable Guy Favreau qualifie LE VOTE AU QUEBEC "d'intéressant et utile". L'Honorable John G. Diefenbaker a écrit à Berger pour féliciter l'éditeur qui a mis un tel ouvrage en circulation. J.F. Swayze, conseiller des études au Département de l'Education de l'Ontario, dit: "Ce livre est d'un intérêt immédiat et la bibliographie de Monsieur Cohen s'avère d'une importance extraordinaire pour tous les étudiants en Histoire du Canada".

"Traitez les Français comme une nation, conseillait Sir John A. Macdonald, et ils agiront comme un peuple libre - généreusement. Appelez-les faction, et ils deviendront factieux".

Berger est d'accord avec le Vieux Chef et il croit que beaucoup plus de Canadiens le seront également après avoir lu LE VOTE AU QUEBEC. Il aime particulièrement ce que disait La Patrie après les élections de 1945: "Notre province désire, par-dessus tout, sauvegarder l'union de la nation canadienne"

LE VOTE AU QUEBEC explique cette opinion.

Dans l'intervalle, Monty Berger pense, une fois sa confiance première justifiée, que c'est une bonne chose que d'être l'éditeur d'un livre que lisent avec intérêt de plus en plus de Canadiens.

Ulbricht se retire-t-il du pouvoir cette année?

Walter Ulbricht, président du Conseil d'Etat et depuis vingt ans l'homme le plus puissant de la zone soviétique va-t-il se retirer du pouvoir?

Les rumeurs concernant son éventuel départ ont soulevé espoirs et craintes; bien qu'elles aient été démenties, les évènements de ces derniers temps ont de quoi alimenter la nouvelle.

Ainsi, le chef du SEF (parti socialiste unifié d'obédience communiste) s'est fait remplacer dernièrement lors d'une importante réception diplomatique. Et il n'a pas assisté non plus à une cérémonie commémorative organisée en hommage au premier président de l'Allemagne de l'Est, Wilhelm Pieck. Enfin, il a renoncé à son discours du nouvel an, empêché, apprend-on de source officielle, par son état de santé.

L'OPPOSITION AU SEIN DE SON PARTI

Depuis des années, on prétend en zone soviétique que le chef d'Etat qui est âgé de 72 ans, est atteint d'une grave maladie. Son état de santé n'est toutefois, semble-t-il, pas l'unique raison pour laquelle Walter Ulbricht se déciderait à prendre sa retraite.

Il semble plutôt que le chef de la zone ait affaire à de sérieux adversaires au sein de son parti. Selon les rumeurs, il aurait l'intention de se retirer en juin 1966, le jour de son 73 ème anniversaire. C'est du moins ce qu'exigeraient ses adversaires.

Les attaques lancées contre Ulbricht ne proviennent pas cette fois des rangs des fonctionnaires libéraux et de tendance progressiste. Ce sont ses adeptes, ses vassaux les plus fidèles autrefois, qui veulent lui retirer les commandes. Ils estiment qu'Ulbricht a échoué dans sa tentative de créer un Etat solide en ne réussissant à arrêter le flot des émigrés qu'en érigeant un mur. Ulbricht, disent-ils, n'a pas réussi à s'opposer aux influences libérales des pays occidentaux qui surtout au sein de la jeunesse, furent accueillies avec enthousiasme.

Les "durs" placés à la tête du parti SED se sentent sérieusement menacés par des symptômes de relâchement idéologique. Ils considèrent avec méfiance les directives toujours plus libérales adressées aux représentants de l'économie planifiée de la zone.

Walter Ulbricht, fils d'un menuisier, rentré en Allemagne dès 1945, après avoir passé les années d'émigration en Russie, s'est rarement élevé contre cette "dangeureuse évolution" pendant tout le temps qu'il est demeuré au pouvoir. Le voilà obligé, à présent, de faire face à un front de fonctionnaires bien décidés à maintenir la ligne "dure" du parti.

A la tête de ce mouvement d'opposition (et les représentants n'osent pas encore entrer ouvertement en lutte contre le leader du SED) se trouve son éventuel successeur, Erich Honecker, secrétaire du comité central de la SED, chargé des questions militaires. Le dauphin du parti est âgé de 53 ans. Il a commencé sa carrière dans la zone en mettant sur pied l'organisation des jeunesses communistes, la FDJ. C'est un dogmatique qui ne tolère pas de changement d'orientation de la politique officielle. A ses côtés se trouvent les représentants de la vieille garde (parmi lesquels le chef de la Propagande, Albert Norden), qui ne cachent pas leurs inquiétudes à l'égard de la nouvelle génération de fonctionnaires. La seule idée d'une ligne plus libérale de la politique est-allemande les fait frémir.

INCERTITUDES

Les luttes pour la prise de pouvoir se déroulant dans la coulisse, il est malaisé de dire de quel pouvoir réel dispose aujourd'hui le chef de l'Allemagne orientale et qui prendra sa succession.

De nombreux réformateurs en Allemagne de l'Est, craignent que la situation ne se modifie guère après l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle personnalité à la tête du parti SED. Les hommes sur lesquels ils avaient mis tous leurs espoirs sont morts (tel est le cas notamment d'Erich Apel, ancien chef du plan, qui s'est suicidé récemment) ou ont été écartés de la scène politique. Les jeunes fonctionnaires à l'esprit plus ouvert dont on se méfie actuellement devront encore jouer des coudes pour arriver jusqu'aux postes les plus avancés du parti.

J. Hansen
Copyright Nouvelles d'Allemagne.

Nouvelles sanctions contre la Rhodésie

par
J.D.F. Jones

L'effet des sanctions prises par la Grande-Bretagne et d'autres pays contre M. Ian Smith et son régime illégal continue de se faire lourdement sentir en Rhodésie.

Quelques jours seulement après avoir rendues publiques les conditions auxquelles les Rhodésiens pourraient revenir à la règle constitutionnelle, M. Wilson a donné un nouveau et sérieux tour de vis en imposant un embargo total sur le commerce britannique avec la Rhodésie; toutes les importations de la Grande-Bretagne en provenance de la Rhodésie sont maintenant arrêtées (l'interdiction portait précédemment sur 95 pour cent de celles-ci) et, surtout, toutes les exportations britanniques vers la Rhodésie ont également été interdites.

Cette interdiction sur les exportations rhodésiennes à elle seule signifie que des produits rhodésiens représentant une valeur de 31 millions de livres sterling ont maintenant perdu leur débouché traditionnel (ce chiffre aurait été de toute façon réduit de manière importante par suite des mesures prises antérieurement par la Grande-Bretagne). Dans le même temps, M. Wilson a fait savoir que quiconque prêterait des capitaux ou accorderait des crédits à un régime illégal qui ne peut contracter d'obligations légales le ferait à ses propres risques.

Il ne reste presque plus de sanctions à appliquer en ce qui concerne la Grande-Bretagne elle-même. Ce fait ne saurait toutefois être une cause de satisfaction pour M. Smith.

A moins qu'un changement spectaculaire n'intervienne dans la situation à l'intérieur de la Rhodésie, le cercle des sanctions continuera à se resserrer - l'autre jour encore, le Congo a rallié les rangs de ceux qui ont décrété une interdiction totale sur les importations en provenance de Rhodésie - jusqu'à ce que l'économie rhodésienne soit hors d'haleine.

M. Smith ne manquera pas en outre d'être préoccupé par la surveillance qu'exerce sur l'efficacité des sanctions la commission mise sur pied par la conférence de Lagos, qui a récemment tenu sa première réunion à Londres, sous la présidence du secrétaire britannique des Relations avec le Commonwealth.

PARTICIPATION INTERNATIONALE MASSIVE

L'ensemble des embargos sur les exportations rhodésiennes, imposés par plus de cinquante pays, portent sur 69 millions de livres de produits, soit 58 pour cent du total (pourcentage basé sur les chiffres de 1964). Jusqu'à la Zambie, pour qui la situation présente des problèmes particuliers, qui, estime-t-on, a déjà réduit d'un tiers ses importations en provenance de Rhodésie.

Par suite de cet effort international massif, la Rhodésie a déjà perdu au bas mot 90 pour cent du marché pour le tabac, 70 pour cent pour l'amiante, 60 pour cent pour le fer et l'acier et 60 pour cent pour le sucre; elle a également perdu une bonne partie de sa clientèle pour le reste de ses exportations de minéraux et autres.

Pour nombre de gens, le succès de l'embargo sur les produits pétroliers a été l'une des surprises de la crise rhodésienne. La raffinerie d'Umtali a cessé la production; les pompes de l'oléoduc reliant Beira, le port du Mozambique, à Umtali se sont arrêtées, et on ne voit aucun navire "pirate" venir ravitailler M. Smith en pétrole.

Les estimations de la durée des stocks de carburant dont dispose la Rhodésie varient entre dix semaines du maximum et six semaines, chiffre plus probable. Ces évaluations tiennent bien entendu compte du sévère rationnement actuellement en vigueur et qui s'accentue de plus en plus.

Le contraste offert par la Zambie est particulièrement frappant, parce qu'il illustre la réussite du pont aérien. Ce mois-ci la ration d'essence a été presque doublée par des voies terrestres et aériennes, qui contournent la Rhodésie, excède maintenant l'approvisionnement normal du pays.

DE GRAVES DIFFICULTES

Il faut mentionner un autre facteur important. L'attitude du Portugal et de l'Afrique du Sud est bien évidemment au premier rang des préoccupations de M. Smith. Il n'est pas douteux que la plupart des Rhodésiens blancs étaient convaincus, il y a quelques mois, que leurs deux voisins, à l'Est et au Sud, feraient cause commune avec eux après la déclaration unilatérale d'indépendance.

Le Portugal et l'Afrique du Sud n'ont cependant pas reconnu le régime illégal; ils s'appliquent manifestement à conserver une attitude neutre dans l'affaire rhodésienne.

Le Portugal a indiqué clairement que des facteurs "commerciaux" - et par définition impartiaux - dicteront l'attitude du Mozambique. Le Dr Verwoerd suit une ligne analogue, en dépit d'une forte sympathie populaire pour M. Smith parmi les Sud-Africains blancs.

Le Dr Verwoerd a fait savoir qu'il ne s'opposerait pas à l'envoi de dons de pétrole, ni au commerce normal entre la Rhodésie et l'Afrique du Sud, mais rien n'indique qu'il va se départir de sa neutralité actuelle pour apporter l'appui de son gouvernement à l'expédition de pétrole en Rhodésie.

Sans un tel engagement gouvernemental, il est fort peu probable que des quantités importantes de pétrole parviendront à M. Smith.

Mais qu'est-ce qui fait que la Grande-Bretagne est si sûre que l'effet des sanctions amènera la rébellion rapidement à son terme - quand le Rhodésien blanc moyen semble toujours convaincu que toutes ces mesures ne le toucheront pas et que le régime Smith pourra surmonter la crise? C'est tout simplement que la Rhodésie doit exporter pour subsister.

En vérité, la plupart des observateurs estiment que M. Smith est déjà aux prises avec de graves difficultés et que la crise pourrait se produire beaucoup plus tôt qu'on ne le jugeait généralement possible lorsque la Grande-Bretagne a adopté des sanctions économiques et financières comme le moyen de ramener la Rhodésie à la légalité.

Votre CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE



Ministère de la Voirie

Projet 8203-66

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins, dans les paroisses de Saint-Théodore d'Acton, Sainte-Rosalie et Saint-Hyacinthe le Confesseur, comtés de Bagot et Saint-Hyacinthe. Longueur de 2.013 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $3,600.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 23 mars 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre
ROGER LABREQUE

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

La Voix de Granby

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

VENDREDI, LE 18 FEVRIER 1966

La Société des Artisans aide les étudiants

GRANBY -- La Société des Artisans se prépare actuellement pour une campagne de souscriptions dans le but de venir en aide aux étudiants qui sont aux prises avec des difficultés financières. A la fin avril ou au début de mai, des représentants de la société solliciteront à travers toute la province pour recueillir ces argents qui seront ensuite versés à des étudiants sous forme de bourses.

La semaine dernière, les membres de la Locale 77 de Granby se réunissaient pour préparer cette campagne dans notre ville. On a alors le comité d'organisation qui sera composé de MM. Roger Lamarche, président; Philippe Lavigne, secrétaire-trésorier; Davignon Tétreault, Jean Séguin, Maurice Durocher et Yoland Reid, conseillers.

L'an dernier, la section locale de la Société des Artisans avait accordé 8 bourses de $200 chacune à des étudiants de Granby, choisis selon des normes établies par un comité régional de sélection.



CE SONT DE TELS CAMIONS qui servaient au transport lourd, vers 1915. Ces deux véhicules reposent présentement dans la cour de l'usine de M. Maxime Choinière, en attendant d'être admis dans le musée de l'automobile. D'ici là les deux camions seront inspectés et reconditionnés complètement avec des pièces originales de sorte qu'ils seront reluisants sur toutes leurs facettes et en état de marche lorsqu'ils entreront dans le musée.

Le collectionneur Maxime Choinière en a eu l'idée

Plus de 50 vieilles autos exposées dès l'été au Musée de l'Automobile

GRANBY -- Le Musée de l'Automobile sera une réalité dans les murs de la cité de Granby l'été prochain. Dans l'immeuble qui est situé face au terrain du Jardin Zoologique, les visiteurs pourront admirer quelque 50 automobiles originales qui circulaient sur nos routes avant 1930.

L'idée de cette nouvelle attraction touristique dans notre ville a germé dans l'esprit de M. Maxime Choinière, de Roxton Pond, il y a quelque temps. Pour concrétiser son projet, M. Choinière travaille depuis plusieurs mois à la réalisation de cette idée, dont la phase la plus importante, mais non la plus facile, est de collectionner les vieilles autos qui auront la place d'honneur dans le musée.

Etabli à quelques milles du village de Roxton Pond, depuis plus de 25 ans, M. Maxime Choinière est avant tout un manufacturier de fournaises. Cependant depuis quelques mois, la majeure partie des ateliers est occupée par des véhicules de tous les modèles, de toutes les formes; quelques-uns en très bon état, d'autres, la majorité, dans des conditions qui ne font aucun doute sur leur âge.

Car ce n'est pas tout de dénicher ces premiers témoins de l'ère automobile, il faut également les remettre à neuf. M. Choinière est catégorique sur ce point. "Tous les véhicules qui entreront dans mon musée devront être en état de marche. Il n'est pas question d'exposer seulement des carosseries, dépourvues du moteur et de pièces mécaniques."

Une fois que tous les morceaux sont en place on astique l'auto pour qu'elle retrouve sa fraicheur d'antan.

Inutile de dire que ce travail de collectionneur implique un investissement énorme, surtout si on tient compte du fait que de 50 à 60 automobiles originales prendront place dans le musée.

M. Maxime Choinière a commencé à collectionner ses vieilles autos pour son plaisir personnel. Mais ce passe-temps devint entreprise au moment où l'idée lui vint d'ouvrir un musée. Il se mit alors en contact avec d'autres collectionneurs et visita de nombreuses personnes qui avaient en leur possession les véhicules convoités par M. Choinière.

Et le résultat de tout ce travail de recherche, de réparations et d'astiquage pourra être admiré par le public dès l'été prochain. L'immeuble du musée, face au zoo de Granby, est presque complètement achevé. M. Choinière espère pouvoir en ouvrir officiellement les portes au mois de mai.

L'édifice du musée, sur une superficie de 26,000 pieds carrés, sera à deux planchers. Les galeries seront de forme circulaire, les autos étant disposées le long des murs.

Pendant la Semaine de l'Education

Le thème "l'Education et le sens social" développé du 6 au 12 mars

GRANBY -- Un série de causeries quotidiennes, sur les ondes de la radio locale, sont prévues comme activités principales des manifestations de la semaine de l'éducation qui aura lieu de 6 au 12 mars.

Cette semaine de l'éducation est lancée à l'échelle provinciale par l'Association d'Education du Québec (L'A.E.Q.) qui groupe les principaux mouvements d'éducateurs de la province, de même que des organismes intéressés activement à l'éducation.

A Granby et pour la Régionale Meilleur un groupe de parents et d'éducateurs se sont réunis pour mettre sur pied un programme local qui s'adressera à la fois à la population de Granby et à celle de tout le territoire desservi par la Régionale.

Le thème général de la semaine est "éducation et sens social" qui sera développé chaque jours par des sous-thèmes.

L'école et la famille doivent, en particulier dans la formation de ce sens social de l'enfant, s'épauler d'une façon constante pour qu'existent des chances de succès.

La semaine de l'éducation, avec le thème qui a été choisi, ne s'adresse pas uniquement à l'école, à la famille et aux enfants, mais bien à toute la société. Pendant cette semaine on pourra faire le point, envisager les objectifs de la famille et de l'école dans la formation du sens social, et envisager les moyens à notre disposition pour les atteindre.

Dans notre région la semaine de l'éducation sera inaugurée officiellement le lundi 7 mars, par une réception civique à l'hôtel de ville et par une causerie radiophonique de M. Lucien Lambert, directeur des études à la Régionale. Le jeudi soir, M. Lévis Sauvé, président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, prendra la parole à l'école secondaire Immaculée-Conception. La semaine se terminera par un banquet de clôture, le dimanche 13 mars.

Chaque jour de la semaine, des conférenciers prendront la parole sur les ondes de CHEF pour développer le thème quotidien.

Dimanche, le 6 mars: "le sens social dans la vie religieuse", avec l'abbé Claude Lague, du service de la pastorale; lundi, "la vie des jeunes" avec des étudiants; mardi, "l'épanouissement de la personne" avec M. Louis Gas-

(Suite à la page 8)

M. L.-P. Neveu s'informe des projets de l'ARDA

GRANBY - Le député de Shefford aux Communes, M. Louis-Paul Neveu, a posé quelques questions au gouvernement de M. Pearson, en rapport à des problèmes importants qui concernent la population du comté de Shefford et de la région.

Selon la procédure parlementaire, les questions de M. Neveu ont été inscrites au feuilleton de la première session du 27ième parlement. Les réponses seront apportées plus tard, lorsque les ministères concernés et leurs adjoints se seront documentés sur chacun des sujets soulevés.

La première question du député de Shefford concerne les projets de l'ARDA: "Quels sont les projets de l'ARDA qui ont été considérés ou qui le sont dans le moment, pour la région des Cantons de l'Est, incluant le comté de Shefford en particulier?", "A - t - on recommandé d'établir un projet pilote pour la région de Shefford en milieu rural et, dans l'affirmative, quand sera-t-il mis en opération?" "En bref, quels en sont les points saillants?"

En pensant aux cultivateurs, M. Neveu a demandé au gouvernement: "Le gouvernement se propose-t-il de créer, en collaboration avec les provinces, un organisme de rentabilité des fermes ayant pour objectif de guider et renseigner les cultivateurs sur les possibilités d'exploiter rationnellement les cultures diversifiées compatibles avec les ressources du sol et les débouchés commerciaux?"

Le nouveau député fédéral de Shefford s'informa d'autre part: "Existe-t-il un organisme fédéral qui s'occupe de la surveillance des travaux d'envergure exécutés conjointement avec le gouvernement provincial?", "En vertu du programme des travaux d'hiver 1966, quels projets ont été acceptés pour le comté de Shefford?", "Quel est le coût de chacun de ces projets?".

François Gibeault devra payer une amende de $25

GRANBY -- M. le juge Jean Marquis, de la Cour municipale de Granby, a trouvé François Gibeault coupable d'avoir conduit un véhicule alors que la chose lui était interdite en vertu d'une ordonnace rendue en date du 22 décembre. Gibeault, un citoyen qui demeure à 129, rue Robinson, à Granby, a écopé d'une amende de $25 et les frais. Il bénéficie d'un délai de 15 jours pour payer l'amende, et les frais, à défaut de quoi il devra faire 15 jours de prison.

L'accusé avait enregistré un plaidoyer de non culpabilité.

Les deux témoins appelés furent MM. J. Brisebois et Raymond Forand.

M. Brisebois a affirmé qu'une ordonnance interdisait à Gibeault de conduire un véhicule alors que M. Forand, directeur du service de la police, est venu affirmer qu'il avait lui-même trouvé Gibeault au volant d'une voiture en date du 11 janvier. Gibeault circulait alors du sud au nord sur la rue Robinson.

M. le juge Jean Marquis a fait remarquer à Gibeault que ses agissements reflétaient le mépris de la loi et qu'au surplus, il revient trop souvent en Cour municipale.

Le juge a bien averti Gibeault que s'il revenait en Cour municipale pour la même affaire il l'enverrait en prison.

Autres nouvelles de Granby à lire en pages 13 et 16

Auprès de la cité et de Me C. Wagner

Des syndiqués protestent contre le manque de modestie publique dans certains hôtels

GRANBY - Le Conseil central des syndicats nationaux de Granby a décidé de protester contre les spectacles immoraux que présentent certains établissements commerciaux de Granby, plus précisément les hôtels. Le Conseil central adressera ses protestations au ministre provincial de la Justice, Me Claude Wagner, et les autorités municipales de la cité de Granby recevront copie de la lettre.

Cette décision fut prise au cours d'une assemblée qui réunissait les délégués des différents syndicats affiliés au Conseil central, hier soir, sous la présidence de M. Ludovic Rousseau.

Cette question des spectacles immoraux fut soulevée après que M. l'abbé Claude Lague, aumônier des syndicats, eut dit le mot de la fin de l'assemblée, hier soir.

M. l'abbé Lague avait d'abord traité d'éducation. Ayant appris que le comité d'éducation avait décidé de cesser ses séances de formation en animateurs de vie syndicale, faute de participants M. l'abbé Lague avait dit qu'il s'agissait là d'un fait regrettable.

L'aumônier a fait remarquer que l'éducation est à la base de même que la force du syndicalisme. Il a continué en invitant les syndiqués à collaborer à la Semaine de l'éducation qui aura lieu du 6 au 12 mars prochain. Puis, il ajouta qu'un syndicat sans l'éducation ne pourra être qu'un squelette.

M. l'abbé Lague continua en félicitant les syndiqués qui ont participé à l'organisation des manifestations du carnaval d'hiver de Granby. L'on sait que le Conseil central a organisé la grande parade du carnaval.

M. l'abbé Lague a toutefois fait remarquer que des choses déshonnêtes ont marqué le carnaval. Il a entre autre fait allusion à un manque de modestie publique.

L'aumônier a ajouté qu'il y aurait peut-être lieu de se prononcer et de protester à ce sujet, au nom de la justice sociale et de la moralité publique. Il souligne qu'il existe des lois relativement à la moralité publique.

Il a terminé en rappelant aux syndiqués que l'on ne peut pas former à partir de l'immoralité.

La plupart des syndiqués présents ont saisi sans tarder la pensée de M. l'abbé Lague et la discussion s'est engagée en marge des spectacles que présentent certains établissements commerciaux de Granby, plus précisément les hôtels.

Certains syndiqués n'ont pas mâché leurs mots disant que ces spectacles étaient plus qu'indécents, alors que d'autres ont fait remarquer qu'il est difficiles de trouver des spectacles plus osés ailleurs, même à Montréal.

Cette discussion a donner lieu à la résolution de protestation qui sera adressée à Me Claude Wagner, ministre de la Justice, de même qu'aux autorités municipales de la cité de Granby.

Il semblerait que des mineurs aient vu celui des spectacles auquel on a fait une allusion plus particulière.

On a fait remarquer au cours de la discussion que le carnaval n'était pas entaché de choses immorales, mais que c'était plutôt l'immoralité qui s'était immiscée dans l'une des manifestations.

Le Conseil central favorise l'intégration de la cidrerie à la Coopérative de Granby

GRANBY- Le Conseil central des syndicats nationaux de Granby appuie la suggestion formulée par M. Paul-O. Trépanier, maire de la cité de Granby, voulant que la cidrerie que le gouvernement se propose d'établir au Québec soit intégrée à la Coopérative agricole de Granby.

Les délégués des différents syndicats affiliés au Conseil central ont pris pareille décision après avoir été mis au courant d'une recommandation en ce sens venant de l'exécutif de l'organisme.

Les syndiqués ont décidé d'appuyer la suggestion à la lumière d'information voulant que l'intégration de la cidrerie à la Coopérative soit réalisable.

La résolution du Conseil central sera expédiée aux autorités municipales de la cité de Granby de même qu'aux autorités provinciales et à M. Lorne G. Power, administrateur de la Régie des Alcools du Québec.

Souper canadien du carnaval

Me Bernard Trudel déplore l'incident Neveu-Russell

GRANBY -- Me Bernard Trudel, président de la Jeune chambre de Granby, a fait parvenir une lettre à MM. Louis-Paul Neveu et Armand Russell, respectivement député fédéral et député provincial du comté de Shefford, relativement à l'incident qui s'est produit au Domaine Léonard, samedi le 12 février, lorsque l'on a refusé aux deux députés venus prendre part au souper canadien organisé par la Jeune chambre à l'occasion du carnaval d'hiver annuel de Granby.

Le président de la Jeune chambre déplore l'incident, mais il rappelle que la Jeune chambre étant un mouvement de formation il peut arriver que de pareils incidents se produisent. Il ajoute toutefois que l'on fait tout ce qui est possible pour les éviter.

Me Trudel prie les deux députés de prendre note que les dirigeants et le personnel du Domaine Léonard n'ont rien à voir avec cet incident.

Le président de la Jeune chambre indique dans sa lettre qu'on a appliqué une politique trop rigide à l'entrée, oubliant que toute règle a ses exceptions.

Me Bernard Trudel nous confie enfin qu'il apprécie hautement le fait que les deux députés, en l'occurence MM. Louis-Paul Neveu et Armand Russell, se soient déplacés dans l'intention de prendre part au souper canadien de la Jeune chambre de Granby.

Costumés ou non

N'oubliez pas la soirée du Bal jaune samedi...

GRANBY- Tous les Granbyens et citoyens de la région sont invités à ne pas manquer le grand "Bal jaune" organisé dans le cadre du Carnaval d'hiver de Granby par le Club Radio-Amateur local.

Le Bal jaune aura lieu samedi soir dans la grande salle de l'Hôtel Granby. Il débutera vers 8h. 30.

Tous les couples costumés ou non sont invités ainsi que les personnes seules, les groupes d'amis ou de parents. On est assuré qu'au moins une centaine de couples seront costumés. Toutefois, M. Maurice Durocher a dit que le costume n'est pas obligatoire, que les personnes vêtues à l'ordinaire seront admises. Elles auront du plaisir à voir les gens costumés.

On prévoit une assistance de plusieurs centaines de personnes. Dès ce soir, une équipe de membres du Club Radio-amateur se mettra à l'oeuvre pour décorer de façon originale la grande salle.

On sait que le Bal jaune s'inspire des traditions des pays où vivent des personnes de race jaune, comme la Chine, le Japon, le Thibet, le Vietnam, etc. Il y aura donc beaucoup de Chinois, Japonais etc. au bal jaune samedi soir. La grande salle de l'hôtel Granby sera entièrement décorée de façon à créer une atmosphère exotique.

C'est ainsi que l'on trouvera sur chaque table de l'encens chinois et des souvenirs orientaux pour chacune des personnes. Des banderolles, lampes et autres décorations mettront une atmosphère unique samedi soir à cet endroit.

Le Comité de la vente des billets présidé par M. Jean-Paul Meunier nous signale qu'elle connaît un gros succès. Toutefois, étant donné que la salle est vaste, il y aura certainement des billets en vente à la porte. On peut aussi se les procurer dans les pharmacies.

Tous les couples costumés pourront appeler Alain automobile (ils n'ont qu'à voir le numéro au verso de leurs billets) qui ira en voiture décapotable les chercher pour les amener à une réception "jaune" puis les reconduire à l'Hôtel Granby.

Fait intéressant à signaler, tous les couples costumés recevront le soir même une photo en couleurs développée instantanément qui constituera un souvenir inoubliable d'une soirée qui promet beaucoup. Elles seront prises par le Club de photographie.

De plus, il y aura de nombreux prix de présence ainsi que des prix pour les plus beaux costumes.

Costumés ou pas, tous les citoyens de Granby et de la région doivent se donner rendez-vous à l'Hôtel Granby samedi soir, le 19 février. Des surprises vous y attendent pendant qu'un orchestre de douze musiciens, sous la direction de Doug Witcher, fera les frais de la musique.

Une journée d'étude le 19 février

Les dirigeants de six conseils centraux se réuniront à Granby

GRANBY- M. Jean-Jacques Lafontaine, de Sherbrooke, directeur pour la région de l'Estrie, à la Confédération des syndicats nationaux, présidera à une journée d'étude qui réunira les dirigeants des six conseils centraux de la région des Cantons de l'Est, à Granby, samedi le 19 février.

M. Ludovic Rousseau, président du Conseil central des syndicats nationaux de Granby, a indiqué hier que la rencontre débutera à 10 h. a.m. pour se poursuivre jusqu'à 4 heures, en apres-midi.

Il sera alors question de la position des différents conseils centraux vis à vis le directeur régional, ainsi que des problèmes qui se posent dans la région.

Les membres des exécutifs des conseils centraux de Granby, St-Hyacinthe, Drummondville, Thetford Mines, Victoriaville et Sherbrooke doivent participer à cette journée d'étude.

L'Escale présente Robert Charlebois

GRANBY -- Découverte de l'année 1965 de Jeunesse oblige, section des chansonniers Robert Charlebois sera à l'Escale samedi le 19 février, pour 2 représentations: à 9 heures et à 11 heures.

Ce jeune artiste a également remporté le trophée du Prix spécial du jury, lors du Festival du disque, l'été dernier. Il prépare actuellement son deuxième long-jeu et participe à de nombreuses émissions, tant à la télévision qu'à la radio.

On sait que Robert Charlebois n'est pas seulement chansonnier. Il étudie à l'Ecole nationale de théâtre où il terminera son cours de comédien cette année.

L'Ecole vous invite donc aux 2 spectacles de Robert Charlebois, samedi le 19 février

Vous l'apprécierez dans l'interprétation de ses chansons qui ne manquent pas de piquant...

Un permis de construction

GRANBY -- Le conseil municipal de la cité de Granby a autorisé l'émission d'un permis pour la construction d'une bâtisse qui abritera un service de lavage d'automobiles sur la rue Notre-Dame, à l'angle de la rue Robinson.

Le permis a été demandé par la compagnie Parmil Ltée.



Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...



LA JEUNE CHAMBRE de Cowansville a accueilli un ex-membre de la NASA. Sur la photo, on remarque, de gauche à droite: MM. Jean-Marie Babin, agent de la Gendarmerie Canadienne du poste de Cowansville; M. Raymond Murphy, président de la Jeune Chambre; le Dr Duane E. Graveline, ex-membre de la NASA, et son épouse; Roland Désourdy, maire de Cowansville; et Yves Campagna, agent de la GRC, du poste de Cowansville.
(Photo: Studio Eclair)

LA NASA SERAIT EN AVANCE SUR LES RUSSES DANS LA COURSE À LA LUNE

COWANSVILLE - Le Dr. Duane E. Graveline, ex-membre de la NASA en tant que médecin scientiste attaché aux expériences spatiales, a révélé que les Américains étaient actuellement en avance sur les Russes dans la course à l'espace, à l'occasion d'un banquet donné en son honneur par la Jeune chambre à la salle de l'école Ste-Thérèse, à Cowansville.

Le Dr. Graveline a souligné à ce sujet que les soviétiques avaient débuté leurs recherches spatiales sept années avant les Américains, c'est-à-dire immédiatement après la guerre de 1939-45.

Il a également donné un aperçu des moyens dont les Russes disposent dans cette sphère, soulignant que les techniciens et chercheurs russes ont à leur disposition tous les fonds nécessaires de l'Etat, qui ne semble pas se soucier des immenses sommes que nécessitent une telle entreprise.

Il a cependant ajouté que les Américains, à la suite d'efforts constants, étaient parvenus à combler la distance qui les séparaient de leurs concurrents et à établir des records spatiaux supérieurs, comme en ce qui a trait au nombre d'orbites, à la durée des envolées, et autres.

Par ailleurs, le Dr. Graveline a mis en lumière un fait inconnu du grand public en ce qui a trait à l'équilibre de la capsule en plein vol.

Il a soutenu que le moindre geste des astronautes pouvait faire dévier la capsule de son axe, allant même jusqu'à dire que les battements du coeur pouvaient compromettre l'équilibre du véhicule spatial.

Le Dr. Graveline a donné en outre plusieurs autres indications, à savoir les exercices que doivent effectuer les astronautes au cours d'envolée prolongée dans l'espace, sans quoi ils risquent de voir leurs muscles s'atrophier. Ces exercices se font à l'aide de bandes élastiques attachées aux extrémités des membres des cosmonautes qui se voient dans l'obligation de mimer les gestes du rameur dans une barque, ou du cycliste qui pédale.

L'homme de la NASA a révélé de plus que l'on s'attend à situer une station de l'espace sur orbite dès 1968 pour une période de 60 à 90 jours. Les Américains croient possible de la ramener sur terre après cette période de temps.

En outre, le Dr. Graveline a présenté un film en couleurs d'une durée de 20 minutes montrant la célèbre marche dans l'espace de l'astronaute White, co-pilote dans le vol Gemini IV. Il a également produit une série de diapositives comparant les systèmes russes et américains dans la course à l'espace, ajoutant quelques commentaires explicatifs à l'occasion.

PERSONNALITES

Parmi les personnalités présentes, on remarquait: M. Roland Désourdy, maire de Cowansville; M. Raymond Murphy, président de la Jeune chambre; M. Roland Boucher, chef du personnel à la Bruck Mill; M. Paul Gingras, agronome; et autres.



LES SYNDIQUES de la Vilas Industries se sont réunis à la salle des Chevaliers de Colomb, à Cowansville, à l'occasion de la visite du directeur général de la CSN pour la région de Montréal, M. Paul-Emile Petit. Sur la photo, on remarque, de gauche à droite: MM. Lionel Desnoyers, vice-président du syndicat de Vilas Industries; Paul-Emile Petit, maire de Saint-Léonard de Port-Maurice; et Aldéric Doucette, président du syndicat de Vilas Industries. (Photo: Studio Eclair)

En l'absence de croque-morts

Le procès de deux individus est remis

COWANSVILLE -- Le procès de deux individus, accusés du vol et du recel de 12 cercueils ainsi que du vol de meubles et d'un camion, à Cookshire, a été remis à une date ultérieure.

Ces deux individus sont Karl Boomhower, de Lennoxville, et Karl Kyling, de Cowansville. Ils devaient subir leur procès la semaine prochaine, aux Assises criminelles, à Sherbrooke. C'est Me J.-Guy Blanchette, c.r., procureur de la Couronne qui annonçat la remise du procès.

Cette décision fut prise parce que deux croque-morts qui devaient témoigner pour la Couronne, sont présentement en vacances dans le Sud.

La police de Farnham a connu un mois calme

FARNHAM (DNC)- Le rapport du chef de police de Farnham, M. Antonin Robillard montre que ce fut assez calme, au cours du dernier mois.

En effet, la police a répondu à 531 appels et a procédé à 338 rapports et entrevues. Le département fit 73 enquêtes et les policiers réguliers ont été en devoir pendant 1,239 heures. On préleva 124 échantillons d'eau et 137 prises de température atmosphérique ont été effectuées. On nota 3 portes de locaux non protégées, après l'heure de fermeture. La patrouille a parcourru 2,622 milles en auto de la police. Cependant on ne reçut aucun cas d'enfant perdu, d'enfant tué dans des accidents d'automobile, d'enfant blessé dans une collision ainsi qu'aucune noyade.

Le département rédigea 18 lettres de références et documents signés. Un total de 19 accidents d'automobile ont causé pour $5,370 de dommages. Seulement 2 adultes furent blessés dans des accidents d'automobile.

Aucune arrestation pour facultés affaiblies, conduite dangereuse ou pour vol. Mais une personne fut arrêtée pour méfaits publics. Le montant des objets volés se montent à $50 et aucun ne fut retrouvé.

Le département a reçu 3 demandes d'escorte d'argent et afficha 12 avis publics. Il y eut une seule arrestation avec comparution. Les autos-patrouille ont brûlé 235 gallons de gazoline. La collecte provenant des mètres de stationnement a rapporté $79.88

Le rapport pour le département des incendies montre que celui-ci a reçu 5 appels pendant le mois. Un cas de feu d'un brûleur à l'huile et deux cas d'exercice ont été signalés. Deux feux d'automobile-camion furent rapportés et un total de 61 hommes ont répondu à ces appels. Le département ne consomma que 9 gallons de gazoline.

Plus de
200 modèles de
BOUQUETS DE MARIAGE



FLEURS
POUR TOUTES OCCASIONS
Maison Montcalm
FLEURISTE
210 York Granby
372-3925

NÉCROLOGIE

BEAUREGARD- A Granby, le 16 février 1966 à l'âge de 68 ans est décédée Mme Vve Albert Beauregard, née Idelma Lauzon, demeurant à 109-A, rue Principale, à Roxton Pond.

Les funérailles auront lieu samedi le 19 février.

Le convoi funèbre partira des salons funéraires Girardot et Ménard Ltée, 170 , rue Dufferin, pour se rendre à l'église de la paroisse St-Eugène, à Granby, où le service sera célébré à 9h. 15 a.m. et de là au cimetière de la rue Dufferin, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS 223 PRINCIPALE
FUNÉRAIRES 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Bur.: 225 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

C. DAIGLE
Monuments enr.
Lettrage — Sculpture
Installation — Restauration
818 Principale Granby
Tél.: 378-7388
Voyez notre choix imposant

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNERAIRES MODERNES
Granby, P.Q. Tél. 372-3309
255 Principale - 411 Notre-Dame
Bureau : 1, rue Paré

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD, prop.
Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby



LE BUTIN d'un cambriolage, perpétré au chalet de ski du Mont Sutton, a été retrouvé par les limiers de la Sûreté provinciale et le chef de police de Sutton, en même temps qu'un individu était appréhendé. Sur la photo, on remarque les sacs d'argent et les paquets de cigarettes que l'on garde actuellement au poste de la PP, à Cowansville.
(Photo: Studio Eclair)

Le butin récupéré

Individu détenu en rapport avec un vol

COWANSVILLE - Les limiers de la Sûreté provinciale du détachement de Cowansville en collaboration avec le chef de la Sûreté municipale de Sutton, M. Jacques Jourdenais, ont appréhendé un individu de Mansonville, en rapport avec le cambriolage du chalet de ski du Mont Sutton, qui a rapporté $1,200 en argent et en cigarettes à ses auteurs.

Il s'agit de Napoléon Bombardier, âgé de 22 ans, qui aurait éventré le coffre-fort de l'établissement pour s'approprier deux sacs de monnaies et fracturé des distributrices de cigarettes, le 11 ou le 12 février, entre six heures p.m. et six heures a.m..

Un porte-parole de la Sûreté provinciale de Cowansville a révélé que les voleurs, qui ont défoncé la porte du restaurant, se sont ensuite attaqués au coffre-fort qu'ils ont ouvert par l'arrière au moyen d'une masse et d'une pince-monseigneur, prises sur les lieux, causant des dommages totaux évalués à $800.

Par ailleurs, les limiers ont récupéré la presque totalité du butin, que les indésirables avaient caché sur un petit chemin à environ un mille du chalet.

Bombardier est actuellement détenu à la prison de Sweetsburg, et l'on s'attend à ce que deux de ses présumés complices le rejoignent d'ici quelques jours.

M. A. Audette en vacances

FARNHAM (DNC) -- Son Honneur le maire de Farnham M. Arthur Audette, ainsi que l'échevin Gérard Harbec accompagnés de leur épouse, sont présentement en pleine période de vacances, en Floride. M. le maire et l'échevin se reposent de leurs nombreuses activités. La population de Farnham leur souhaite de très belles et reposantes vacances. Nul doute qu'ils reviendront en grande forme, pour continuer leur travail au sein du conseil municipal de Farnham.

La maison qui fut rasée appartenait à M. Omer Larose

SUTTON (DNC)- La maison qui a été détruite par les flammes dans la matinée du 8 février, à Sutton, appartenait à M. Omer Larose, de Montréal.

L'on se souviendra que l'incendie avait causé des pertes matérielles estimées à environ $12,000 en plus de jeter onze personnes sur le pavé.

On avait d'abord cru que cette maison qui abritait deux logis appartenait à Mme Eric Poissant, de Sutton.

Individu de Bedford accusé de vol et de recel de cercueils

BEDFORD -- Un individu du nom de Claude Méthé, âgé de 18 ans, a été accusé du vol et du recel de 12 cercueils, ainsi que du vol de meubles et d'un camion. Le prévenu a comparu devant le juge de paix Jean-F. Bilodeau, à Sherbrooke.

Il sera traduit devant la Cour des Sessions de la paix, jeudi le 24 février prochain.

Méthé pourra être libéré, moyennant un cautionnement de $2,000 en argent ou $5,000 sur propriété.

Les accusations qui pèsent sur Méthé sont les suivantes: vol chez M. Bertrand Gaudreau, le 24 juin, à Cookshire, de 12 cercueils; vol de quatre appareils stéréo, cinq téléviseurs deux machines à coudre quatre tables et des chaises, un tourne-disque, pour une valeur de $9,000; également le vol d'un camion, estimé à $4,000

Une accusation de recel à Cookshire, Bedford et Montréal de 12 cercueils d'une valeur de $2,500 pese également contre lui.

Des accusations semblables pèsent aussi contre Karl Boomhower, de Lennoxville, et Karl Kyling, de Cowansville. Ils subiront leur procès aux assises criminelles.

Farnham empruntera la somme de $50,000

FARNHAM (DNC)- La ville de Farnham fera une demande à la Commission municipale de Québec pour obtenir l'autorisation de contracter un emprunt temporaire de l'ordre de $50,000 à la Banque canadienne impériale de commerce.

C'est ce qu'ont décidé les échevins, lors de leur dernière assemblée. Cette somme servira à remplacer le montant des taxes qui ne sont pas encore payées par les contribuables.

En effet le taux de taxes pour 1966 n'est pas encore fixé, étant donné que la préparation des prévisions budgétaires n'est pas complétée

Le maire Arthur Audette et le secrétaire-trésorier M. J.-B. Luneau ont été autorisés à signer les billets d'emprunt au nom de la ville.

Le 2 mars

DÎNER-CAUSERIE À LA CHAMBRE SENIOR

FARNHAM (DNC) -- M. Lucien Viau de la Banque d'expansion industrielle sera le conférencier invité à un dîner-causerie donné par la Chambre de commerce senior de Farnham. Ce dîner-causerie se tiendra à l'hôtel Montcalm, mercredi le 2 mars.

M. L. Viau sera accompagné de M. Maurice Dépot, officier de crédit et de M. Guy Bourbonnière, gérant adjoint de cette même banque.

La cité paye ses comptes

CHAMBLY (DNC) - Le conseil municipal a adopté une résolution visant à payer les comptes du mois. Ces comptes se chiffrent à $92,076.34 pour le fonds de capital, et $4,754. 16 pour le fonds de l'usine de filtration, et enfin $177,358.18 pour le fonds d'administration budgétaire; ce qui fait un grand total de $274,188.68.

Pèlerinage

ROUGEMONT (DNC) - Un pèlerinage des paroissiens de Rougemont aura lieu à l'Oratoire St-Joseph, à Montréal, jeudi, le 10 mars.

Les personnes qui désirent y prendre part n'ont qu'à donner leur nom à l'organisateur, M. Bernard Brasseur, ou encore à M. Gilbert Martin.

A Cowansville

Cours de la Protection civile

COWANSVILLE -- Un premier cours de la Protection civile en ce qui a trait à la formation de pompiers auxiliaires, a été dispensé à l'Hôtel de ville de Cowansville.

Ce cours, le premier d'une série qui s'élaborera sur une période de quatre semaines à raison de deux hebdomadairement, fait suite à l'adhésion de la ville de Cowansville au plan de la Protection civile au sujet de la formation d'un réseau de sauvetage à travers la région et par suite, à travers la province.

Quelque 60 personnes se sont inscrites à ces cours théoriques et pratiques, dont le but est de former des pompiers auxiliaires municipaux.

Le cours se divise en neuf points, à savoir les buts de la Protection civile; le principe d'extinction des incendies; la manutention des échelles et des boyaux; l'aération; les principes hydrauliques; la respiration en cas d'asphyxie; les extincteurs manuels; la pompe à incendie; et des exercices pratiques par lesquels le candiat expérimente la théorie accumulée.

Ces cours font suite à un souhait des autorités municipales d'en venir à un meilleur système de protection contre les incendies, tel que l'avait signalé le chef de la Sûreté municipale de Cowansville, M. Ernest Deschamps, à la mi-décembre.

Après la Vilas...

La C.S.N. veut syndiquer les employés de la Bruck

COWANSVILLE -- M. Claude Girard, agent d'affaires de la CSN, a révélé que son organisation avait entrepris de syndiquer les travailleurs de la Bruck Mill, à l'occasion d'une assemblée du syndicat de la Vilas Industries, qui a réuni près de 100 employés, à la salle des Chevaliers de Colomb, à Cowansville.

Cette révélation certifie les rumeurs issues de la Bruck Mill à l'effet qu'un fort nombre de travailleurs de cette firme aient donné leur adhésion au mouvement syndical ces dernières semaines.

On sait toutefois de bonne source que les travailleurs de la Bruck Mill ont été sollicité également par un mouvement unioniste dit International.

Le mouvement syndical qui s'amorce à la Bruck semble faire suite à l'élan général en ce sens qui a été lancé par les syndiqués de la Vilas Industries, auquel on devait s'attendre.

Quoiqu'il en soit, le mot "syndicat", auparavant considéré "tabou", est en voie de faire le principal sujet de conservation chez les travailleurs et ailleurs.



LA PHOTO NOUS fait voir l'étage des dames à l'heure du goûter que les Filles d'Isabelle avaient préparé à leur intention. Lors de cette fête aux malades du Foyer Ste-Elizabeth les vieillards avaient reçu aussi la visite de leur aumônier M. l'abbé Gilbert (dnc)

Au Foyer Ste-Elizabeth

La fête annuelle des malades couronnée de succès à Farnham

FARNHAM (DNC)- Récemment avait lieu, comme tous les ans, la fête des malades, au foyer Sainte-Elizabeth de Farnham. Les personnes âgées et les malades ont connu autant d'émotion que leur coeur pouvait en supporter!

Plusieurs visiteurs ont bravé une température inclémente pour se rendre au foyer. Parmi ces visiteurs, on comptait la visite des Filles d'isabelle.

Il y eu, au début de l'après-midi, l'administration du Sacrement des malades à trois résidents du foyer; Mme Armand Bériau, M. Edgar Choinière et M. Emile Gariépy. La fête s'est poursuivie par le Salut du Saint-Sacrement. Le chant était assuré par les Filles d'Isabelle, qui récitèrent ensuite le chapelet.

La partie récréative de la fête prit ensuite place, alors que deux orchestres passaient tout à tour dans chacun des quatre départements de la maison.

On passa ensuite au souper. Les Filles d'Isabelle préparèrent les tables et disposèrent des préparations de toutes sortes, pour un groupe imposant de 150 personnes, sans compter la coupe de vin et un petit cadeau personnel à chacun. Ces dernières, qui étaient arrivées tôt dans l'après-midi, ne repartirent que le souper terminé.

Nous savons que la moindre visite à ces personnes âgées et aux malades constitue pour eux une très grande joie et un réconfort. C'est ce qu'ont éprouvé tous les résidents du foyer, à la suite de cette visite de groupe, si bien organisée par les Filles d'Isabelle.

Leur petit monde a senti que cette parole du Concile était vraie: "Sachez que vous n'êtes pas seuls, ni séparés, ni abandonnés, ni inutiles..."

Réceptions - showers - noces - banquets
2 salles spacieuses à louer
Danse tous les samedis soir
Prix de la salle $40.00 par réception
SALLE SAX-B
Saxby Corner – Route 1, chemin Waterloo
Pour réservation ou préparation de buffet:
Mme Alain Rivest, 372-2209

ABONNEZ-VOUS A "LA VOIX DE L'EST"
COMPOSEZ PR-3 - 2516
ou encore PR-3 - 9865
ET SOYEZ DES MIEUX RENSEIGNES

La Voix Maskoutaine

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

VENDREDI, LE 18 FEVRIER 1966



LA MUNICIPALITE DE SAINT-DAMASE, dans le comté de St-Hyacinthe, était représentée à la conférence de trois jours et demi qui s'est déroulée au Collège canadien des mesures d'urgence, à Arnprior, en Ontario. Un groupe de maires, de présidents d'organisme et de préfets des provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, et de l'Alberta y ont participé. Les délégués ont assisté à des cours portant sur les responsabilités des gouvernements fédéral et provinciaux, les effets des armes nucléaires, la protection contre les radiations et les responsabilités des forces armées. Il y eut aussi des discussions sur les services de bien-être, la régie des approvisionnements de guerre, les opérations de survie dans une zone-cible et une zone non-cible. De gauche à droite, on remarque MM. J.-L. Beauregard, J. Lussier et P. Lussier, respectivement maire et conseillers de St-Damase.

Selon l'OTJ centrale de St-Hyacinthe

Un changement s'impose dans les structures des loisirs

ST-HYACINTHE -- L'OTJ centrale de St-Hyacinthe recommande une réorganisation complète des loisirs dans un mémoire qu'elle vient de rendre public sur cette question.

"Même si l'autorité de l'OTJ centrale est limitée, les efforts et le travail déployés depuis quelques années par cet organisme a été plus que marquant. Les nombreuses initiatives menées depuis les trois dernières années ont prouvé une fois de plus qu'une collaboration étroite existe entre les terrains de jeux et l'organisme central et seul l'immense travail à faire dépasser le bon vouloir des dirigeants de l'OTJ centre, et préoccupe de plus en plus la direction. C'est dans un esprit de souci du bien commun que tous ceux qui s'intéressent aux loisirs cherchent une solution pour trouver une formule pour la formation d'une direction qui pourrait en arriver aux trois buts que nous citons. Il faudrait premièrement jouir du temps nécessaire à l'organisation des loisirs, avoir une autorité qui s'étendrait à toutes les activités de loisirs et un budget stable et assez complet afin de mener à bien les différentes organisations.

Le mémoire contient également des normes relatives à un organisme rajeuni. Une organisation centrale à l'échelon municipal aurait plusieurs objectifs. L'organisation des loisirs doit être prévue pour tous les groupes d'âge et pour les deux sexes.

Les loisirs devraient être organisés sur une base permanente et à l'année longue. Les loisirs doivent, toujours selon ce mémoire, être à la portée de tous. On doit chercher à satisfaire tous les goûts et toutes les classes sociales.

Les loisirs doivent être considérés comme un droit et un besoin fondamental pour tout citoyen.

Selon les auteurs du mémoire, il doit exister un organisme public de loisirs avec un statut officiel et un budget stable pris à même les fonds publics. L'organisation des loisirs doit être décentralisée et adaptée sur le plan local en fonction des besoins de chaque milieu, favorisant ainsi une égale répartition des services pour toute la ville. L'organisation des loisirs devrait être conçue et administrée de façon démocratique.

PROCEDURE

Pour en arriver à un tel résultat les auteurs du mémoire suggèrent toute une procédure à suivre.

Ils signalent qu'il faut bien connaître le milieu, ses caractéristiques. Il faut de plus exploiter et coordonner toutes les ressources existantes; groupements, associations, organismes de loisirs déjà en place, dirigeants, équipement, ressources matérielles et autres.

L'OTJ centrale suggère en outre de mettre sur pied un organisme central légalement constitué lequel aura autorité pour administrer sur une base municipale. Il faudra également engager un personnel compétent responsable auprès de l'organisme central, un directeur à plein temps, aidé de bénévoles.

D'autres suggestions sont apportées par l'OTJ telle que celle de préparer un programme varié en vue de toute l'année, pour les jeunes et les adultes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le programme doit comprendre des sports, des jeux, des arts plastiques et d'autres activités culturelles et éducatives, du théâtre, des activités récréatives, des spectacles.

Il est également suggéré dans le mémoire que les loisirs fassent partie du plan d'ensemble de la municipalité en ce qui concerne le zonage, le bien-être et l'aqueduc.

Selon M. Aimé Martel

LE REVENU DU CULTIVATEUR CONDITONNE SON SALAIRE

LA PRESENTATION - M. Aimé Martel, directeur de l'Ecole d'agriculture de Brigham, a signalé ou cours d'une conférence prononcée devant quelque 250 cultivateurs, à La Présentation que le salaire du cultivateur est conditionné par son revenu.

La journée agricole qui a eu lieu à cette occasion a été organisée par le service de l'éducation à L'union régionale des Caisses populaires de St-Hyacinthe.

Outre M. Martel, M. Lionel Rémillard, directeur de l'office du crédit agricole et du service de l'amélioration des fermes a prononcé une conférence.

Monsieur Martel traita du problème agricole au Québec. Voici un bref résumé de sa conférence remplie d'anecdotes et d'humour. "Que se passe-t-il exactement dans le domaine agricole? Les cultivateurs ont tout simplement décidé de demander une augmentation de salaire et c'est tout; sauf que c'est lui qui fait son salaire. Le salaire du cultivateur est conditionné par son revenu et ses dépenses. Son revenu se résume à la quantité de produit et aux prix qu'il peut les vendre. Je ne crois pas à l'agrandissement des fermes pour augmenter le salaire, déclare-t-il. Augmentez donc vos terres à l'intérieur de vos clôtures. Les dépenses des cultivateurs proviennent de ses besoins personnels ainsi que des dépenses de sa ferme qui, elles, sont inévitables. Cependant, il devrait se demander sérieusement de quelle façon, il fait ses dépenses.

"Avant d'acheter de la machinerie agricole (ça n'a plus d'allure) le cultivateur devrait courtiser ce qu'il a appelé Mlle DIRTA.

D) Pour dépréciation.
I) Pour intérêts.
R) Pour réparations.
T) Pour taxes.
A) Pour assurances.

"Le cultivateur qui n'étudie pas ces facteurs très sérieusement avant de faire des acquisitions est dans l'épreuve économique à l'année longue. Lorsque les commissaires de crédit consentent un prêt, ils devraient se demander si leur homme a les aptitudes physiques, intellectuelles et morales. Et comme sujet de réflexion, avant de terminer son exposé, monsieur Martel pose la question suivante aux dirigeants de l'Union régionale: "A quand, un conseiller en budgets agricoles?"

A Québec

Une excursion des Mok-A-Sin

ST-CESAIRE (DNC) -- C'est samedi, le 19 février, que tous les membres du club Mok-A-Sin de St-Césaire auront le plaisir et le privilège d'assister au Carnaval de Québec. Un autobus a été résigné spécialement pour cette occasion. Le départ se fera samedi, à 11 heures a.m., en face de l'hôtel de ville. Le retour s'effectuera dimanche soir, le 20 février.

Vous êtes invités à réserver vos billets dès maintenant, car ils s'envolent rapidement. Pour ces réservations, s'adresser à Mme Fabienne Généreux ou à M. Serge Viens. ou encore au restaurant Jacqueline.

Tous les parents sont convoqués à Rougemont, le 27

ROUGEMONT (DNC) - Une réunion de l'Association parents-maitres aura lieu dimanche soir, le 27 février, à 8 heures p.m., à la salle de l'école du village de Rougemont.

Tous les parents du village et de la paroisse sont invités, que leurs enfants soient d'âge scolaire ou non, qu'ils soient à Rougemont ou en dehors.

Leurs facultés affaiblies leur coûteront $300

ST-HYACINTHE- Le juge Victor Chabot de la Cour de magistrat de St-Hyacinthe a condamné à un total de $300 d'amendes trois auteurs d'infractions à la loi des véhicules automobiles en ce qui concerne les facultés affaiblies.

Laurent Roy, de Ste-Rosalie, Lucien Frappier et Marcel Bouchard ont été condamnés à verser chacun une amende de $100 et on vu leurs permis de conduire suspendus pour une période de 2 mois dans les limites du Canada.

LE CINÉ-CLUB TOURNE UN FILM

ST-HYACINTHE -- Le Ciné-club du Séminaire de St-Hyacinthe s'occupe présentement à tourner un film. Ce groupement a pris l'habitude de réaliser un métrage cinématographique au moins tous les ans.

Le réalisateur est M. Jean Chabot et le producteur M. Marc Daigle. Le tournage se fait en collaboration avec le cinéaste Jacques Bernier. Plusieurs prises de vues ont été effectuées au cours de la fin de semaine.

A la Caisse populaire

Le prêt personnel est porté à $2,000

ACTON VALE.- Au cours d'une assemblée générale spéciale de la Caisse Populaire d'Acton Vale à laquelle participaient près de 50 sociétaires, il a été décidé que le prêt personnel soit porté à $2,000. Auparavant la Caisse prêtait jusqu'à $1,500.

La réunion était présidée par M. Gaétan Loiselle et les membres du conseil d'administration de la Caisse Populaire St-André. M. Lucien Lemay, gérant de la Caisse, expliqua la teneur d'une pétition signée par 27 sociétaires demandant que le prêt personnel soit porté à $2,000. À l'assemblée, la proposition a été faite par M. Marcel Bisaillon, secondé par M. Antonio Landry.

Un des sociétaires, M. Florian Bouthillette, cita deux cas particuliers de personnes désirant emprunter $2,000 à la caisse Populaire il y a quelques semaines, cette demande leur a été refusée car la Caisse ne prêtait que $1,500 auparavant.

D'autres sociétaires ont donné leurs raisons pour lesquelles ils avaient demandés de porter le prêt personnel à $2,000. Parmi ceux-ci, il y avait MM. Lionel Monast, Armand Brouillette, le notaire Georges A. Deslandes, membre du conseil administratif, Adrien Roy, Robert Ouimet, M. Charles-Auguste Gauthier, Maurice Coutu. M. Paul Lamoureux, membre du conseil administratif a également donné son point de vue sur le sujet.

Il fut donc unanimement accepté que le prêt personnel soit porté à $2,000 dorénavant. Cette assemblée a été tenue à l'hôtel de ville d'Acton Vale.

Si elle n'est pas remise à nouveau...

LA SENTENCE DE LAROSE, LASSONDE ET AIRD SERA PRONONCÉE AUJOURD'HUI

ST-HYACINTHE -- Le juge François Caron, de la Cour des Assises criminelles de Montréal, devrait prononcer la sentence de Marcel Lassonde, Georges Aird et Armand Larose, aujourd'hui, dans le vieux Palais de justice de Montréal. On se souvient que la sentence a été remise deux fois jusqu'à présent.

Un jury formé de douze membres les a trouvés coupables des diverses accusations portées contre eux en marge d'un audacieux hold-up de $133,000 commis à l'Union régionale des Caisses populaires de St-Hyacinthe, il y a environ 6 ans.

Les avocats qui ont défendu les trois complices sont Mes Paul Aubust, Léo-René Maranda et Raymond Daoust. Me Michel Côté agissait en qualité de procureur permanent de la Couronne.

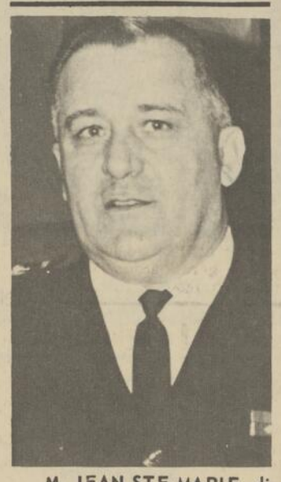
Une dame de La Providence a été blessée

STE-MADELEINE -- Une dame résidant à la Providence a été blessée dans un accident survenu vers 6h.15 p.m. sur la route 9 à Ste-Madeleine. Il s'agit de Mme Henri Patenaude âgée de 54 ans, domiciliée au 340 de la rue St-Pierre.

Elle voyageait dans le véhicule conduit par M. Cyrice Fournier, 54 ans, 1020 rue Bourdages, St-Hyacinthe. L'automobile de marque Oldsmobile Sedan 1965 a subi des dommages de l'ordre de $1,200.

L'autre véhicule qui a participé à l'accident, un camion de marque Chevrolet 1960, a subi des dommages de $300. Il était conduit par M. Marcel Cosety, 37 ans, 5170-A rue Garnier, Montréal.

Des agents de la Sûreté provinciale de St-Hyacinthe ont fait les constatations d'usage.



M. JEAN STE-MARIE, directeur de la Sûreté municipale de St-Hyacinthe, sera le conférencier invité à l'occasion d'un souper-causerie organisé par l'Association des agents de réclamations. Le repas débutera lundi soir à 7 heures, au Grand Hotel, situé sur la rue Girouard.

A la Gemmule

MLLE H. WISEMAN A ÉTÉ ÉLUE DIRECTRICE

ST-HYACINTHE -- Mlle Huguette Wiseman vient d'être nommée directrice du journal étudiant la Gemmule de St-Hyacinthe. Ce périodique estudiantin s'adresse à tous les étudiants de la localité et possède des correspondants dans la plupart des institutions d'enseignement maskoutaines. Il tire à environ 1,500 copies par mois.

Les autres membres du bureau de direction de la Gemmule sont M. Justin Martin. rédacteur en chef; Yves Gosselin, administrateur et Christiane de Sève, secrétaire.

Le journal est affilié au Centre d'art. Son bureau de direction tiendra à l'avenir ses réunions le mercredi soir avant celles du club d'astronomie populaire.

LES FRANGINES ONT EU UNE ANNÉE BIEN REMPLIE EN '65

ST-HYACINTHE - Les jeunes filles qui appartiennent au club des Frangines à St-Hyacinthe, ont été très actives au cours de l'année 1965. C'est ce que révèle le volumineux rapport des activités de l'OTJ de St-Hyacinthe.

Le président du comité des Frangines est M. Ovila Daigneault. Les activités de ces jeunes adolescentes avaient pour cadre le Centre Notre-Dame. Mlle Lyette Brousseau est la responsable de ce mouvement.

Le personnel comprend en outre Mlles Gisèle Filion, secrétaire et responsable des comités de danse, de bibliothèque et trésorière; Lise Coderre, responsable du bricolage et des excursions; Mme Louis Préfontaine, responsable de la couture; Lise Benoît, responsable de la culture physique et Louise Chabot responsable du comité d'art dramatique.

BRICOLAGE

Les réalisations des Frangines, en matière de bricolage en 1965 comprenaient des centres de table, peintures sur jute, plâtres, colliers de pois et de grains de café, des napperons en jute, des céramiques froides, des travaux de mosaique et des émaux sur cuivre.

JOURNAL

Malgré toutes les difficultés que suscite le lancement d'un journal, le journal la Frangine a fait son apparition et a été publié à deux reprises en 1965.

DANSE

Parmi toutes les activités du groupement, la danse était sans doute la plus populaire auprès de ces adolescentes. Trois danses ont été offertes aux Frangines au cours de la saison.

BIBLIOTHEQUE

Les Frangines avaient à leur disposition environ 300 volumes dont une partie a été prêtée par la Commission scolaire régionale de St-Hyacinthe. Le choix des oeuvres a été fait selon le goût des adolescentes. Un certain manque d'initiation à la lecture a toutefois été constaté par les auteurs du rapport.

COUTURE

Dans le domaine de la couture, une parade de mode a été organisée par les Frangines. Les robes portées par les mannequins, qui était des membres du groupement, avaient été confectionnées par ces dernières.

ART DRAMATIQUE

Après avoir bénéficié d'une initiation à l'art dramatique, les jeunes filles ont présenté quelques extraits du Petit Prince, d'Antoine de St-Exupéry à l'occasion du grand gala de l'association.

AUDITION DE DISQUES

Les membres qui ont assisté aux auditions de disques ont grandement profité du choix de disques que les Frangines leurs ont offerts. L'audition de disques est très appréciée par les jeunes filles de 14 à 16 ans. Les plus jeunes ne semblent pas encore adaptées à cette activité.

CULTURE PHYSIQUE

Les cours de culture physique se sont avérés d'une importance primordiale. Ils ont forcé les jeunes filles du groupement à faire du sport et de l'exercice ce qui leur a été très salutaire.

CINE CLUB

Plusieurs documentaires dont un métrage sur la vedette de la chanson Paul Anka.

Ce dernier fut très prisé de l'assistance car il démontrait une réaction face à une vedette, l'hystérie. Un long métrage a également été présenté au cours de l'année.

MARIONNETTES

Au cours de l'été dernier les jeunes filles ont monté un théâtre ambulant de marionnettes qui a effectué une tournée parmi les terrains de jeux de St-Hyacinthe.

EXCURSIONS

Des excursions à Roxton Pond, à la Plage Familiale, à la Baie Missisquoi, et au Mont St-Hilaire ont été organisée. Une fin de semaine de camping a été organisée à la Plage Bellerive, à St-Ours.

La Fédération donne plusieurs services

ST-HYACINTHE - Un porte-parole de l'OTJ et loisirs de St-Hyacinthe a signalé que grâce à son affiliation à la Fédération diocésaine du même nom, l'organisme local a pu bénéficier de nombreux services.

INFORMATION

"Par ses communiqués et ses lettres circulaires, la Fédération a fait connaître à l'OTJ locale les principales activités et les initiatives qui sont prises sur le plan provincial, signale l'OTJ locale. De plus la Fédération tient son assemblée générale annuelle et la plupart de ses cliniques en stages de formation à St-Hyacinthe. Ces manifestations contribueraient à susciter l'intérêt de la population pour la cause des loisirs et elles sont pour elle une source d'information supplémentaire.

TERRAINS DE JEU

"A chaque année, la Fédération organise des stages de formation pour moniteurs et monitrices de terrains de jeux. Il est donc possible pour l'OTJ et loisirs de St-Hyacinthe et pour chaque paroisse de St-Hyacinthe d'inscrire des candidats à ces cours. Nous sommes redevables à la Fédération de l'expérience et de la formation de nos moniteurs et monitrices de terrains de jeux, signale également l'OTJ locale.

"La Fédération établit également un programme d'activités pour toute la période des terrains de jeux. L'an dernier, un représentant de la Fédération a visité chacun des terrains dans le but d'aider les moniteurs dans leur travail. Finalement, la Fédération a organisé les Olympiades diocésaines en collaboration avec les caisses populaires.

CLINIQUE DE HOCKEY

"La clinique pour instructeurs de hockey est un autre service de la Fédération. Des cours sont donnés aux instructeurs pour les aider dans leur travail éducatif auprès des jeunes de la localité.

CONSULTATION

La Fédération agit comme consultant pour la plupart des comités du diocèse. A plusieurs reprises, l'OTJ a du recourir à elle pour diverses informations concernant l'organisation et la bonne marche des loisirs. Le secrétaire de l'OTJ et Loisirs de St-Hyacinthe étant également trésorier de la Fédération, est ainsi en mesure de bénéficier au maximum de ce service.

EDUCATION

A l'occasion de la semaine provinciale des loisirs, la Fédération organise diverses activités. Cette année, grâce à la collaboration de la Commission scolaire régionale et la Commission scolaire de St-Hyacinthe, les élèves des écoles de St-Hyacinthe ont pu se renseigner et étudier toute la question des loisirs. Des travaux ont été présentés à cet effet, par les élèves.

Gains records en 1965

ST-HYACINTHE -- La Sun Life du Canada compagnie d'assurance-vie, a obtenu des gains records en 1965 et elle augmentera les dividendes qui seront versés à ses détenteurs de polices participantes durant 1966. Ces résultats ont été rendus public par M. Fernand Racine gérant de la succursale de St-Hyacinthe, à la suite de la 95e assemblée annuelle de la Sun Life tenue à Montréal.

Cette année sera la dix-septième année de suite aux cours desquelles les versements de dividendes ont été augmentés par suite de changements dans les échelles de dividendes.

Le total combiné des ventes en 1965 a atteint $1,317,125,000 et porté l'encours global de la compagnie à $13,502,997,000. Les ventes d'assurance-vie, sous forme de polices individuelles ont atteint $918,389,000 et les ventes d'assurance-vie collective s'élèvent à $398,736,000.

L'assurance-santé en vigueur, représentant des primes annuelles de $14,596,000, a connu une augmentation de 18.6% sur l'année précédente.

Les paiements aux détenteurs de polices, aux bénéficiaires et aux rentiers se sont chiffrés à $244,055,000 en 1965.

L'actif de la compagnie a augmenté de $136,718,000 pour atteindre $2,970,235,000. Le taux d'intérêt obtenu sur les avoirs dans la branche Vie a été de 5.62% et représente une augmentation de 22% sur le taux obtenu en 1964. Le taux net, compte tenu des impôts et des frais relatifs aux placements, a été de 5.38% en 1965.

M. Racine a annoncé que les gains records, le contrôle des dépenses et une expérience de mortalité favorable permettront à la compagnie de reviser ses échelles de dividendes et de verser, en 1966, un montant estimé à $60,384,000 à ses détenteurs de polices participantes. Ce montant est supérieur de $5,403,000 à celui versé en 1965.

La compagnie a enregistré une augmentation importante dans les fonds accumulés détenus en vertu de régimes collectifs de pension du type fonds d'accumulation variable. L'augmentation de ces fonds, au cours de l'an dernier, a été de $18,215,000 et le total accumulé s'établit maintenant à $51,570,000.

M. Racine a déclaré que le commerce de l'assurance-vie a un rôle important à jouer dans notre société et dans notre économie et que les changements qui les affectent influent profondément sur le cours du commerce de l'assurance-vie. Il a mentionné en particulier l'accroissement rapide de la population et le déplacement des différents rapports d'âge, les répercussions de l'automation qui en accroissant l'importance de l'éducation, a augmenté l'âge auquel les jeunes se présentent sur le marché de l'emploi, l'augmentation du nombre de femmes dans les effectifs de main-d'oeuvre, et le fait que les jeunes gens d'aujourd'hui se marient plus jeunes qu'autrefois, augmentant ainsi le nombre de nouveaux foyers qui se forment. Tous ces secteurs de service offrent des défis et des occasions que le commerce de l'assurance-vie a acceptés.

Un organisme central semi-municipal est recommandé par l'OTJ

ST-HYACINTHE -- Dans son mémoire sur la réorganisation des loisirs sur le plan municipal, l'OTJ centrale de St-Hyacinthe recommande la formation d'un organisme central semi-municipal ayant une autorité réelle reconnue par le conseil de la cité.

L'OTJ propose des structures entièrement nouvelles pour les loisirs à St-Hyacinthe.

Les auteurs du mémoire déclarent: "Il est urgent de doter une cité d'une structure de loisirs qui bénéficie des ressources financières de la municipalité, de la direction de laics qui soient vraiment compétents, de l'orientation morale du clergé et du travail bénévole des parents.

"Cet organisme central devra être fort, posséder une vue d'ensemble des problèmes et des besoins, capable de vendre l'idée de l'importance des loisirs, administrer un budget sans partialité, échapper aux pressions auxquelles sont trop souvent soumis les dirigeants municipaux élus.

"Cet dirigeants de cet organisme devraient être nommés par la population selon un mode efficace de démocratisation à étudier. Pourraient siéger au sein de cet organisme central, un échevin, nommé par le conseil municipal avec droit de vote, un commissaire d'école nommé par la Commission scolaire, 5 représentants des parents, un aviseur moral nommé par l'ordinaire, le trésorier municipal sans droit de vote, le directeur en récréation qui verrait à la préparation et à la bonne marche des programmes de loisirs.

Echos maskoutains

ST-HYACINTHE - A la suite de l'installation de commodités qui permettront de présenter des spectacles réguliers à l'étage supérieur du Marché centre local, le Centre d'art semble reprendre son ardeur de l'été dernier. Il est à espérer qu'aucun incident facheux comme la fermeture temporaire des locaux, survenue l'an dernier, ne viendra freiner ce nouvel élan du domaine artistique et culturel maskoutain.

Nous pourrions baptiser "Découpage d'un coupage" une photo de Me Wagner publiée dans un journal local...

Lorsqu'on feuillete le volumineux rapport rendu public par l'OTJ centrale, on comprend pourquoi la Commission des loisirs de la cité de St-Hyacinthe est devenu un seul et unique organisme. M. C.-L. Lussier aura du pain sur la planche sous peu...

Spectacles

RÉCITAL
Pierre Letourneau



HOTEL Mont Shefford
JEUDI 24 FEVRIER
8.30 P.M. BILLET $1.50
en vente à l'hôtel
livraison gratuite

On fête la St-Valentin à la Salle Idéale

La réputation des soirées organisées par les Joyeux Montagnards ne sont plus à faire. L'animation est faite en fonction du public présent selon l'âge des personnes présentes. Tous y trouvent leur profit, tant au point de vue danses modernes ou du bon vieux temps.

Les Gais Montagnards sauront vous plaire par leurs mélodies populaires ou anciennes. L'orchestre est composé d'un chanteur-trompettiste, d'un organiste, d'un batteur, d'un guitariste (Hawaienne), d'un saxophoniste et violoniste.

Nous vous donnons donc rendez-vous à la Salle Idéale, dimanche le 20 février à 8 hres, pour fêter la St-Valentin. Vous aurez la chance d'être couronné Prince ou Princesse et de vous mériter de nombreux cadeaux. Les Artistes du prochain spectacle seront la Famille Soucy.





Liberace et Louis Armstrong en vedette dans la production musicale "When the boys meet the girls" à l'affiche du théâtre Palace.

A qui le petit coeur
APRES 8H?
C'est ça
LA ST-VALENTIN
à son meilleur
A LA
Salle Idéale
DIMANCHE SOIR 20 FEVRIER
VENEZ AVEC VOS AMIS,
VOUS AMUSER A GOGO
(en abondance)
Avec découverte '66
LES GAIS MONTAGNARDS
(orgue-chanteur-saxophone-batterie-trompette-violon-guitare-chanteur)
PRINCESSE VALENTINE~PRINCE VALENTIN
(Tiré au sort avec cadeaux)
Un tourbillon de couleurs - Les Fantaisistes
Adultes au coeur jeune - Jeune au coeur ardent

LE JARDIN DANSANT
De l'Hôtel St-Paul
St-Paul d'Abbotsford



PRESENTE
EN VEDETTE
CETTE SEMAINE
L'orchestre renommé
LES GAMINS
DU RYTHME
RESERVATIONS
POUR NOCES, SHOWERS ETC
Maurice Hébert, gérant Tél. 379~9613

DYNAMIQUE REVUE DANS LE VENT
"ROLALI-ROLALO"

La nouvelle revue dans le vent de DODO et de DENYSE fera des étincelles au Mont Shefford de Granby pour trois soirs consécutifs: jeudi 17 vendredi 18, samedi 19 - deux spectacles par soir 19.00 & 12.30.

Dominique Michel (Dodo) et Denyse Filiatreault (Dédé) ne savent pas où donner la tête à cette période-ci. Elles ont passé douze jours à écrire les textes et paroles des chansons pour leur nouvelle revue qui porte le titre "ROLALI-ROLALO" dont le thème musical a été écrit par un des musiciens de leur ensemble.

Cette revue humoristique et fantaisiste ne ressemble en rien à celles qu'elles ont présentées. On rira aux larmes en voyant les parodies de "Mère de Famille" "Du joueur de Hockey" "De la Jeune Fille de Petite Vertu" et celle du "Frère des Ecoles Chrétiennes". D'après une idée de Roger Pierre et dont Jean-Marc Thibeault, on parodiera "le Cid" de Corneille mais à la façon de DODO ET DEDE.

Sur une musique de Claude Léveillé: "Les Vieux Pianos" on parodiera nos chansonniers canadiens. De plus, comme les spectateurs aiment les imitations Denyse et Dominique se proposent d'imiter Monic Leyrac - Jean-Pierre Ferland et Gilles Vigneault.

On dansera également dans le vent. Pour cela Denyse et Dominique ainsi que leurs partenaires André Fontaine et Benoit Marleau revêtiront des costumes à "GOGO" pour ces dames ce sera à la "Courrège" et pour ces messieurs à la "Pierre Cardin" .Ces costumes ont été créés par Yvon Duhaime.

N'attendez pas pour venir applaudir DODO & DEDE avant samedi soir car vous serez peut être désappointer par l'attente et le manque de places. Dès jeudi soir ou vendredi rendez-vous à l'hôtel Mont Shefford de Granby pour applaudir ROLALI-ROLALO et il y a deux spectacles chaque soir 10.00 & 12.30 aucune réservation n'est acceptée.



L'HOTEL Roxton Pond
TEL: 372-7025
PRESENTE
TOUS LES SAMEDIS SOIRS
. DANSE . ORCHESTRE
. CHANTEUSE
ORCHESTRE: Les CARAVELL'S



EN VEDETTE
Claire MASSE
DIMANCHE
APRES-MIDI
courses de stock cars
à ROXTON POND
SOUS NOUVELLE DIRECTION, BOB LEBLANC, prop.

HOTEL MONT-SHEFFORD
GRANBY
JEUDI 17 FEVRIER | VENDREDI 18 FEVRIER | SAMEDI 19
SPECTACLES: 10.00 - 12.30
Aucune reservation



avec
DENISE FILIATRAULT & Benoit Marleau
DOMINIQUE MICHEL & André Fontaine
et leurs musiciens



SCHAHARAZAD quitta le Caire, Egypte il y a cinq ans pour s'établir au Canada. elle est talentueuse et charmante, se spécialise dans la danse orientale. Elle obtient un magnifique succès cette semaine à l'Hôtel Windsor de Granby en compagnie de Annie Darcy chanteuse, Marochy danseuse et Pierre Ferland ventriloque. Un spectacle à ne pas manquer.

DU NOUVEAU
AU FOYER COQUETEL DUPONT
1175, rue Laframboise St-Hyacinthe Tél.: 773-9156



DANSE CONTINUELLE toutes les semaines
JEUDI ET VENDREDI
DANSE
avec Aimé Désautels à la console
SAMEDI SOIR
Foyer Coquetel "QUARTET"
sous la direction de REAL LABONTE
DANSE de 9h. à 2h. p.m.
CORDIALE BIENVENUE A TOUS

Hôtel Beaumont
L'ANGE-GARDIEN
Vous êtes cordialement invités à assister à une
Soirée Dansante
AVEC NOUVELLE ATTRACTION
Samedi, le 19 février 1966 à 8.30 P.M.
ORCHESTRE FERDINAND ARCHAMBEAULT
Dimanche, le 20 février 1966,
Course en Ski-Doo
Trophée au conducteur le plus habile.
Pour informations: Tél. 293-4962

Notre clientèle est priée de noter qu'après avoir effectué les réparations nécessaires à la suite d'un léger incendie
LE SOMBRERO
AU 5ième ETAGE
EST MAINTENANT
RE~OUVERT
Bienvenue à tous
Merci
La direction
Le Granby
37, Principale

Hôtel Windsor
Granby
En vedette cette semaine
Annie DARCY
Chanteuse, m.c.
SCHAHARAZAD
Danseuse
MAROCHY
Danseuse
Pierre FERLAND
Ventriloque
Guy CHARRON
et son trio
AUCUN FRAIS
d'ADMISSION
même
LE SAMEDI

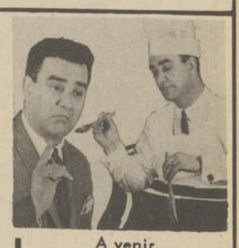
OUVERTURE
DE LA
CABANE A SUCRE
A LA
Salle Poutré
ST-IGNACE DE STANBRIDGE
DIMANCHE LE 27 FEVRIER
ATTENTION SPECIALE APPORTEE
AUX GROUPES ORGANISES
RESERVATIONS:
Téléphonez: Bedford 248-2275
rés. N.Dame 614-s-6 ou 614-s-11

Cordiale
Invitation
A tous
NOUVELLE
SPECIALITE
DE
L'HOTEL WARDEN



BUFFET FROID
SERVI DE 5 A 9 HEURES
tous les dimanches
Chaque samedi soir danse avec l'orchestre
MARIUS HARRISSON
Magnifiques cadeaux à la ROUE DE FORTUNE
HOTEL WARDEN
Mme Georges LEMAY, prop.
WARDEN, ROUTE 39 TEL. 539-0812

LUCIEN BOYER
.YOLANDE CLAUDE
. LYNDA FONTAINE
. CLARIBEL BIANCA
. GUY MENARD et son ensemble
SAMEDI LE 19 Février 66



2 REPRESENTATIONS: 10.30 P.M. 12.30 A.M.
TEL: 774-5351
A venir
26 - 2 - 66
Surveillez
la prochaine
annonce
Nouvelle politique: Vendredi 2 Spectacles Admission gratuite
HOTEL OTTAWA ST~HYACINTHE

L'HOTEL FOYER DES HIRONDELLES
ST-CESAIRE TEL: 536-2452
PRESENTE



Les MERCREDIS ET JEUDIS
DANSE AVEC ORGUE
VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE
VENEZ-VOUS RECREER ET DANSER AU SON DE
L'ORCHESTRE "LES GAIS MONTAGNARDS"
DE LA MUSIQUE POUR TOUS LES GOUTS

Les annonces classées de
La Voix de l'Est
rapportent. Essayez-les
tél. FI 7-7596

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE

VENDREDI, LE 18 FEVRIER 1966

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

Selon M. Jean Langelier

"L'éducation, c'est l'affaire du peuple"

ST-JEAN.- M. Jean Langelier, directeur général des écoles à la régionale Honoré Mercier, devait, devant les étudiants stagiaires réunis, faire quelques réflexions sur la pédagogie moderne et sur l'utilité des stages, pour les finissants des cours commerciaux.

Soulignant l'intérêt grandissant des adultes pour l'instruction, il fit remarquer que l'éducation est maintenant l'affaire de la communauté, que tous les citoyens ont leur part à donner pour la formation de la jeunesse.

"En sommes-nous venus à croire, enfin, qu'il n'y a pas que la famille et l'école qui soient agents de formation mais que d'autres agents sont là, prêts à apporter leur concours si on leur fait signe?"

S'adressant aux chefs d'industrie et aux hommes d'affaires présents: ...Vous permettez aux responsables de l'enseignement de mettre en pratique ce que la pédagogie nouvelle réclame, c'est-à-dire préparer l'élève pour le travail qui l'attend, et, pour cela il faut que l'enseignement soit actif."

"Les stages répondent on ne peut mieux aux exigences d'un enseignement devantage centré sur l'élève."

Emettant un voeu: "Nous aimons croire que même si nos écoles polyvalentes futures peuvent donner une formation plus adaptée grâce à un équipement plus adéquat, les stages dans le monde du travail devront, non seulement se continuer, mais être prolongés."

En remerciement, M. Langelier devait dire à l'adresse des 32 firmes ayant accueilli des stagiaires: "... vous voyez que nous comptons sur vous, que ce soit notre façon de vous dire de nouveau: merci."



QUELQUE 200 PERSONNES assistaient au souper paroissial de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean, au Centre des oeuvres, rue Longueuil, à Saint-Jean. Parmi les personnalités invitées à la table d'honneur, nous remarquions, de gauche à droite: M. Georges-W. Raymond, et M. Michel Trahan, directeurs du Centre des oeuvres; Mme Thérèse Ostiguy, Mme M. Hébert, M. Henri Vallée, directeur; M. L.N. McMillan, maire de la cité de St-Jean; Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre; M. Moise Lebeau, président du Centre des oeuvres; Mme David Daigneault; Mme Moise Lebeau, Mme Dolorès Gamache et M. Azarias Brouillette, directeur.

Carnaval d'hiver chez les étudiants de l'ESB

ST-JEAN -- Les élèves de l'Ecole secondaire Beaulieu à Saint-Jean organisent eux aussi un Carnaval de trois jours.

Aujourd'hui, vendredi le Carnaval de Beaulieu prendra fin, ce soir, par un souper suivi de danses, du couronnement d'une reine et de jeux pouvant amuser l'ensemble des étudiants dont les âges vont de 13 à 20 ans.

A ces activités carnavalesques les professeurs ont été invités par le comité d'organisation et ce sont encore des professeurs qui seront les membres du jury du concours de photographies dont les résultats seront donnés ce soir au cours du souper.

Un vent de réjouissance carnavalesque balaie actuellement la province et chaque organisation tient à avoir le sien.

Mais vraisemblablement pour l'amusement, et l'imagination aucun ne vaudra celui des étudiants E.S.B.

Réunion des cultivateurs du diocèse à Saint-Luc, ce soir

ST-JEAN -- Un grand ralliement des cultivateurs du diocèse de Saint-Jean se déroulera, ce soir, à 8h.30 p.m., à la salle Dorémi, de Saint-Luc.

Tous les cultivateurs du diocèse sont invités à participer à cette grande soirée d'information de l'Union catholique des cultivateurs.

Cette invitation s'adresse spécialement aux cultivateurs désireux de se renseigner sur le "Régime des rentes du Québec", le "Fonds de défense professionnelle" et les "Dommages aux recoltes".

M. Lionel Sorel, president general de l'UCC ainsi qu'un expert du Régime des rentes du Québec fourniront toutes les explications désirées concernant ces trois sujets importants.

Avis aux intéressés.

Autres nouvelles de St-Jean à lire en page 13

Tirage mensuel samedi le 19

NAPIERVILLE (DNC) -- Le tirage mensuel du Navigateur se fera samedi soir, le 19 février, à la salle de l'école secondaire de Napierville. Plusieurs attractions seront au programme, à l'occasion de ce tirage. Tout le monde est bienvenu.

Initiation aux 3 degrés au Conseil 1145 le 20

ST-JEAN.- "C'est dimanche le 20 février, que se déroulera une grande journée colombienne, au Conseil 1145 des Chevaliers de Colomb de St-Jean, sous la présidence de M. René-G. Trahan, Grand Chevalier.

Le Député de District, M. Adrien Gaulin, dirigera les cérémonies du troisième degré. Ce dernier sera conféré par le Député de District Gérard Chaumont. Le deuxième degré sera conféré par M. F.M. Bergeron et son équipe.

La liste de l'initiation porte les noms de 75 candidats. A cette liste s'ajouteront probablement une dizaine de candidats d'un conseil de l'extérieur.

LE PROGRAMME

Voici le programme de la journée d'initiation: 8h. 30 a.m.; Départ des salles du Conseil 1145, 203 rue Jacques-Cartier. 9h. a.m.: Premier degré au Centre Notre-Dame, 435 Laurier, 10h. 30 a.m.: Deuxième degré.

Midi: Diner libre, sauf pour les candidats.

1h. 30 p.m.: Troisième degré. 7h. p.m.: Goûter dans les salles du Conseil.

Toutes les cérémonies de l'initiation se dérouleront donc au Centre Notre-Dame, 435 rue Laurier, Saint-Jean.

VEILLEE D'ARMES

Samedi le 19 février à 11 heures, p.m., à la Cathédrale de Saint-Jean, il y aura "Veillée d'Armes" préparatoire à l'initiation aux trois degrés de l'Ordre colombien qui se déroulera le lendemain, dimanche le 20 février.

La cérémonie à la Cathédrale, samedi soir, sera présidée par M. l'abbé Guy Pratt.

Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre officiera la messe et prononcera l'homélie.

Tous les Chevaliers et leur épouse ou compagne sont cordialement invités.

M. Albert Chouinard est décédé à l'âge de 69 ans

IBERVILLE - M. Albert Chouinard, autrefois de Ste-Brigide, est décédé le 16 février 1966 à l'âge de 69 ans, des suites d'une intervention chirurgicale, à l'hôpital de St-Jean.

Il laisse dans le deuil son épouse née Germaine Gaulin et ses treize enfants: M. et Mme Roland Chouinard (Angèle Berteau), M. et Mme Roland Robert (Florence), M. et Mme Yvon Chouinard (Perle Masseau), M. et Mme Gaston Lafond (Rachel), M. et Mme Normand Messier, (Thérèse), M. et Mme Germain Tétreault (Réjeanne), M. et Mme André Chouinard (Pierrette Rochon), M. et Mme Martial Tétreault (Jeanne d'Arc), M. et Mme Jean-Guy Chouinard (Monique Hamel), M. Gilles Chouinard, M. Gérard Chouinard, M. et Mme Réjean Breton (Lorraine), ainsi que M. Marcel Chouinard.

Il laisse également vingt petits-enfants, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Valmore Quintin (Milda Chouinard), M. et Mme Aldéi Clouâtre (Léona), Mme Vve Odéal Jetté (Rose-Alma), M. et Mme Achille Bissonnette (Dolorès), M. et Mme Edmond Benoit (Germaine) M. et Mme Eugène Chouinard, M. et Mme Philippe Chouinard, M. et Mme Armand Chouinard, M. et Mme Germain Chouinard, M. Albert Choinière, Mme Oliva Chouinard, M. David Daigneault, M. et Mme Adrien Gaulin, M. et Mme Arthur Larose.

Ses oncles et tantes M. et Mme Clodomir Sénécal et Mme Alfred Lamarche, de nombreux cousins, cousines, neveux, nièces et amis.

La dépouille mortelle est actuellement exposée au salon funéraire Oligny à Iberville. Le service funèbre aura lieu samedi matin à 11h. en l'église St-Athanase d'Iberville.

L'inhumation se fera au cimetière de Ste-Brigide.

Nos plus sincères condoléances à la famille affligée par ce deuil.

Requêtes demandant la construction d'égout et d'aqueduc à St-Jean

ST-JEAN -- Des requêtes demandant la construction des services d'égout et d'aqueduc sur la rue Frontenac de la rue Lafontaine vers l'ouest et sur la rue Vaudreuil, subdivision no 67 du lot no 11 du cadastre de la paroisse Saint-Jean, ont été déposées, devant les membres du conseil municipal de St-Jean, lors d'une séance spéciale.

Les échevins ont confié ces requêtes à leur ingénieur, M. Marcel Bernard, qui verra à prendre les dispositions nécessaires pour faire suite à ces requérants.

Le personnel de la bibliothèque et de la cinémathèque veut être syndiqué

ST-JEAN -- La Commission des relations de travail du Québec, a fait parvenir un avis aux autorités municipales de St-Jean, en date du 1er février, les informant qu'une demande en accréditation avait été présentée par le Syndicat national des employés de bureau de l'hôtel de ville, à l'égard du groupe de salariés de la Bibliothèque et de la Cinémathèque municipale à l'exception de la bibliothècaire en chef.

Réunion de la SSJB le 9 mars

ST-JEAN - La Société St-Jean - Baptiste féminine de St-Jean, section Marguerite Bourgeois, tiendra son assemblée mensuelle le mercredi 9 mars, au secrétariat de la Société St-Jean Baptiste diocésaine de St-Jean, au no. 192, rue Richelieu, suite 7, St-Jean, à 8h. p.m..

L'organisme présentera également l'avis de motion concernant l'augmentation de la cotisation annuelle de $2. à $3.

Aux Etats-Unis en 1966

La Croydon, de Saint-Jean contribuera à l'exportation de meubles pour un million

ST-JEAN -- La compagnie Royalmetal Corporation Ltée qui contrôle l'usine de la Croydon Furniture de Saint-Jean, estime vendre environ pour un million de dollars de pupitres en bois, fabriqués au Québec, sur le marché américain.

Cette communication a été confirmée par M. R.P. McLean, vice-président et gérant-général de cette compagnie.

Le Royalmetal Corporation estime entre trois quarts d'un million et un million de dollars, la somme representant les meubles vendus aux Etats-Unis en 1966.

Oeuvres de cinq peintres exposées

ST-JEAN -- La Galerie Québécoise a organisé un vernissage pour les oeuvres de cinq peintres féminins de notre ville, au Séminaire de Saint-Jean.

L'ouverture officielle du vernissage fut faite par M. Fernand Roy, maire suppléant de la cité de Saint-Jean, délégué par Son Honneur le maire, M. L.N. McMillan.

Y assistait également, M. l'abbé Jacques Dorais, représentant de Monseigneur Eugène Martineau, P.D.

Une foule de connaisseurs a pû admirer les toiles de Claire Fay, Mainville , Margau, Florence et J. Simard, dans une ambiance très agréable.

Ces mêmes toiles peuvent actuellement être admirées soit à librairie Payette, soit aux Ameublement de bureau Richelieu.

La situation financière de l'A.P.M.R.-H.M. est bonne

ST-JEAN - Selon un des organisateurs de l'assemblée générale de l'Association parents-maîtres de la régionale Honoré Mercier, cette réunion fut un éclatant succès.

En effet, trois cents personnes y ont assisté avec grand intérêt. Il était possible de reconnaitre parmi le personnel enseignant, non seulement des professeurs des cours secondaires mais aussi des cours primaires dont bon nombre de religieux et religieuses.

D'autre part les Associations ont très bien répondu à l'invitation qui fut lancée et leurs délégués ont pris grand intérêt à la conférence.

Seule la participation des parents à ce qui, cependant les touche de près, l'éducation de leurs enfants, semble devoir être animée dans le public afin que, dorénavant, ils soient plus nombreux à ces assemblées d'information.

FINANCEMENT

Les dépenses encourues par cette organisation d'assemblée générale, papeterie, secrétariat et goûter de fin de soirée, furent couvertes d'une part par un don du syndicat des professeurs, d'autre part par un don identique de $100. de la régionale, encouragée en ce sens par les directive de la Fédération des Commissions scolaires du Québec.

Une perception de cotisations de $110 devait en plus permettre provisoirement au nouveau trésorier de voir l'avenir de l'A.P.M.R. avec confiance.

Pas de représentants à la ligue des cadets de l'air pour St-Jean

ST-JEAN.- Les administrateurs municipaux de la ville de Saint-Jean n'ont pas jugé bon de nommer de représentant au sein du Comité des répondants de la Ligue des cadets de l'air de notre région.

Lors d'une convocation spéciale, les échevins ont demandé au greffier municipal, Mlle Charlotte Morais, de bien vouloir écrire à cette Ligue des cadets de l'air, pour dire que cette demande ne relèvait pas de la cité.

Ces stages amènent une meilleure compréhension pour les employeurs

ST-JEAN - M. Hervé Paquette, prenant la parole au nom des employeurs de la région qui ont accepté de recevoir des étudiants stagiaires, finissants du cours commercial de 11è année, devait au cours de son allocution mettre en lumière l'opinion générale:

"Nous savons les pressions qui s'exercent d'une part chez les employeurs en vue du recrutement d'un personnel de plus en plus qualifié et d'autre part par les jeunes eux-mêmes qui ressentent le besoin d'être mieux préparés à affronter les exigences de ce monde moderne.

"L'éducation est un sujet très à la mode depuis quelques années et nous pouvons constater les efforts considérables qui furent faits par nos gouvernants en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé et d'en faciliter l'accès à tous.

M. Hervé Paquette devait conclure: "Vous pouvez être assurés que ces stages suscitent beaucoup d'intérêt et ne pourront qu'apporter une plus grande compréhension entre éducateurs et employeurs."

L'initiation au travail est utile pour la relève

ST-JEAN -- Pour la deuxième année consécutive, le Service d'orientation de la régionale Honoré Mercier organisait des stages d'observation pour les finissants du cours commercial des écoles Notre-Dame du Sacré-Coeur, Beaulieu et Saint-Patrick.

Cette année, quelque 234 stagiaires furent reçus et seront reçus dans les endroits tels que: garages, hôpital, magasins, journaux locaux, banques, caisses populaires bureaux de professionnels, secrétariat des secteurs municipal, fédéral, industriel, diocésain et scolaire (privé et public).

Ce projet fut réalisé grâce à l'étroite collaboration des employeurs, des directions d'écoles, des professeurs et des gérants de Caisses populaires.

Prenant la parole, Mme Odette Leduc, coordonnatrice de l'organisation des stages et professeur documentaliste, devait présenter ses remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à cette oeuvre.

S'adressant aux journalistes elle devait souligner: "grâce à vous, la population de Saint-Jean et de la région peut se rendre compte des efforts réalisés dans le domaine de l'éducation pour répondre aux besoins actuels de l'adolescent.

Aux étudiants elle devait affirmer : "La relève, c'est vous étudiants qui, demain, continuerez le travail que vos prédécesseurs auront si consciencieusement accompli. "J'espère que vous écouterez leurs conseils et que, surtout, vous saurez les mettre en pratique. Dites-vous bien ceci: si un jour je deviens une femme, un homme digne de ce nom, ce sera sans aucun doute grâce à l'un ou l'une de ceux qui m'ont initié au travail.".

Siège à Saint-Jean

ST-JEAN.- Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation du nom de "Meubles Régence Inc." avec un capital total de $100,000 divisé en 4,100 actions ordinaires d'une valeur nominale de $10 chacune et en 590 actions privilégiées d'une valeur nominale de $100 chacune.

Le siège social de la compagnie est à St-Jean. Son but est de faire le commerce de meubles et nouveautés de toutes sortes.

Démission de Mme Agasse

ST-JEAN -- Le conseil municipal de Saint-Jean a accepté la démission de Mme H. Agasse, employée à la Bibliothèque municipale.

Cette démission devait prendre effet le 28 janvier 1966.

Approbation

ST-JEAN -- Le ministère des Affaires municipales du Québec a approuvé un emprunt temporaire de $33,500 devant servir à l'achat d'une partie de terrain de la Standard Clay à St-Jean.

Cette confirmation a été rendue publique, lors d'une séance spéciale des membres du conseil municipal de St-Jean.

Soirée de danse à Napierville

NAPIERVILLE (DNC) -- Il y aura une grande danse, à la salle de l'école secondaire de Napierville, dimanche, soir, le 20 février. Un orchestre de renom fera les frais de la musique, Bienvenu à tous.

Les lumières de circulation à Saint-Jean sont désuètes

ST-JEAN - Le directeur de la Sûreté municipale de St-Jean, M. J.T.A. Charron, a présenté un rapport détaillé aux membres du conseil municipal, lors d'une réunion spéciale, concernant les systèmes de lumières pour la circulation.

M. Charron estime que les systèmes actuels ne répondent plus aux besoins actuels pour la circulation.

Le directeur Charron soutient également, dans sa lettre, que la cité doit défrayer chaque année, des dépenses additionnelles pour la réparation de ces systèmes qui sont défectueux.

De l'avis de la majorité du conseil, il en coûterait plusieurs milliers de dollars pour rafraîchir ces systèmes de lumières.

Toutefois, le conseiller Fernand Roy a suggéré que la cité envisage un budget spécial pour remplacer par un équipement plus moderne ces systèmes de la rue St-Jacques et autres rues.

Par ailleurs, le représentant du quartier sud, M. Guy Normand a souligné que la cité devra prendre position relativement aux recommandations faites par la Commission de la circulation et du stationnement qui favorisait des sens uniques sur les rues St-Jacques et St-Charles.

Ces questions seront vraisemblablement inscrites à l'ordre du jour d'une prochaine convocation de ce conseil.

Une offre de vente

ST-JEAN -- Au feuillet 123 du conseil municipal de Saint-Jean, soumis pour approbation aux échevins, lors de la récente séance spéciale, Mme Irénée Lanoue, par sa lettre du 19 janvier, porte à la connaissance du conseil qu'elle a offert à la Commission scolaire régionale Honoré-Mercier de lui vendre un terrain situé sur le côté nord du prolongement de la rue St-Jacques, Grand Bernier, en vue de la construction de l'école polyvalente.

Expropriation pour obtenir des terrains?

ST-JEAN -- La cité de Saint-Jean fera appel à Me Roland Tremblay, aviseur légal de la ville, pour connaître son opinion relativement à une demande d'expropriation que la cité devra imposer à la succession Baillargeon, pour obtenir les terrains nécessaires pour construire les services d'utilités publiques dans ce secteur ouest des rues Baillargeon, etc. en vue de permettre un développement domiciliaire que projette de faire le notaire Jean Meunier.

Le conseil avait autorisé M. Marcel Bernard ingénieur municipal, d'entendre les démarches avec la succession Mlles Baillargeon, de St-Lambert, en vue d'obtenir les cessions de rues; mais il semble que les démarches ont été infructueuses.

Pour que la cité puisse construire des services d'utilités publiques, il faut qu'elle obtienne une emprise des rues St-Georges et Paradis sur une longueur de 113,229.6 pieds.

Devant ce refus de la succession Mlles Baillargeon, les échevins ont décidé de demander un avis légal et ensuite prendre les demandes d'expropriation.

Pour sa part, le représentant du quartier centre, M. Alphonse Lorrain, a suggéré que le notaire Jean Meunier et les Mlles Baillargeon défrayent la moitié des dépenses occasionnées par la cité pour donner les services publics.

Remerciements

ST-JEAN -- L'Université de Montréal, dans une lettre adressée aux autorités municipales de Saint-Jean, désire exprimer leur vive reconnaissance et gratitude, pour l'octroi annuel que la cité de Saint-Jean verse à cette université canadienne.



LORS DU VERNISSAGE organisé par la Galerie Québécoise au Séminaire de Saint-Jean, nous remarquons dans l'ordre habituel Mmes Daniel Simard; Roméo Girard (Florence); Normand Galipeau (Margau); M. l'abbé Jacques Dorais, M. Fernand Roy, maire suppléant de la cité de Saint-Jean; Mme Monique Lainesse (Mainville) et Mme Jacques Brunelle (Claire Fay).



Ouverture de la nouvelle érablière
"Meunier" au mont St-Grégoire
Dimanche le 27 février à 1h. P.M.
Les breuvages et
La tire seront distribuées gratuitement
ORCHESTRE: "LES PASTELS"
Prix spécial pour groupe durant la saison des sucres
(Salle spacieuse pour tous genres de réceptions)
Repas, tire, etc.
Tél. St-Jean, 346-3146
Montréal 739-2913

L'usine de la Kruger à Bromptonville ne sera pas fermée -M. Kruger-

MONTREAL --La Kruger Pulp and Paper Limited, Montréal, a démenti la nouvelle parue dans un journal soutenant qu'une fois que son complexe de pâte et papier de $75 millions serait en exploitation à St-Félicien, Québec, la compagnie fermerait son usine de papier journal de Bromptonville, Québec.

M. B.J. Kruger, président de Kruger Pulp and Paper Limited, a qualifié "d'inexacte et de non fondée" la nouvelle publiée par le journal. Il déclare que la compagnie avait l'intention, non seulement de continuer l'exploitation de son usine de Bromptonville, mais de l'étendre. "Depuis que nous avons acheté la fabrique de Bromptonville en 1950, nous avons investi plus de $18 millions dans son expansion et sa modernisation. Nous venons de parachever, au coût d'un million de dollars, la première phase d'un autre programme d'expansion et de modernisation de cinq ans à cette usine. Ce programme engagera une mise de fonds de l'ordre de $10 millions. Par conséquent il doit être évident que nous n'avons pas l'intention de fermer la fabrique de Bromptonville ou d'en réduire l'exploitation," disait-il.

Le président de la compagnie a également démenti une suggestion de l'article du journal voulant que les employés de l'usine de Bromptonville passent à celle de St-Félicien afin de travailler dans la nouvelle usine de papier journal. "Cette suggestion est non seulement inexacte en raison de notre intention de continuer et d'étendre nos opérations à l'usine de Bromptonville, mais elle est contraire à la ligne de conduite énoncée par le gouvernement du Québec recommandant d'utiliser et de mettre en valeur les ressources humaines et naturelles disponibles dans la région où s'établit une nouvelle entreprise. Dans l'exploitation du nouveau complexe de St-Félicien, nous avons la ferme intention d'utiliser l'effectif ouvrier de la région de St-Félicien."

Le premier ministre Jean Lesage avait annoncé le mois dernier que la Kruger Pulp and Paper construirait un complexe de pâte et papier de $75 millions à St-Félicien municipalité située à environ 150 milles au nord de la ville de Québec. Le complexe sera construit en trois phases commençant par la construction d'une usine de papier journal de $30 millions au printemps de cette année; une expansion visant à doubler la capacité de l'usine pour 1980; et la construction d'une fabrique de pâte chimique de $45 millions, qui sera entreprise au début de 1968.

Le député J. Bernier comparaît sous des accusations de trafic d'influence et de conspiration

MATANE PC Le député de Matane à l'Assemblée législative, M. Jacques Bernier, s'est présenté hier matin au palais de Justice de Matane pour comparaître sous des accusations de trafic d'influence et de conspiration.

Il a choisi d'être jugé devant un juge et 12 jurés et son enquête préliminaire a été fixée au 17 mars prochain. Il était accompagné de deux avocats, Me René Letarte de Québec et Charles-H. Quimper de Matane.

Le député Bernier est accusé d'avoir exigé et accepté des sommes de $350 d'Adéodat Michaud, de $500 de Lucien St-Louis et de $100 et Jean-Louis Martel.

Il est de plus accusé d'avoir conspiré pour commettre ces infractions avec un organisateur de son comté à savoir M. Alphonse Turcotte.

Celui-ci s'est aussi présenté en cour pour répondre à l'accusation de conspiration et il a choisi d'être jugé devant un juge et 12 jurés. Son enquête préliminaire a également été fixée au 17 mars prochain.

Les accusations contre le député Bernier avaient été portées quelques heures à peine avant que ne débute la 6e session de la 27e législature, soit le 25 janvier.

MM. Bernier et Turcotte ont comparu ce matin devant le juge L.-J. Gagnon de la cour de magistrat, celui-ci ne présidera cependant pas à l'enquête préliminaire puisqu'il a demandé à être relevé de cette fonction étant donné qu'il est de l'endroit.

SUITE DE

LE THÈME...

tonguay, conseiller en orientation; mercredi, "la vie nationale"; et samedi, "la coopération internationale".

Le vendredi après-midi, les professeurs et les parents seront également invités à participer à une messe communautaire.

Le programme des conférences a été préparé par un groupe de responsables dont la présidente est Mme Laurent St-Pierre, assistée de M. Roger Chamard, vice-président; Roland Mongeau, secrétaire, et M. Alfred Desrochers, en charge de l'information et publicité. Les autres membres du comité sont M. Lucien Lambert, M. Robert Blouin, l'abbé Claude Lague, Mlle Germaine Perreault, Mme Gérard Roy, Mme Louise Desrochers, et Mme Henri Denicourt.

Réponse au discours du Trône

L'adresse est acceptée

QUEBEC (PC) — Après trois semaines de débats, l'Assemblée législative a adopté jeudi l'adresse en réponse au discours du Trône puis elle a procédé avec célérité à l'acceptation en deuxième lecture de divers projets de loi.

Les députés québécois ont siégé sans interruption toute la journée de jeudi, depuis 11 heures de la matinée, sans interrompre leurs travaux pour les repas du midi et du soir.

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône acait débuté le 26 janvier et il avait été entrecoupé d'un débat prolongé sur une motion de blâme portant sur la politique du gouvernement en matière d'éducation.

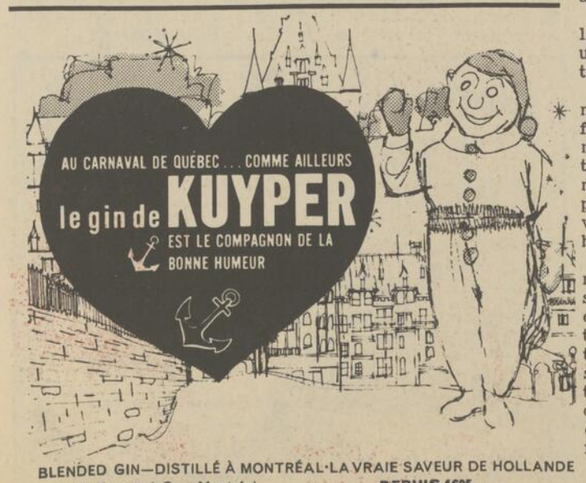
Après l'adoption de l'adresse, l'Assemblée législative a adopté une motion du gouvernement qui vise à former un comité des deux Chambres de la législature québécoise qui aura pour fonction de faire des recommandations au gouvernement sur l'établissement d'un régime québécois d'assurance-santé.

L'Assemblée législative a ensuite procédé à la deuxième lecture d'un projet de loi visant à modifier la loi électorale, projet de loi qui est renvoyé à un comité restreint de la Chambre.

Elle a aussi procédé à la deuxième lecture et à l'examen en comité plénier d'un projet de loi qui prolonge d'une autre année la loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires.

L'Assemblée législative, qui a levé sa séance peu après huit heures trente jeudi soir, au lieu de dix heures comme à l'accoutumée, a encore accepté en troisième lecture la loi du temps règlementaire qui a pour but de décréter sous forme de loi les dispositions relatives au temps règlementaire qui sont présentement en vigueur sous forme de règlements.

Vendredi, l'Assemblée législative ne tiendra pas de séance pour permettre aux députés d'assister, s'ils le désirent, au service funèbre du député Germain Caron, décédé lundi dernier, qui représentait la circonscription de Maskinongé et siégeait dans l'opposition.



BLENDED GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL·LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John de Kuyper & Son, Montréal DEPUIS 1695



La vitesse tue

WOODBRIDGE, Virginie (PA) — Un marine américain, originaire de Montréal, et son compagnon, ont connu la mort au début de la journée, hier, quand leur automobile a quitté la route. Selon le rapport de la police, les jeunes gens filaient à une allure folle.

Les victimes sont Douglas Kenneth Cotton, 23 ans, un Montréalais, et William Lee Cline, 22 ans, de Myersville, dans le Maryland.

La police de l'Etat a expliqué que l'auto avait dérapé dans une courbe près de Woodbridge, au sud de Washington.

Les deux militaires étaient stationnés à la base de Quantico.

Réunion des conservateurs samedi

OTTAWA (PC) — Les dirigeants du parti conservateur se rencontreront à Ottawa samedi en vue de jeter un regard sur le présent et l'avenir.

Quelque 100 personnes participeraient à la réunion annuelle du comité directeur du parti. M. John Diefenbaker, chef du parti prononcera une allocution à cette occasion.

Le choix de la date du prochain congrès national cette année, les problèmes consécutifs à la réfection de la carte électorale et l'analyse de la dernière campagne électorale seraient les principaux thèmes des discussions.

Le comité directeur englobe dans ses rangs les personnages de premier plan du parti. On y retrouve notamment les anciens leaders nationaux, les leaders provinciaux, les dirigeants de l'Association conservatrice progressiste et quelques autres.

Dimanche, ce sera au tour de l'exécutif national féminin du parti de tenir ses assises.

Une législation des eaux?

QUEBEC (PC) — M. Gaston Binette, ministre des Richesses naturelles, a déclaré que son ministère était à élaborer une législation générale des eaux du Québec.

Le ministre a précisé que la nouvelle législation ne sera pas prête cette année, mais il a affirmé que des amendements aux lois actuellement existantes seront apportés pendant la présente session, dans le but de solutionner certains problèmes urgents.

M. Binette a fait cette déclaration alors que se poursuivait en chambre le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône. Le débat s'est continué sans interruption pendant toute la journée, en vue de hâter les travaux de la Chambre.

D'un autre côté, le ministre a annoncé que la direction générale du nouveau Québec implantera sous peu à la Baie de la Déception, dans le Grand Nord québécois, un nouveau village qui sera occupé par les esquimaux.

Ce village constituera éventuellement un des premiers éléments d'une industrie touristique dans le Grand Nord québécois.

Semaine scoute au Canada

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, et le ministre du Nord canadien, M. Arthur Laing, prendront part aux cérémonies qui marqueront, vendredi, le début de la Semaine scoute à travers le pays.

Le premier ministre présentera un écusson spécial à un louveteau d'Ottawa pour marquer le 50e anniversaire de fondation du premier groupe de louveteaux.

Plus de 320,000 scouts sont attendus dans la capitale, du 20 au 27 février.

"L'homme et la cité"

NATIONS UNIES (AFP)—La journée mondiale de la Santé qui marque chaque année, le 7 avril, l'anniversaire de la fondation de l'organisation mondiale de la Santé sera consacrée cette année à "l'homme et la cité".

A cette occasion, l'Organisation mondiale de la santé, au moyen de conférences, articles de presse, commentaires à la radio et à la télévision, entend attirer l'attention du monde sur les problèmes et les risques que pose pour la santé humaine la vie dans les cités modernes.

D'ici la fin du siècle, soixante pour cent de la population du monde vivra dans les villes, contre 33,3 pour cnt (soit un milliard d'êtres humains environ) aujourd'hui.

Selon l'organisation mondiale de la santé les risques causés par la vie dans les cités modernes ne comprennent pas seulement ceux bien connus de la pollution de l'eau et de l'air, mais aussi la "pollution morale" causée notamment par les mauvaises conditions de l'habitât, le bruit qui est à la source de désordres nerveux, de tensions susceptibles de causer maladies, conflits sociaux et familiaux, irritation, accidents.

Bilan définitif: 16 morts

DUISBOURG, Rhenanie-Westphalie (AFP) — Seize morts: tel est le bilan définitif de la catastrophe qui s'est produite mercredi au puits "Président un" de la mine "Rossenray" à Kamp-Lintfort. 13 victimes ont été ramenées à la surface et identifiées. Trois autres mineurs sont encore ensevelis sous les décombres. Selon un porte-parole de la mine il n'y a plus aucune chance de les retrouver vivants.

Les manifestations prévues pour le carnaval ont été annulées dans la ville de Kamp-Lintfort où les drapeaux ont été mis en berne. Les funéailles des victimes auront lieu vraisemblablement mardi prochain.

50,000 dm ont été mis à la disposition des familles des disparus par le gouvernement du Land de Rhénanie Westphalie. La haute autorité de la CECA, qui apportera également une aide aux victimes a adressé un télégramme de condoléances au gouvernement du Land.

Nomination du juge Elie Salvas

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a annoncé hier que le juge Elie Salvas, juge de la Cour supérieure depuis au-delà de 25 ans, avait été nommé juge de la cour du banc de la reine de la province de Québec, en remplacement du juge P.A. Badeaux, qui a pris sa retraite le 12 février.

Le juge Salvas avait pratiqué le droit à Sorel avant d'être nommé juge de la Cour supérieure le 13 décembre 1940.

Mme Vanier, premier chancelier

OTTAWA (PC) — Mme Georges-P. Vanier a été officiellement installée hier matin comme premier chancelier laique de l'Université d'Ottawa lors d'une des plus brillantes cérémonies académiques que l'on ait vues à Ottawa.

La cérémonie s'est déroulée à l'église du Sacré-Coeur devant une foule nombreuse de dignitaires.

"Cet hommage s'adresse moins à ma personne qu'à la femme canadienne, mère de famille préoccupée de la formation des jeunes qui seront demain les chefs de file de notre patrie", a dit l'épouse du gouverneur général en acceptant ce haut poste.

Le nouveau chancelier a formulé le voeu que l'université se forge la réputation d'être un centre académique d'importance internationale, ce qui contribuera dans une large mesure, dit-elle, à donner à Ottawa l'aspect non seulement d'une capitale politique mais également d'une capitale culturelle.

Mme Vanier a fait remarquer qu'Ottawa reflète la dualité de la société canadienne et qu'elle peut faire valoir l'enrichissement qu'apporte au pays son pluralisme essentiel.

"même si les oblats, a poursuivi le chancelier, ont cédé leur contrôle exclusif sur l'université, cela ne veut pas dire que cette institution de haut savoir est devenu un centre de matérialisme ou d'athéisme".

"La responsabilité des administrateurs de l'université, dit-elle, est de contrôler, réglementer et déterminer la politique de l'institution dans le domaine de l'éducation selon des principes chrétiens et conformément à sa tradition et à son caractère bilingues."

Dr Penfield

Mme Vanier a ensuite remis un doctorat honoris causa au Dr Wilder Penfield, de Montréal président de l'Institut Vanier de la famille.

"Si nous pouvons découvrir les moyens d'enrichir la culture de la famille, a repris le Dr Penfield, nous affermirons l'éducation universitaire tout en fournissant un remède aux maux de la société."

M. Lévesque réclame un amendement

QUEBEC (PC)—M. René Lévesque a réclamé hier à l'Assemblée législative un amendement à la loi fédérale de la radiodiffusion et de la télévision qui mette fin "au merchandising de la politique sur les ondes".

Soulignant qu'il parlait à titre personnel," étant donné qu'il s'agit d'un domaine de juridiction fédérale", le ministre de la Famille et du Bien-être a fait sienne une résolution du dernier congrès de la Fédération libérale du Québec qui demande que soit amendée la loi fédérale pour forcer les stations de radio et de télévision d'accorder du temps gratuit sur les ondes aux partis politiques et pour les empêcher de vendre du temps supplémentaire à tout parti et à tout candidat.

"La loi fédérale actuelle, a déclaré M. Lévesque, qui intervenait dans le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, est faite de mesures à moitié cuites qui créent un véritable merchandising de la politique.

"Tout le monde sait que le plus gros boulet attaché aux finances des partis politiques, c'est la radio et la télévision", a souligné M. Lévesque qui a par ailleurs soutenu que les stations "dites privées," sont en fait une propriété publique.

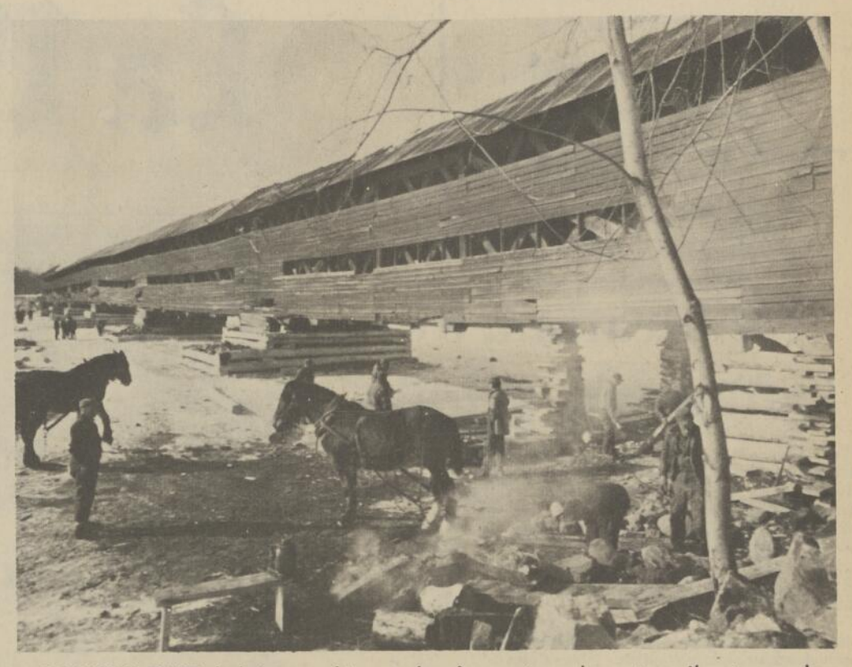
Les stations privées de radio et de télévision utilisent certaines longueurs d'ondes et certains canaux dont le nombre est limité, a noté M. Lévesque, et qui appartiennent à la collectivité. Il a ajouté que les propriétaires de stations privées avaient souvent tendance à l'oublier.

Jean-Jacques Bertrand

Auparavant M. Jean-Jacques Bertrand (UN — Missisquoi) avait suggéré, intervenant dans le même débat, d'imposer aux stations privées, de même qu'à Radio-Canada l'obligation d'accorder aux partis politiques, selon des critères à être établis par les chefs du parti ou les représentants des partis, un droit d'utiliser la radio et la télévision.

Ce droit d'utilisation gratuite des ondes devrait, selon M. Bertrand, s'appliquer non seulement en dehors des campagnes électorales, mais "surtout durant" les campagnes électorales.

"Il s'agit là d'un service d'utilité publique", a dit le député de Missisquoi.



CE VIEUX PONT de bois ne subira pas le même sort que les autres. Il est en quelque sorte une relique du vieux Québec. Construit il y a soixante-dix ans, le pont Marchand situé à Fort Coulonge, soit à soixante milles au nord-ouest d'Ottawa, sera plutôt remis en bon ordre. Déjà une trentaine d'hommes s'affairent à le reconstruire. Chaque pièce est mise en place à la main.

Selon M. René Lévesque

$175 millions d'allocations familiales: gaspillage public

QUEBEC (PC) — La distribution faite par le gouvernement fédéral de $175 millions d'allocations familiales au Québec est "un gaspillage de fonds publics par rapport au rendement" que ces allocations pourraient donner, a affirmé jeudi à l'assemblée législative M. René Lévesque, ministre de la Famille et du Bien-être.

Réitérant l'intention du gouvernement québécois de hausser les allocations familiales et d'en modifier le mode de distribution, M. Lévesque s'est référé à "une lenteur criminelle à force de durer." Il a souligné que le Québec avait formulé des suggestions précises au gouvernement fédéral lors d'une récente conférence fédérale provinciale des ministres du Bien-être, visant à hausser les allocations familiales et scolaires et à en changer le mode de distribution.

M. Lévesque a déclaré qu'à cette conférence fédérale-provinciale, qui a eu lieu en janvier, "le gouvernement du Québec s'est engagé à agir seul si le gouvernement fédéral ne pouvait pas bouger à temps, c'est-à-dire le plus vite possible."

"On a continué le dialogue avec nos amis de la juridiction fédérale," a déclaré M. Lévesque qui intervenait dans le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône," mais ce dialogue ne peut pas durer indéfiniment."

"Combien de conflits et de problèmes, dans ce pays où nous sommes nés, sont nés de la lenteur criminelle, à force de durer, des réactions des "establishment" administratifs qui trainent, qui multiplient les comités qui se marchent sur les pieds, qui font des études, qui se demandent si ça va être politiquement ci, politiquement ça," a ajouté le ministre de la Famille et du Bien-être.

Paternalisme dénoncé

Marquant son intervention d'un ton vigoureux, M. Lévesque a dénoncé "le vieux paternalisme, le côté big brother du soi-disant senior government".

Il a lancé également la remarque qu'il est temps qu'Ottawa se "demande s'il n'y aurait pas lieu maintenant d'arrêter de trouver des problèmes aux solutions."

Le gouvernement québécois a suggéré au gouvernement canadien de porter de $10 à $20 par mois les allocations scolaires aux élèves de 16 et 17 ans et de créer de nouvelles allocations scolaires pour les élèves de 18 ans. Le Québec a également suggéré de porter de $8 à $16 par mois les allocations familiales aux enfants de 13 à 15 ans inclusivement qui sont aux études et qui sont issus de familles nombreuses, c'est-à-dire que les allocations familiales, pour cette catégorie d'âge, soient doublées pour les familles où il y a 3 enfants et plus.



La Voix de l'Est

Hockey...baseball..football..courses...tennis...natation...
pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe...
lutte... soccer... cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

SPORTS

POUR UNE MEILLEURE QUALITE, EXIGEZ:
WHITE ROSE
LES HUILES GR
rue St-Charles, sud 378-2172 G. Choquette
Casier postal 13
Granby 378-2171 R. Wilcott

Granby et St-Jean au pied du mur



CHEF
ici et là dans les SPORTS
AVEC Bernard Brodeur

UNE EXCELLENTE SUGGESTION DE M. FLEURY

Pourquoi pas une ligue de hockey strictement nationale et canadienne! Voilà la meilleure suggestion émise à la suite de l'expansion de la ligue Nationale, une expansion qui a révolté plus d'un Canadien, et qui continuera de faire couler beaucoup d'encre. Même nos gouvernements se sont permis quelques critiques; et avant hier, un sénateur américain demandait qu'une enquête soit faite à ce sujet.

Mais, la NHL n'entend pas réagir ou changer quoi que ce soit, malgré toutes les pressions exercées sur elle. Le geste officiel a été posé, et pour rien au monde il ne sera modifié, à moins qu'une des six nouvelles villes décide d'abandonner maintenant.

Parmi les suggestions faites ici et là à travers le Canada, il s'en trouve une qui a retenu tout particulièrement notre attention. Elle vient d'un grand connaisseur de hockey, M. Lionel Fleury, président de la CAHA, l'organisme majeur du hockey mineur et amateur au Canada. M. Fleury a employé les termes les plus acerbes pour critiquer la ligue Nationale, qualifiant même d'exclavage pur et simple imposé par le circuit majeur aux joueurs du pays. Dans sa colère, M. Fleury a suggéré qu'une ligue vraiment nationale et ne comprenant que des équipes canadiennes soit fondée le plus tôt possible. Ce circuit pourrait s'attribuer le statut majeur et retenir ici les meilleurs prospects qui doivent infailliblement passer par la CAHA avant de graduer dans le hockey professionnel.

Plusieurs ont passé outre cette idée de M. Fleury, mais admettons qu'elle est pleine de bon sens, et c'est peu dire. Nous avons bien notre ligue Canadienne de Football; pourquoi pas notre ligue Canadienne de Hockey.

Certes qu'une telle ligue entrainerait une "guerre à mort" entre les gros bonnets de la ligue Nationale et ceux du circuit canadien pour l'obtention des meilleurs joueurs; mais il est difficile d'ignorer que la ligue Canadienne de football a su résister aux gros financiers américains. Le hockey pourrait certes en faire autant.

Difficile de savoir jusqu'où ira l'idée de M. Fleury, mais elle pourrait bien faire son petit bonhomme de chemin et aboutir à la réalité un jour. Aucun organisme n'est mieux placé que la CAHA pour lancer une telle initiative, croyons-nous. La suggestion de M. Fleury mérite une étude sérieuse.

HULL A ECHOUE

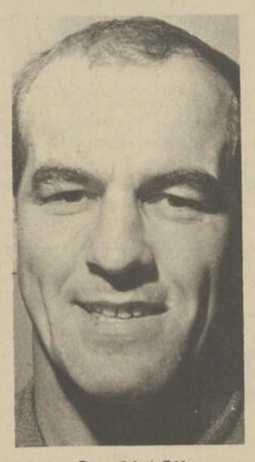
Il ne fait aucun doute que les partisans de Maurice "Rocket" Richard ne seraient pas révoltés à l'idée de savoir que le record de 50 buts en 50 joutes de leur idole a été battu par un grand joueur comme Bobby Hull. Ca fait toujours un petit quelque chose que de voir le record d'une de nos idoles éclipsé; mais Rocket lui-même a toujours affirmé que les records étaient faits pour être battus.

Il est officiel maintenant que Bobby ne pourra compter 50 buts dans les 50 premières joutes de son équipe. Mais, il y a bien des façons de comprendre le "dit record". Qu'il soit dit par exemple que Hull qui a compté jusqu'ici 46 buts, n'a pas encore joué 50 parties. Il a participé à son 46e match mercredi soir, de sorte qu'il peut encore compter 50 buts en 50 joutes... ce qui sera aussi discutable que le record du Rocket.

Il ne s'agit pas de discréditer "Monsieur Hockey", au contraire. Mais, les faits sont là. Vaut mieux voir le record de Richard enlevé par une super-vedette comme Hull que par un joueur bien ordinaire qui connait subitement une grosse saison... Il suffit de se rappeler que le fameux record de Babe Ruth a été éclipsé par un dénommé Roger Maris qui ne fait rien qui vaille depuis cette mémorable saison... Mantle... Williams sont des joueurs qui auraient pu justifier une telle marque, tout comme Hull pour celui du Rocket... Chose certaine, si Hull parvient à compter 50 buts dans ses 50 premières parties, les discussions reprendront de plus belle.

G. Black suspendu pour une partie

GRANBY- Guy Black, joueur -étoile des Gaulois de St-Hyacinthe qui détient actuellement le haut du pavé chez les compteurs de la ligue Provinciale senior, avec Bill Dupré du Sherbrooke, a été suspendu pour une partie à la suite de son altercation avec le joueur Hurtibise du Sherbrooke, dimanche dernier.



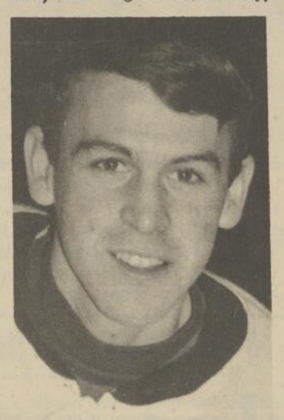
Guy BLACK

En apprenant la nouvelle, l'instructeur Claude Savary a déclaré: "Nous nous soumettons à cette décision, mais on ne m'empêchera pas de croire que Guy est victime d'une injustice flagrante, et d'un coup monté par les Castors de Sherbrooke qui voulaient l'éliminer pour une partie au moins, de leur chemin. Black, écope de la suspension qu'on aurait dû infliger à Hurtibise, car c'est lui qui a tenté de blesser Black, et non ce qu'on affirme. L'arbitre Munn a aussi fait preuve de "jaunisse " en changeant ainsi sa décision", a ajouté Claude Savary.

"C'est un dur coup pour nous, mais j'ai confiance que tous mes hommes combleront certe perte dimanche, à Drummondville", a conclu le bouillant instructeur des Gaulois de St-Hyacinthe.

Les Tigres perdent encore une fois à la 2e supplémentaire

GRANBY- La chance ne favorise vraiment pas les Tigres de Granby dans la présente série semi-finale "A" 4 de 7 de la ligue B M S. A l'instar des Vics de Granby l'an dernier, les Tigres de Granby,



Denis AUDETTE

pour la seconde fois dans la série, ont perdu un match après deux périodes supplémentaires, contre les Renards d'Iberville,

En effet, un but de Denis Audette, son 2e du match, alors que son club jouait à court d'un homme, à 5.18 de la 2e période supplémentaire, a permis hier soir aux Renards d'Iberville de vaincre les Tigres de Granby 6 à 5 , et de prendre une avance de 3 à 1 dans la série 4 de 7.

Disons immédiatement que les deux rivaux seront inactifs en fin de semaine, afin de permettre aux Tigres de se rendre à Manchester, pour un tournoi de hockey.

Les deux équipes se sont maintenues sur un pied d'égalité durant tout le match hier soir, comptant deux buts chacune dans les première et deuxième périodes, et un à la première période supplémentaire. Il ne restait que 8 secondes de jeu dans la 1ère période supplémentaire lorsque Gaétan Jacques compta, à 9.52, durant une punition à Gervais des visiteurs.

Une foule nombreuse a été témoin encore une fois d'un match vraiment spectaculaire et typiquement éliminatoire.

Pour les Renards, Denis Audette a réussi deux buts. Huard a aussi compté deux buts importants; les autres reviennent à Martel et Lachance. Pour les Tigres, Gaétan Jacques a été la vedette avec deux buts... chaque fois un but égalisateur à la toute fin d'une période. Fern Gaudreau, Poirier et Larose ont complété le pointage. Les cerbères Cabana et Lareau ont pris de beaucoup la vedette de cette rencontre.

Tout indique que la prochaine partie de cette série aura lieu mardi soir prochain, sur la patinoire du Iberville.

PREMIERE PERIODE:
1-Granby: Larose (Poirier) - 3.34
2-Iberville: Martel (J.N. Audette) 7.58
3-Iberville: Huard (Gervais) - 18.30
4-Granby: Jacques (Déragon-Poirier) 19.39
Punitions: malouin 7.11, Dumont et Charbonneau 17.30

DEUXIEME PERIODE:
5-Iberville: D. Audette (J.N. Audette-Surprenant) 2.05
6-Granby: Poirier (Jacques-F. Gaudreau) 4.16
7-Iberville: Lachance (J.N. Audette) 15.48
8-Granby: F. Gaudreau (Jacques) 16.04
Punitions: Lachance 3.05, - Martel et Forand 4.10, Malouin 12.07 et 15.42

TROISIEME PERIODE:
Aucun but
Punitions: Martel 6.12, Charbonneau 8.31, Deslauriers et F. Gaudreau 17.39, Ménard 17.50

SUPPLEMENTAIRE:
9-Iberville: Huard (Gervais-Dumont) 5.50
10-Granby: Jacques (Charbonneau- Déragon) 9.52
Punition: Gervais 9.17

2e SUPPLEMENTAIRE:
11-Iberville: D. Audette (J.N. Audette-Gervais) 5.18
Punition: Dumont 4.12

HOCKEY

LIGUE PROVINCIALE

St-Hya	39	23	12	4	154	130	50
Sher.	39	23	15	1	176	142	47
Dr'Vil.	40	17	19	4	143	149	38
V'Ville	40	11	28	1	147	199	23

HIER SOIR
Sherbrooke 4 Drummondville 4

Homenuik roule un 69 à Panama

PANAMA (PA) — Wilf Homenuik, de Winnipeg, a roulé un 69 hier, à l'ouverture de l'omnium de Panama et a rejoint Art Wall et Bob McCallister au premier rang des concurrents.

Wall est le seul golfeur à avoir un championnat dans chaque tournoi de la tournée des Caraibes, inaugurée il y a 10 ans. Les autres tournois sont ceux de Bogota, Colombie et Maracaibo.

Waterloo battu 9-3 à Québec, hier

QUEBEC (PC)—Jean Pilot a compté deux buts hier en conduisant les Indiens de Québec à un gain de 4-2 sur Richmond, Qué., ce qui a permis aux vainqueurs d'atteindre la semi-finale dans la classe C au tournoi international de hockey Pee-Wee.

Maxime Quoquochi et Daniel Vachon ont complété le total des Indiens tandis que Richard Gendreau et Claude Roy comptaient les buts des vaincus.

Hespeler, Ont., a également atteint la semi-finale du groupe C en écrasant Waterloo, Qué., 9-3. Rolland Morriseau a compté à deux reprises au profit des vaincus, dont l'autre compteur a été Michel Valcourt.

Ste-Foy a vaincu Cap-de-la - Madeleine 4-2 en matinée et est passée en finale de la classe AA contre Lasalle.

Pierre Lorentz, Claude Guay, Sarto Veilleux et Jacques Moore ont réussi les buts du Ste-Foy tandis que Gilles Therrien et Alain Daigle comptaient ceux des vaincus.

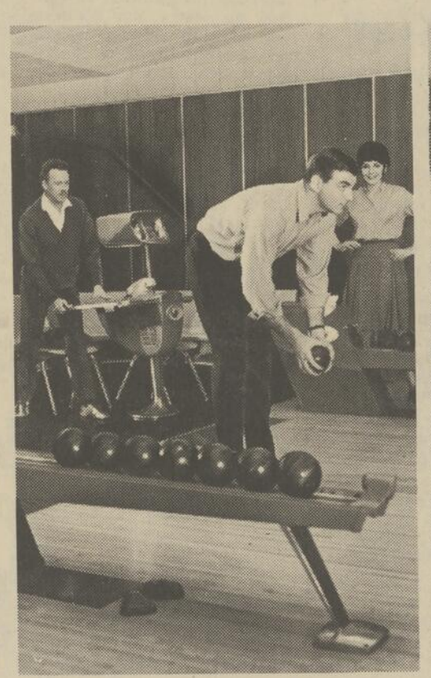
Un but de Bill Weber, à 4:43 de la première période supplémentaire, a permis au Richmond Hill, Ont., d'éliminer Arvida 3-2 dans la classe B et de passer ainsi en finale contre Leaside, Toronto.

Christian St-Pierre et Sylvain Rousseau ont marqué les buts d'Arvida.

QUEBEC (PC)—Frank Moore a compté un but à 2:55 de la première période supplémentaire hier soir en permettant au Kentville, N.E., de l'emporter 4-3 sur Pont Rouge dans la classe C au tournoi international de hockey Pee Wee hier soir.

Jean Lacroix, Yvon Delisle et Daniel Bédard ont réussi les buts des vaincus tandis que Alex Lindsay, Bruce Cochrane et Barry Walker complétaient le total des vainqueurs.

la vie est belle





quels que soient vos plaisirs préférés



DOW... toujours de bon goût

BRASSÉE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC PAR
DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

Clay ira dans l'armée

LOUISVILLE, Ky (AFP-PA) - Cassius Clay a été "reclassé" et reconnu "bon pour le service armé" jeudi par le conseil de revision de Louisville, sa ville natale, lequel l'avait reformé en 1964 pour "insuffisance intellectuelle" après qu'il eut échoué aux tests d'arithmétique élémentaire.

Le champion du monde, qui a eu 24 ans en janvier dernier, est ainsi immédiatement mobilisable, ce qui peut évidemment compromettre le combat pour le titre prévu le 29 mars à Chicago contre Ernie Terrell.

Il fallut deux heures de délibérations aux membres du conseil de revision de Louisville pour déclarer Muhammad Ali apte au service armé.

L'avocat du boxeur, Me Edward E. Jacko, de New York, n'a pas voulu révéler s'il ferait appel devant la commission spéciale de recrutement. En de tels cas, en effet, si cette commission confirme la décision du conseil de revision, le plaignant est immédiatement incorporable, mais, s'il y a le moindre litige, c'est alors au Pentagone d'en décider.

C'est en raison du besoin croissant de l'armée américaine en recrues que le dossier d'un certain nombre de réformés est soumis à la revision.

Réaction

A Miami, où il s'entraîne en vue de son match titulaire, Clay s'est écrié "Pourquoi moi?" en apprenant la nouvelle de son reclassement.

"Ils ne m'ont pas soumis à d'autres tests et je ne comprends rien. Comment peuvent-ils me faire ça à moi, le champion mondial des poids lourds?

"Comment peuvent - ils me classer 1-A, pourquoi tiennent ils tant à m'enrôler de préférence à tous les habitants de Louisville classés 1-A?"

Tout en parlant avec des enfants qui s'étaient rassemblés devant sa demeure de Miami, Clay a ajouté:

"Je ne puis comprendre pourquoi on me préfère, moi, l'unique champion mondial des poids lourds, à tous les joueurs de baseball, basketball et football?

"Pourquoi tient-on à me donner $80 par mois, à moi qui, en deux combats, ai payé six nouveaux jets?

"Pourquoi me choisir, moi qui paie le salaire annuel de 200,000 personnes?

"Je me bats pour le gouvernement chaque jour et je mets ma vie en danger. Neuf soldats sur 10 ne voudraient pas prendre ma place dans l'arène, car c'est trop dangereux."

Par contre, il a refusé de révéler s'il allait appeler de la décision du conseil de revision de Louisville.

Promoteurs

"On s'y attendait", déclarèrent simplement les promoteurs Irv Schoenwald et Ben Bentley qui, lundi seulement, ont fait installer à Chicago le quartier général de l'organisation du prochain championnat du monde.

"Puisque le match était conclu et de nombreuses dépenses engagées avant que la décision du conseil de revision soit prise, un éventuel appel de Clay serait pris en considération", ajouta Schoenwald qui poursuivit: "Nous marchons dans le noir, avec encore beaucoup de dépenses à faire, avant de savoir si Clay sera en mesure de défendre son titre".

"La Main Bout Inc." qui s'occupe de la retransmission télévisée en circuit fermé du combat, a déjà signé un contrat de $100,000 avec la BBC et la note de téléphone de cette nouvelle organisation doit déjà s'élever à plusieurs milliers de dollars", dit à son tour Schoenwald.

San Francisco a écrasé Québec mercredi

SAN FRANCISCO PA - Les Seals de San Francisco, qui occupent la dernière position de la Ligue de hockey de l'Ouest, ont mis fin mercredi soir à la plus longue série de défaites de leur histoire en remportant leur plus forte victoire, quand ils ont triomphé 13-5 des As de Québec de la Ligue Américaine.

Les Seals venaient tout juste de rentrer chez-eux à la suite d'une tournée de six villes de la Ligue Américaine au cours de laquelle ils n'avaient pas remporté une seule victoire. Quant aux As, ils menaient dans la Ligue Américaine avec une avance de 20 points.

Monty compte 3 buts à la 3e période et C'Ville gagne 5 à 4

GRANBY - Trois buts spectaculaires de Roger Monty dans la troisième et dernière période ont permis hier soir au Victoria de Cowansville de remporter une difficile victoire de 5 à 4 sur les Braves de St-Jean, et de prendre une avance de 3 à 1 dans la série semi-finale B de la ligue BMS.

La 5e joute sera de nouveau disputée à l'aréna de Bedford, dimanche après-midi.

La performance de Monty a éclipsé celle de Farrella qui avait réussi deux buts à la 3e période pour donner chaque fois l'avance aux Braves.

Les Braves de St-Jean, grâce à Corriveau et Bouchard, avaient pris une avance de 2 à 0 à la première période. Mais, Larocque et Ouellette avec un but chacun, ont rétabli les faits à la 2e reprise. On connait l'histoire de la 3e période; Monty se chargea de la préparer et d'en trouver l'issue. Son 3e but fut compté à 1.30 de la fin.

Le match a été assez rude, surtout à la 3e reprise alors que huit punitions furent décernées; plusieurs ont joué un certain rôle dans le pointage.



Roger MONTY

PREMIERE PERIODE
1- St-Jean: Corriveau(---)5.56
2- St-Jean: Bouchard (Senécal) 12.09
Punitions: Senécal 4.03, Bouchard 7.58, Gingues 7.58, Allard 11.28

DEUXIEME PERIODE
3- Cowansville: Larocque (Bouchard - Ouellette) 13.30
4- Cowansville: Ouellette (Marien - Monty) 14.10
Punitions: Bouchard .50, Larocque 2.43, Roman 9.47 et 16.-51.

TROISIEME PERIODE
5- St-Jean: Farella (Bouchard-Corriveau) 7.00
6- Cowansville: Monty (Rocheleau - Laroche) 8.08
7- Cowansville: Monty (---) 10.12
8- St-Jean: Farella (---) 14.54
9- Cowansville: Monty (Ouellette) 18.30
Punitions: Larocque .48, Corriveau 3.57, Farrella 4,40, Marien 5.37, Gingues 6.15, Allard 10.17, Senécal 13.10, Bouchard 17.36.

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTES AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ A VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD

Les Tigres de Granby à Manchester demain

GRANBY- Les Tigres de Granby, champions intermédiaires des Cantons de l'Est l'an dernier, partent ce soir pour Manchester dans le Maine, afin de tenter de s'accaparer du championnat du nord-américain de hockey. Le départ se fera ce soir à 10 heures précises à l'aréna de Granby. On sait que Granby est la seule équipe canadienne à participer à ce grand tournoi dans les cadres du Carnaval de Manchester.

Le programme de la fin de semaine est très chargé pour nos jeunes joueurs locaux, tant du point de vue hockey que réceptions. Les Tigres seront au grand complet pour ce voyage. L'autobus nolisé à cette occasion , ne possède plus de places disponibles. On compte arriver à Manchester très tôt samedi matin.

L'aréna de Manchester peut recevoir 3,000 personnes et on nous a appris que tous les billets étaient déjà vendus pour les joutes de la semi-finale et une assistance record est prévue pour la joute finale de dimanche après-midi.

L'équipe séjournera à l'hôtel Bartage de Manchester, situé au coeur de cette charmante municipalité américaine. Les Tigres disputeront leur première joute samedi soir à 6 heures en semi-finale contre le club Springfield, tandis qu'à 8 heures trente, l'autre semi-finale mettra aux prises les Hawks de Manchester au Nashua.

Après la joute de samedi soir, les joueurs des Tigres seront reçus officiellement par des anciens Granbyens qui demeurent maintenant à Manchester. Inutile de dire que les Tigres auront leurs partisans pour les encourager vers la victoire finale, dont plusieurs de Manchester même.

Durant la journée de samedi les joueurs en profiteront pour visiter la ville et se reposer pour le match du soir, tandis que leurs épouses en profiteraient pour visiter quelques magasins...

La grande finale aura lieu dimanche après-midi , dans le vaste aréna John Kennedy de Manchester, nommé ainsi pour rappeler au peuple américain la mémoire de ce grand homme Un magnifique trophée sera octroyé à l'équipe gagnante du tournoi, et soyez assurés que nos Tigres ne feront pas ce grand trajet pour rien.

Selon les experts, les Tigres de Granby et les Black Hawks de Manchester sont les favoris pour atteindre la grande finale.

CHEZ LES TIGRES

En ce qui concerne l'alignement de l'équipe , l'instructeur Normand Fausse chambarderait peut-être son alignement pour ce tournoi. Ainsi il est fort possible de voir Jacques Malouin, Fernand Gaudreau et Jacques Averill sur une même ligne d'attaque, tandis que l'agressif trio d'André Déragon, Richard Poirier et Gaétan Jacques demeurerait intact.

La brigade défensive verrait les excellents Julien Charbonneau, Ghislain Gaudreau et Rocn Tardif se partager la besogne.

On dit que Manchester possède une puissante équipe, mais les Tigres feront tout en leur possible pour revenir à Granby avec le trophée tant convoité.



LES TIGRES DE GRANBY se rendront à Manchester N.H., en fin de semaine pour participer à un tournoi nord-américain. Cette photo nous fait voir l'une des équipes que nos Tigres devront affronter; il s'agit du Manchester qui aligne plusieurs français, dont la 1ère rangée. De gauche à droite, première, rangée, André St-Laurent, Bobby Girard, Willie Bibeau, capitaine, Richard Morin, Claude Vaillancourt, propriétaire, Norman Hébert, Ray Champagne, Bert Métivier et Dick St-Hilaire. 2e rangée, l'entraîneur Denis Houle, l'instructeur Fern Lessard, Jacques Leclerc, Gaston Grondin, Ron Dubreuil, Jean-Pierre St-Laurent, Carl Langlais, Yves Tanguay, Norm Mercier, André Lambert, Ray Vallière, publiciste, Dick Boucher, gérant d'affaires.

Le Saguenay-Lac St-Jean prend plaisir à gagner les tournois

Gagner au curling semble être devenu une habitude pour les gens de la région Saguenay - Lac St-Jean, et le Championnat de Curling Mixte O' Keefe du Québec 1966 qui sera disputé à Québec même la semaine prochaine, sera la dernière étape qui permettra aux joueurs de curling du Saguenay d'accumuler à peu près tous les championnats importants de curling au Québec, cette année.

Le championnat des Ecoliers, le "Silver D" provincial et le championnat provincial masculin appartiennent déjà à des équipes du Saguenay et s'ils peuvent s'emparer du quatrième championnat à Québec, les membres de la famille Janelle de Port Alfred auront eu un rôle majeur dans l'établissement de ce record régional sans précédent.

Roland Janelle est à la tête de la puissante équipe du Club de curling de Port Alfred qui représentera la région Saguenay - Lac St-Jean à Québec lors des finales provinciales de curling mixte, et il est très confiant que son équipe saura remporter cette victoire.

Janelle fait remarquer que sa soeur Nicole de 22 ans qui joue en troisième position sur l'équipe, a conduit son équipe de Port Alfred au championnat féminin provincial en ne subissant aucune défaite à Ste-Adèle, le mois dernier. Son épouse Paulette joue première et Claude Lemieux, second. Paulette est deuxième sur l'équipe féminine championne de sa belle-soeur Nicole.

L'enthousiasme débordant de l'équipe Janelle n'impressionne cependant pas trop le vétéran capitaine des Cantons de l'Est, Duke Doucet, qui tentera pour la quatrième année consécutive, de s'approprier le titre mixte provincial O'Keefe, à la tête d'une équipe de Windsor Mills.

Doucet, qui est membre des clubs de curling de Windsor Mills et de Sherbrooke, représenta Windsor Mills en 1963 et 1964, et Sherbrooke, à la compétition de l'an passé.

Il n'a pas encore réussi à gagner le championnat provincial mais il semble avoir un pressentiment que sa longue expérience de cette compétition le conduira au sommet, cette année.

Cette même expérience peut cependant jouer un mauvais tour à Doucet.

En effet, Gratton Crosby, du club de Sherbrooke, capitaine de l'autre équipe des Cantons de l'Est, a sur son équipe comme première Margaret McGregor et comme troisième, Bernice Cross, et tous les trois faisaient partie de l'équipe de Doucet, lors des finales provinciales, en 1965.

Il va sans dire que le vétéran de Windsor Mills devra employer des nouvelles tactiques car son jeu n'a pas de secrets pour ses anciens coéquipiers, maintenant sous la bannière de Corsby.

En tout, 14 équipes se disputeront le championnat mixte provincial, à Québec.

Waterloo à CHEF ce soir

GRANBY - Les sportifs de Waterloo et de la région qui ne pourront se rendre à Lac Mégantic ce soir, pour la première joute de la série semi-finale entre les Maroons et le club de l'endroit, pourront syntonizer CHEF, Granby, à compter de 8 heures. Huit appels, en direct de Lac Mégantic, seront faits dans le but d'informer les supporteurs des Maroons de Waterloo des faits et gestes de leurs favoris, à cet endroit.

Il en sera de même mardi prochain, pour la 3e joute de la série, et la seconde à Mégantic.

Campbell répond au sénateur Brewster

MONTREAL (PC) — Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey, a qualifié hier "d'effort strictement local" la demande d'un sénateur du Maryland dans le but d'obtenir une enquête par le sous-comité sénatorial anti-trust sur la récente expansion de la LNH.

Campbell commentait la lettre du sénateur Daniel D. Brewster, du Maryland, au sénateur Philip Hart, président du sous-comité.

"Il s'agit d'un effort local pour Baltimore, mais non des candidats de cette cité", a précisé Campbell.

"Les gens qui ont demandé une franchise pour Baltimore n'ont rien à faire avec la demande du sénateur Brewster et ils me l'ont affirmé au téléphone."

On sait que Baltimore est demeuré sur le carreau quand les six franchises ont été allouées à six autres cités américaines.

"J'ai déjà communiqué avec le sénateur Hart il y a 10 jours et il n'y a pas de problème de ce côté."

Campbell a déclaré qu'une accusation portée mercredi voulant que le hockey soit "un marché d'esclaves" et une demande d'enquête par une commission royale, faite par le Dr Pat McGreer, député libéral de Vancouver-Point Grey au parlement de la C.-B., n'étaient pas basées sur les faits.

"Je suis au service de la LNH depuis 20 ans et, au cours de cette période, je ne crois pas qu'il y ait eu plus de cinq joueurs qui se soient alignés avec une équipe dont ils ne voulaient pas porter les couleurs.

"Nous sommes heureux d'étaler nos actions en public", a conclu le président.

Boston cède Prentice et Boivin aux Wings

DETROIT (PA) — Les Red Wings de Detroit ont échangé hier l'ailier gauche Ron Murphy et la défense-recrue Gary Doak aux Bruins de Boston en retour des vétérans Léo Boivin et Dean Prentice.

Boivin, âgé de 33 ans, est l'homme-clé pour les Wings, qui tentent de combler le vide créé par la blessure à l'oeil de la défense Doug Barkley.

Boivin en est à sa 13e saison dans la ligue Nationale de hockey. Après avoir débuté avec Toronto, il a rejoint les Bruins en 1954-55. Il est considéré comme un des joueurs appliquant les plus dures mises en échec dans le circuit.

Prentice, âgé de 33 ans, en est aussi à sa 13e saison sous la grande tente. Il a récolté 236 buts, dont sept cette année. Il a commencé sa carrière avec les Rangers de New York, où il formait un duo formidable avec Andy Bathgate qu'il retrouvera avec les Wings.

Le pilote-gérant des Wings, Sid Abel, a déclaré: "Nous avons besoin d'aide expérimentée dès maintenant. Prentice et Boivin s'aligneront avec nous samedi soir."

En plus de Barkley, la défense Warren Godfrey est également absent pour une dizaine de jours, ce qui nuit beaucoup aux Wings dans leur lutte au championnat du circuit.

Murphy, âgé de 32 ans, en était à sa 2e saison avec les Wings. Il a été absent pendant 19 matches cette saison en raison d'une blessure à un genou et il a marqué 10 buts cette année.

Semi-finale

Waterloo vs Mégantic

WATERLOO - C'est ce soir que débute la série semi-finale de la ligue Junior B des Cantons de l'Est, alors que les Maroons de Waterloo se rendent au centre Mgr Bonin de Lac Mégantic pour y rencontrer les champions de la saison régulière, c'est une série 4 de 7.

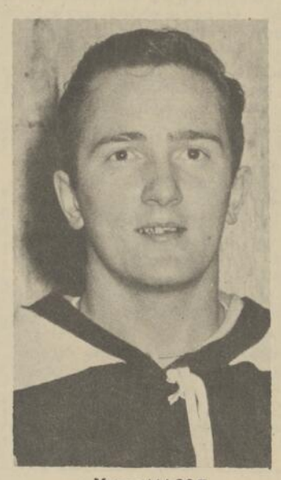
On peut s'attendre à une série des plus intéressantes entre ces deux équipes qui se sont toujours livré une lutte serrée durant la cédule régulière. Les connaisseurs sont unanimes à affirmer que cette série ira à sa limite tant les deux équipes en cause sont d'égale force. Les deux instructeurs Georges Koomery du Lac Mégantic et Rolland Morrisseau des Maroons n'ont pas voulu faire de déclaration avant l'ouverture de cette série A. Les deux équipes ont tenu des pratiques mercredi soir et ils semblent que les joueurs sont en parfaite condition physique, Rejoint par téléphone hier soir Georges Koomery a déclaré que le seul absent sur son alignement ce soir sera le jeune Mercier qui s'est fracturé un poignet lors d'une partie d'exhibition dimanche dernier; il sera inactif pour le reste de la saison.

Concernant l'équipe locale, tous les joueurs seront à leur poste respectif si ce n'est de Gilles Valcourt qui s'est disloqué un épaule la semaine dernière. Gilles sera remplacé par Bienvenue ou Russell, deux juvéniles. Morrisseau n'avait pas déterminé son choix encore hier soir. Bob Allen qui n'a pas participé aux quatres dernières joutes de son équipe est maintenant complètement rétabli de sa blessure au dos, et on le verra à l'oeuvre ce soir.

A tout événement les spectateurs qui envahiront le centre Mgr Bonin ce soir ne seront pas déçus lorsqu'ils quitteront l'enceinte de ce magnifique centre, durant la saison régulière les Maroons ont réussi à vaincre Mégantic deux fois, subissant la défaite dans les quatre autres joutes. A chaque partie on a été témoin d'un jeu rapide et rude, dont les mises en échec loyales étaient en évidence; une seule joute s'est terminée avec une différence de plus d'un point entre ces deux équipes cette saison, et c'est à Waterloo alors que les Maroons avaient eut raison 4 à 1. Donc on voit la force égale de ces deux équipes qui se livreront une lutte acharnée afin de sortir vainqueur de cette semi-finale A.



Roland MORISSEAU



Yves MASSE

La deuxième joute de la série aura lieu à Waterloo dimanche après-midi, à 2h. 30.

Coody prend les devants avec 67

TUCSON, Arizona (PA) — Charles Coody a roulé un 67, cinq sous la normale, en prenant les devants hier à l'ouverture de l'omnium de Tucson, dont l'enjeu est $60,000.

Ils devancent Dick Lotz et Mason Rudolph par un coup alors que Larry Griggs, Joe Campbell, George Archer, Doug Sanders, Jay Dolan, Gardner Dickinson et Bob Johnson sont sur un pied d'égalité avec des 69.

En somme, les golfeurs ont réussi des scores meilleurs qu'ils ne l'espéraient à la suite du tournoi pro-amateur, où Harold Kneece avait été le seul à améliorer la normale avec un 69 la veille.

Le champion actuel Bob Charles a dû se contenter d'un 71.

Le Dr Ed Updegraff, un amateur, a réussi un trou d'un coup au 8è vert, soit sur une distance de 210 verges, avec un fer trois.

Dudley Wysong, gagnant de l'omnium de Phoenix la semaine dernière, a roulé un 74.

Les verts gelés ont retardé le début du tournoi d'une heure, si bien que quelques golfeurs devront terminer leur première ronde aujourd'hui.

Sherbrooke 4, Dr'Ville 4 - Dupré seul au 1er rang

GRANBY - Les Rockets de Drummondville ont aidé, sans le vouloir, la cause des Gaulois de St-Hyacinthe hier soir, en forçant les Castors de Sherbrooke à un match nul de 4 à 4 dans l'unique partie disputée dans la ligue Provinciale senior du Québec. Mardi soir dernier, c'étaient les Tigres de Victoriaville qui aidaient les Gaulois, en allant vaincre les Castors 6 à 5.

Sherbrooke vient de perdre une chance unique de rejoindre St-Hyacinthe au sommet; le match nul d'hier a procuré un point aux Castors qui sont maintenant à trois points de la tête avec toutefois le même nombre de parties de disputées que les Gaulois: Tous deux ont joué 39 joutes, ce qui veut dire qu'il reste 3 parties pour chaque équipe.

Donc, toute combinaison de deux victoires des Gaulois ou deux revers des Castors, ou encore un gain des Gaulois et un revers des Castors dans la même journée, assureraient le championnat aux Gaulois de St-Hyacinthe. D'ici la fin, St-Hyacinthe jouera à Drummondville dimanche, à Sherbrooke mardi soir et recevra Victoriaville jeudi prochain. Sherbrooke se rendra à Victoriaville jeudi prochain. Sherbrooke se rendra à Victoriaville dimanche, aura la visite du St-Hyacinthe mardi, et recevra Victoriaville jeudi prochain.

C'est un but de Therrien avec 27 secondes à jouer dans la période supplémentaire qui a procuré aux Rockets un match nul de 4 à 4 hier soir. Les Castors avaient pris les devants deux fois en supplémentaire. Avec une minute à jouer, les Rockets retirèrent leur cerbère au profit d'un 6e avant, et la tactique a porté fruit.

Aucun but ne fut compté à la première période, tandis que les deux rivaux terminaient les suivantes sur un pied d'égalité.

BILL DUPRE

Bill Dupré a pris seul la première position des compteurs de la ligue hier, en se méritant une assistance sur le but de Pépin, en supplémentaire. C'était aussi le seul point de Pépin dans le match. Cardin a sussi compté, ainsi que Rousseau à deux reprises. Pour les Rockets, Boivin, Picard, Labrosse et Therrien ont été les marqueurs. Gagnon a repoussé 43 rondelles dans la cage des Rockets contre 29 pour Aubry.

PREMIERE PERIODE

Aucun but.

Punitions: Cardin et Therrien 6.42, Drouin et Hayworth 9.27 Roy, mineure, mauvaise conduite et match à 11.05.

DEUXIEME PERIODE

1- Sherbrooke: Cardin (Cartier) 2.14

2- Dr'Ville: Boivin (Aubry) 10.-34

Punitions: Fortin .25, Picard, 6.50, Fortin 12.59 et 17.46.

TROISIEME PERIODE

3- Sherbrooke: Rousseau (---) 2.50

4- Dr'Ville: Picard (Labrosse - Therrien) 9.15

Punition: Gaudreau 11.49

SUPPLEMENTAIRE

5- Sherbrooke: Pépin (Dupré) 1.20

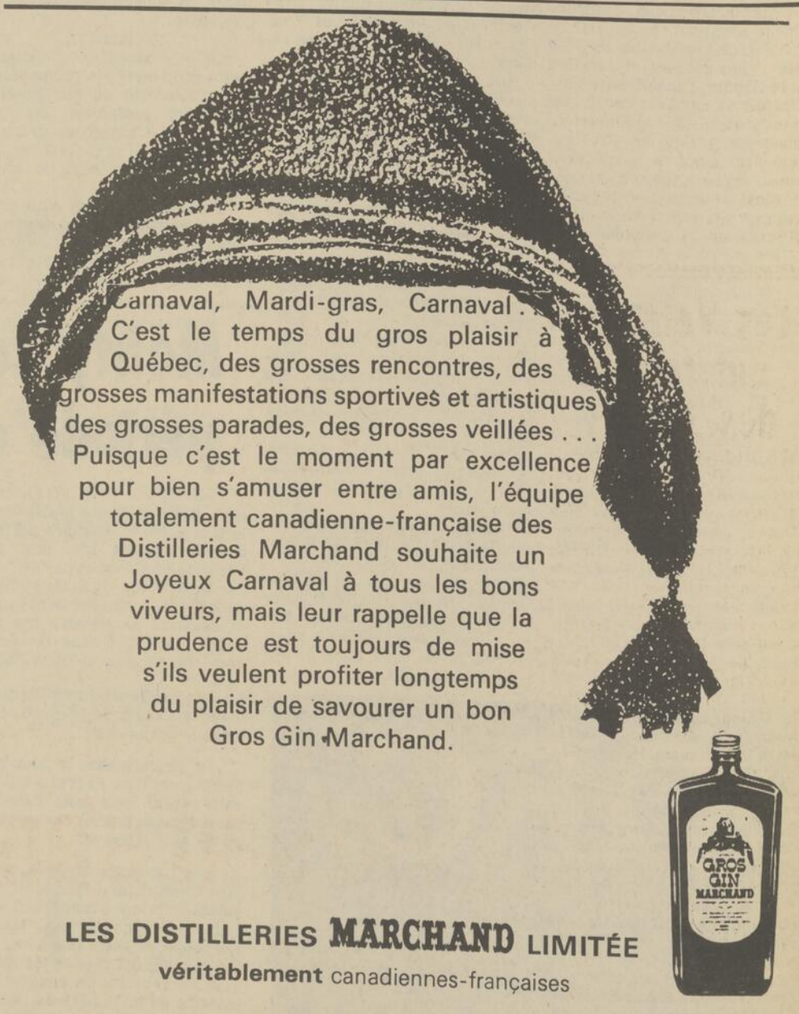
6- Dr'Ville: Labrosse (Picard Leclerc) 1.50

7- Sherbrooke: Rousseau (Cartier) 6.26

8- Dr'Ville: Therrien (Picard Lagueux) 9.33

Punition: aucune

Tous les propriétaires de SKI-DOO
SONT INVITES A PARTICIPER AUX ACTIVITES DU
CLUB SKI-DOO Bromont
Samedi et Dimanche les 19 et 20 février
Comment s'y rendre: Prenez l'autoroute jusqu'à la sortie 44, suivez les indications en bordure de la route.
pour informations: Mario Lamothe tél: 372-6192 Granby
Courses de SKI-DOO dimanche à 1h.30



Carnaval, Mardi-gras, Carnaval ! C'est le temps du gros plaisir à Québec, des grosses rencontres, des grosses manifestations sportives et artistiques des grosses parades, des grosses veillées . . . Puisque c'est le moment par excellence pour bien s'amuser entre amis, l'équipe totalement canadienne-française des Distilleries Marchand souhaite un Joyeux Carnaval à tous les bons viveurs, mais leur rappelle que la prudence est toujours de mise s'ils veulent profiter longtemps du plaisir de savourer un bon Gros Gin Marchand.

LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITÉE
véritablement canadiennes-françaises

10 oz (no 166D de la Régie) $2.10
25 oz (no 166E de la Régie) $4.80
40 oz (no 166F de la Régie) $7.30



PRIX TOUJOURS IMBATTABLES
Choisissez la beauté et la qualité d'une Polara 880
Garantie de 5 ans ou 50,000 milles

VOYEZ NOS SPECIAUX USAGES VOUS DIREZ VOUS AUSSI
CHEZ MAHEU...
C'EST TOUJOURS MIEUX

Granby 378-7474 378-6283
Maheu AUTOMOBILE INC

VALIANT 1965 — Barracuda, tout équipé très peu de millage — 2875. — Garanue de 4 ans ou 40,000 milles
PLYMOUTH 1964 — Station, V 8, Sedan 3 ans de garantie — PRIX SPECIAL
CHRYSLER 1964 — Avec tout l'équipement désiré — 2875.
CHRYSLER 1961 — Windsor, 2 p., h.t. Tout équipé — 1495.
2 OLDSMOBILE 1958 — Très bonne condition — 695.
CONSUL 1962 — Sedan 1962 — 395.
2 FORD 1964 — 4 portes, sedan V 8, auto., radio — 1895.
VOLKSWAGEN 1962 — Propre comme neuf — $595.
DODGE 1965 — Conv., comme neuf Garantie 40,000 milles Polara 880 — 3495.
BUICK 1964 — Conv., Spécial Propre comme neuf — 2095.
Plusieurs autos usagées portent une garantie de 4 ans ou 40,000 milles

49e convention & exposition de Commerce-Mieux servir le public

La C.S.G. & C.A. est une organisation bénévole non-lucrative représentant les manufacturiers, grossistes et détaillants d'articles de sport, et laquelle organise des activités spécialement destinées à aider ses membres en vue de l'amélioration du commerce des articles de sport et à ATTEINDRE LEUR BUT ULTIME LEQUEL EST DE MIEUX SERVIR LE PUBLIC. En effet, Article "B" Section "1" des Règles et Règlements de l'Association, se rapportant aux objets et Standards, se lit comme suit: " Protéger les intérêts du public et tout particulièrement des consommateurs d'articles de sport en maintenant le plus haut degré d'intégrité au sein de ses membres, l'un vers l'autre et envers le public."

Ceci a sans doute incité Monsieur Jean-Luc Pepin, alors Secrétaire Parlementaire au Ministre du Commerce et de l'Industrie à déclarer à notre Convention de 1965: "Votre Association de manufacturiers, distributeurs, grossistes et marchands d'articles de sport est très puissante et très active. Conséquemment, elle mérite la faveur et la reconnaissance du public". Selon le Bureau Fédéral des Statistiques, "ce public" consiste d'un million et demi de personnes s'adonnant à la pratique de la pêche et dépensant deux cent millions de dollars par an. Les chasseurs canadiens ont dépensé cent millions de dollars pour leur sport favori. Environ 5% de la population totale du Canada ont dépensé plus de dix millions en équipement de golf. Avec au-dessus d'un million et demi d'adeptes, le hockey a déboursé l'an dernier tout près de cinquante millions pour équipement et costumes. L'on estime aussi que le Canada compte maintenant plus d'un demi million de campeurs, et selon toutes indications, ce public va continuellement en augmentant. Dans les quatre dernières années, cette Association a atteint le plus haut degré de ses 49 années d'histoire sous la direction de Monsieur Roland G. Paquin assisté d'un groupe de Directeurs des plus dévoués. En effet, durant les quatre dernières années, le nombre de nos membres a presque triplé et s'étend de Terreneuve aux Territoires du Nord Ouest.

Par la suite d'une entente spéciale avec Jonathan Publications Limited, la C.S.G. & C.A. a maintenant sa propre publication semi - mensuelle, " Sporting Goods News".

Cette Association a aussi formé une alliance avec sa contrepartie aux Etats-Unis, le National Sporting Goods Association. En plus de ceci, nous sommes en rapport avec une organisation similaire en Europe.

La plus importante de ces activités, bien entendu, est la Convention & Exposition organisée par la C.S.G. & C.A., la 49 ième à prendre place cette année à l'Hôtel Sheraton-Mt Royal, Montréal, P.Q., du 13-17 février 1966.

Cette année, la C.S.G. & C.A. inaugure une Exposition de Commerce Annuelle dans l'Ouest. CETTE IERE EXPOSITION DE COMMERCE AURA LIEU A L'HOTEL VANCOUVER, VANCOUVER, B.C. DU 13-16 MARS 1966.

La Convention & Exposition Annuelle est devenue dans les quelques dernières années l'âme de l'industrie, et est maintenant la Place Nationale du Marché d'Articles de Sport au Canada. Ce n'est pas seulement une occasion pour vendre et acheter, mais c'est aussi le temps pour les membres de l'industrie d'acquérir une richesse de renseignements sur nombre de sujets importants. C'est une occasion pour les détaillants de rencontrer et de discuter avec leurs confrères, d'obtenir de nouvelles idées sur la meilleure manière d'emmagasiner leurs produits, de soumettre leurs problèmes particuliers à leurs fournisseurs et de voir pour eux-mêmes toutes les derniers développements et nouvelles tendances de l'industrie. Nous nous attendons qu'en 1966, la participation des détaillants dépassera tous les records. Plus de 2,000 s'enregistreront pendant les cinq jours de l'Exposition, et au moins 150 fournisseurs exposeront leurs plus nouvelles lignes.

La Terrasse Cartier dans le hall d'entrée, les salons sur la mezzanine, les 1er, 2ième et 3ième planchers de l'hôtel ont été réservés pour cette Exposition. A Vancouver, quelques 25 principaux fournisseurs participeront à l'Exposition, et tout indique que la plus grande majorité des détaillants des provinces de l'Ouest s'y rendront.

Ces expositions et la Convention de Montréal font maintenant partie intégrale de notre Industrie, et nous irions jusqu'à dire que notre Industrie trouverait difficile de conserver une identité d'ensemble si cette Association n'existait pas.

Durant notre Convention, nous avons des réceptions sociales et d'affaires pour le plaisir et le progrès de tous. Un des événements principaux de notre Convention est notre "Luncheon du Sportsman" à l'occasion duquel nous offrons des présentations au Sportsman, Détaillant, et Fournisseur de l'Année. Voici notre principale contribution au monde du sport en général. Cette année, nous aurons le privilège d'avoir trois orateurs éminents - Monsieur G. Marvin Shutt, Directeur Exécutif de la National Sporting Goods Association des Etats-Unis, sera le conférencier à notre Assemblée du Détaillent-Fournisseur, dimanche, le 13 février à 5:15 p.m; le même jour, à 9:00 p.m. à la Réception du Président et aux Cérémonies d'Ouverture Officielle, Monsieur Robert F. Shaw, Député Commissaire Général de l'Expo-67, adressera la parole aux invités réunis; mardi le 15 février, à notre Luncheon du Sportsman, Monsieur S. Clarence Campbell, Président de la Ligue de Hockey National, sera notre invité d'honneur.

CHRONIQUE SPORTIVE

TORONTO (PC) — Si ce n'était de la médecine, Charlie Snelling serait comédien.

Ou bien encore le Dr Charles Snelling, de Toronto, serait un producteur, un promoteur, un chorégraphe ou bien un clown de carnaval. Ou même il serait un champion mondial de patinage de fantaisie.

A 28 ans, Snelling est déjà médecin et chirurgien, ayant obtenu son diplôme de médecine de l'Université de Toronto, en 1962. Il a également remporté à six reprises le championnat national masculin de patinage de fantaisie, ayant enlevé la couronne cinq années consécutives avant de prendre sa retraite en 1958, puis il a effectué un retour sur la glace en 1964 pour remporter le titre une sixième fois.

Il a de nouveau concouru en 1965, mais il s'est fait damer le pion cette fois par le jeune Don Knight, de Dundas, Ont. Lors des épreuves de championnat présentées la semaine dernière à Peterborough, Ont., le Dr Snelling a triomphé de façon décisive de son jeune rival Knight dans l'épreuve de patinage libre, mais il n'a pas réussi à décrocher le titre pour une 7e fois à cause de son piètre rendement pour le patinage de fantaisie obligatoire. Il s'est classé deuxième, Knight ayant de nouveau remporté la palme.

Le médecin patineur est appelé Charlie par ses intimes et ses admirateurs — de même que par les critiques qui prétendent qu'il est temps qu'il se retire pour donner une chance aux jeunes qui ont plus de potentiel futur.

Charlie a ravi les 4,000 spectateurs le 6 février aux championnats seniors, avec ses sauts, ses spiralles et ses gambades. Cependant, le lendemain soir — un lundi — il a patiné à un endroit différent et de façon bien différente aussi. Il incarnait un clown.

Comédie à succès

En compagnie de son copain Chris Snyder, Charlie Snelling a présenté un numéro de bouffonnerie à l'occasion du Carnaval annuel de l'Université de Toronto. Il donne son spectacle chaque année depuis 1930.

"Nous aimons présenter ce numéro," d'avour le Dr Snelling à l'issue de la représentation. "Nous l'avons même donné sur un champ de football avec des patins. Nous avions été invités en 1961 à présenter ce numéro par les étudiants de McGill à l'occasion de leur carnaval au stadium Molson.

"Le gouverneur général Vanier, le joueur de football étoile Sam Etcheverry et Red O'Quinn, aujourd'hui gérant général des Roughriders d'Ottawa, étaient présents. Il faisait 10 degrés sous zéro mais il y avait 8,000 étudiants dans les estrades.

"Les carabins de McGill ont applaudi à tout rompre quand nous avons exécuté notre numéro fantaisiste, une imitation d'une partie de football. O'Quinn ne nous a cependant fait aucune offre," d'ajouter Charlie avec humour.

Une énigme

Snelling est considéré en quelque sorte comme une énigme par de nombreux concurrents en raison de son entêtement à poursuivre sa carrière sportive en dépit de son âge que d'aucuns considèrent trop avancée pour les compétitions.

Il n'a pas accepté l'allusion au fait qu'il était trop vieux pour concourir quand l'Association canadienne de patinage de fantaisie ne l'a pas inclus dans l'équipe nationale, l'an dernier, pour les championnats mondiaux, bien qu'il eut accumulé plus de points que Jay Humphrey, de Vancouver, un adolescent âgé de 16 ans, qui lui a été préféré.

Cette année, le Dr Snelling a de nouveau concouru, se classant bon second, et il a été nommé sur l'équipe qui participera aux épreuves mondiales de 1966.



LE SIEUR LE MOYNE D'IBERVILLE et les duchesses Diane Bertrand, Lisette Rainville et Pierrette Denicourt ont rehaussé l'ouverture locale des Renards en vue de la série semi-finale "A" de la ligue BMS. Les capitaines Gérald Roy et Julien Charbonneau font les frais de la mise au jeu. Tout ceci dans le cadre du Carnaval d'hiver d'Iberville.

Maurice Charron prend la vedette avec 590

GRANBY -- Dans la ligue de grosses quilles des As-Commerciale, le 7up a ramassé quatre points aux dépens du Blue Star; Labatt a défait A. Messier 3 à 1; Coca-Cola eu raison de Paul Cleaner 3 1/2 contre 1/2, et le studio André a défait l'hôtel Granby 3 à 1. Maurice Charron a été la grande vedette de la soirée avec un triple de 590 dont des simples de 219 et 210. Jean-Guy Dumas a réussi 579-201-210, Henri Dumas 567-223, Roland Languedoc 523-201, Len Languay 511, Albert Winters 509, M. Jacques 507 et Edmond Rousseau 501.

Labatt mène le classement avec une très faible avance d'un demi point sur Coca-Cola.

EQUIPE	G	P	pts
Labatt	12	9	19
Coca Cola	13½	7½	18½
Studio André	13	8	15
7 Up de Granby	11	10	15
A. Messier	9	13	11
Hôtel Granby	9	12	11
Paul Cleaner	9½	11½	10½
Blue Star	8	13	10
H.T.: Edmond Rousseau			594
H.S.: Roméo Martel			231



ILS SONT HEUREUX: Bill Putnam de Philadelphie, Jack Kent Cooke de Los Angeles et le sénateur Jack McGregor de Pittsburg ne cachent pas leur joie à l'issue de la réunion qui a accordé six franchises à six villes des Etats-Unis, par la ligue Nationale. Le seront-ils autant dans cinq ans?

Badminton à St-Jean

ST-JEAN -- Les membres du club de badminton Richelieu de St-Jean ont l'occasion de se faire valoir dans leur jeu tant sur les courts qu'à l'étranger. En effet, le président Jean R. Dépelteau nous confiait que le club local fut tout d'abord l'invité du Collège Militaire à qui il remettait la politesse il y a quinze jours, et par la suite c'était les cadets à se rendre au local du Richelieu.

Dimanche dernier un groupe de 10 joueurs et joueuses venant du club Y.W.H.A. de Montréal venaient croiser le fer avec des représentants de St-Jean. Enfin hier soir, le club était l'invité de gens de St-Hyacinthe et à cet endroit on promettait une fière compétition de la part du club du président Dépelteau.

LES RENCONTRES

Dans les matches disputés, soulignons que le club local sortait vainqueur haut la main contre les "gars" du Collège Militaire Royal de St-Jean. En effet, les porte-couleurs du Richelieu s'emparaient des honneurs de 14 des 17 parties que ses opposants se disputaient au cours de la soirée.

Par contre, la lutte fut plus corsée contre les visiteurs du Y.W.H.A. qui ont eu "le trait" sur le groupe local qui toutefois leur offrait une opposition digne de mention. En somme c'était une occasion nouvelle de renouer avec de nouvelles connaissances et cette soirée fut à nouveau fructueuse sur le plan sportif.

Mercredi soir, le club était l'invité des joueurs de St-Hyacinthe et une bonne déléguation du Richelieu serait en main pour aller y disputer des rencontres.

Parmi les membres qui ont participé aux rencontres on compte un bon groupe dit "de la vieille garde" dont les Paul Morin, Jacques Richard, Albert O'Cain, Jean Dépelteau avec des "nouveaux" talents comprenant Yvan Ouimet, René Crête et Stan Osgelski. Chez les dames, Mmes Blanche Tétrault, Michèle Beauvolk, Jeannine Langelier et Andrée Boivin firent honneur dans leur match.

Les tournois internes sont en marche; prière de le noter.

NOUVELLE BRÈVE

Depuis 1960, il est obligatoire pour les nouveaux chasseurs de l'Ontario de suivre un cours de sécurité donné par le gouvernement.

Mi-Hiver
AUTOS USAGEES
VENTE

'63 CADILLAC Coupe de Ville hard-top 2 portes, vitres et sièges électriques, couleur gris argent, Extra-propre. $3650.

'63 CHRYSLER Windsor sedan 4 portes, auto., servo-direction et servo-freins, radio, très propre Spécial. $2050.

'61 OLDSMOBILE Dynamic 88, 4 portes, auto., servo-direction, servo-freins, radio, pneus blancs, couleur blanc intérieur vert. Liste $1695. Extra Spécial $1495.

'59 PONTIAC Laurentien 4 portes, 6 cyl., auto., radio, pneus blancs, couleur "rust". Liste $895 Extra Spécial $650.

'64 BUICK Convertible, Spécial auto., radio, sièges baquets, couleur jaune, intérieur et toit noir. Etait $2695. Spécial. $2395.

'64 MONZA Corvair Coupe, auto., radio, sièges baquets, voiture originale couleur marron intérieur noir, bas millage. Etait $2350. Spécial $2050.

'63 FORD Galaxie 500, 4 portes noir intérieur rouge, auto., radio, pneus blancs, vitres teintées. peinture originale. Liste $2350. Spécial $1950.

IMMEDIATE DELIVERY

Alain AUTOMOBILE ENR.G.

595 Boul. Boivin
Granby 378-3961

Les Vétérans ont raison des Jeunes

STE-HELENE DE BAGOT - (DNC) - Dans une joute fort intéressante et qui a réveillé de vieux souvenirs, des "Old Timers" des années 1945-46 ont fait la barbe aux jeunes, avec une victoire de 5 à 1, dans un match hors-concours disputé à Ste-Hélène devant une foule enthousiaste qui sympathisait avec les "anciens".

L'équipe des "Old Timers" était formée de Claude Simard dans les filets; Jean-Marie Paré, Gilles Legendre, Bernard Bouthillette et Normand Hébert à la défense; Roland Bédard, Gilles Vadnais, Réal Aubertin, André Goulet, Guy Bédard et Yves Goulet à l'avant.

L'équipe des jeunes comprenait Denis Vertefeuille dans les buts; Robert Forest, André Hébert et Claude Joubert à la défense; Laurent Legendre, Jacques Lapierre, René Marcil, Fernand Petit, Edouard Dubé, Serge Legendre, Gérard Lussier, Yves Petit et Gilles Savoie à l'avant. Gérard Hébert agissait comme arbitre, et Roger Asselin juge de lignes.

PREMIERE PERIODE:

1- O-T: Vadnais (Goulet-Bé-

(suite à la page 15)



On sait s'amuser au Québec

Et pour ajouter à leur plaisir, de plus en plus de gens actifs exigent O'Keefe, la bière douce.

Buvez O'Keefe la bière douce!

66-42F

La Voix Féminine



Les lignes d'ourlet qui ont choqué les nations lorsqu'elles montaient plus haut que la cheville, avaient encore monté lors de la seconde guerre mondiale, et aujourd'hui, l'ourlet est juste au dessus du genou, selon les maisons de mode de Paris.

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Si une controverse s'engage, n'allez pas vous compromettre; restez sur un terrain neutre. Vous ferez bonne figure en ne vous basant que sur des faits.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Journée bien remplie et marquée d'expériences qui vous étonneront ou vous irriteront peut-être. Vous rencontrez quel qu'un qui vous inspire.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Les tentations sont nombreuses, surtout en ce qui a trait au gaspillage. Soyez prudent, car vous pourriez tomber dans un piège. La soirée est une révélation.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) La chance vous sourit dans toutes vos entreprises, y compris les aventures amoureuses. Une personne s'adresse à vous pour se renseigner.

22 juillet au 21 août (LE LION) Vous ne connaîtrez la réussite que si vous ne craignez pas de déployer des efforts courageux. Rien ne sera facile aujourd'hui.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Il surviendra probablement quelque chose d'imprévu qui vous fera changer votre façon de penser. Vous auriez intérêt à cultiver d'anciens amis.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Aujourd'hui, vous pouvez prendre des engagements et établir vos conditions. Rien ne vient déranger vos projets. Ne laissez rien au hasard cependant.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Des difficultés en matière d'argent se régleront à votre avantage. Vous ferez probablement certains changements à votre maison ou dans la pièce ou vous vivez habituellement.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Le succès dépend de votre souplesse à vous adapter à un changement d'habitude ou de méthode. Excellente journée pour les démarches délicates.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Une difficulté d'argent passagère ne devrait pas vous troubler. Des problèmes relatifs à un de vos proches sont en bonne voie de solution.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Des intérêts sentimentaux ne devraient pas reléguer vos autres préoccupations au second plan. Ne prenez les engagements que vous pourrez remplir.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Le désir de vous livrer à des passe-temps et des amusements augmente. Commencez dès maintenant à établir des plans pour votre week-end.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vigilance, ardeur, fierté sont vos principales caractéristiques. Vous manquez de prudence dans vos relations avec autrui et vous n'êtes pas fait pour les carrières diplomatiques. Votre chance et vos dons de séduction vous attirent la sympathie de ceux qui vous connaissent.

Ste-Brigide

Mlle Denise Viens reine du Carnaval

STE-BRIGIDE (DNC) -- Ce fut dans une atmosphère de gaité et au milieu d'une grande assistance qu'eut lieu le couronnement de la reine du Carnaval de Ste-Brigide 1966. Le cortège royal fit son entrée au son de l'orchestre Archambault de Granby. Au début on remarquait la petite bouquetière Diane Fontaine suivie de la reine Denise première (Viens), accompagnée de son parrain M. Léopold Jetté, la reine de l'an dernier, Louise première et comme parrain son honneur le maire M. Jean-Paul Lasnier, la duchesse Mlle Paulette Tringue accompagnée de M. Laurent Mailloux, Mlle Pierrette Simard, accompagnée de M. Armand Dieudonné, Mlle Nicole Leduc accompagnée de M. Polydore Delorme le bonhomme carnaval en la personne de M. Gérard Jetté.

Denise première prit place sur le fauteuil royal, puis Louise première du carnaval 1965, déposa la couronne sur la tête de la nouvelle reine.

La petite Diane Fontaine présenta à la reine une magnifique gerbe de fleurs don du fleuriste Breton, de Farnham, tandis que les duchesses furent fleuries de jolis bouquets de corsage, don de M. Jean-Paul Bonneau. Des cadeaux furent remis à la reine et aux duchesses.

Suivit une courte allocution de M. le maire qui félicita la reine pour son travail accompli. Il félicita également les duchesses pour s'être dépensées à la vente des billets. A son tour, M. Jean-Paul Bonneau adressa quelques mots, en tant que président des Loisirs.

Sa Majesté Denise première remercia tous ceux qui l'ont encouragé M. Gilles Tringue, directeur du journal paroissial "Reflet" agissait comme maître de cérémonie.

Au son de l'orchestre Archambault, la reine accompagnée de son parrain M. Léopold Jetté, ouvrit la danse, suivie de Louise première et des duchesses.

Des prix de présence furent tirés. Les généreux donateurs étaient: de Farnham le fleuriste Breton, M. Roger Nadon, bijoutier et Mme J. Elkin.



La demoiselle d'honneur sera ravissante dans cette jolie toilette jaune printemps, égayée de souples rubans de velours vert mousse. Cette création porte l'Etiquette syndicale et est de A. Richaman, de Toronto. La jupe et le corsage sont identiques à ceux de la robe de la mariée, et les épaules sont recouvertes d'une écharpe, gracieusement ourlée d'un volant.

ON TROUVE LE PLUS BEAU CHEZ
MIDO
PARIS LINGERIE
Vêtements féminins de haute qualité
239, Principale Granby 372-7133

Soirée récréative dimanche soir

ST PAUL D'ABBOTSFORD - Le groupe dynamique des Joyeux Montagnard invitent la population à une soirée récréative qui aura lieu dimanche le 20 février, à la Salle Idéal, chemin St-Paul. Les Joyeux Montagnard de la montagne Yamaska vous invitent à venir voir et entendre leur découverte 66, un orchestre bien balancé d'une autre montagne, au Nord-Est: Les Gais Montagnards lesquels avec orgue-chanteur-saxophone - violon - chanteur-batterie-trompette - guitare, sauront recréer avec leurs mélodies pleines d'entrain toutes les personnes de tout âge.

A cette soirée, vous pourrez voir et entendre: M. Guy Lajeunesse, chanteur-comédien, de Granby, M. Paul Bédard, de Granby, Mlle France Jodoin, de St-Damase et les Fantaisistes, dans un tourbillon de couleurs. Bienvenue à tous.

Gens de Bonsecours de retour de Floride

BONSECOURS (DNC) -- Parmi les gens de Bonsecours qui sont allés en Floride au cours de l'hiver, nous remarquons: M. et Mme Adrien Bouthillette, M. et Mme Georges Côté, M. et Mme Denis Duford, et M. Philippe. Ils sont revenus enchantés de leur séjour.



La duchesse de Frontenac, Mlle Louise Matte, 188 rue de l'Armée, Québec, a été couronnée reine du Carnaval de Québec 1966. (Photo Canadien Pacifique).

Dans les cadres du Carnaval étudiant de Granby

"Fiesta-Carnaval" remporte un succès sans précédent

GRANBY -Dans le cadre des activités du Carnaval étudiant de Granby, les étudiants ont organisé une "Fiesta - Carnaval", où tous les genres se déroulaient sur scène. En effet, genre chansonnier, yé-yé, classique, défilé de modes, démonstration de judo, théâtre, tout ceci a évolué sur scène.

Les maîtres de cérémonies étaient Jean Degrandmaison et Mariane Déragon, reine du Carnaval étudiant pour l'année '66. Tous deux ont présenté les numéros devant une salle de 600 personnes.

Dans le domaine chansonnier, le public a beaucoup aimé deux jeunes filles qui interprétaient avec brio plusieurs chansons: José Forand et Denise McIninch, ont d'ailleurs ouvert et clôturé la fiesta - Carnaval. Elles ont été bien applaudies par le public, plus silencieux que lors de la dernière fiesta.

Il faut dire, que dans les cadres du Carnaval étudiant, ce n'étaient pas seulement des étudiants de l'Ecole Secondaire Sacré-Coeur qui évoluaient sur scène, mais aussi des autres écoles, comme Mgr Prince, Immaculée - Conception et autres. Tous se sont donnés la main pour faire de la Fiesta-Carnaval le succès qu'elle a remporté.

Dans le domaine classique, c'est à dire piano, plusieurs jeunes tels que: Sylvie Charland, Bertrand Lamoureux, Gilbert Guénette, Diane Durocher, ont interprété de très jolies pièces, entre autres, la "Grande marche", extraite de l'opéra "Aida", de Verdi.

La pièce de théâtre, une comédie interprétée par plusieurs étudiants a également remporté un brillant succès. Les jeunes évoluaient sur scène avec aisance, et cette comédie a certainement donné un cachet particulier à la fiesta.

Un court défilé de modes était compris dans cette soirée. Il était présenté par: Elégance Juvénile, Mercerie Charles, Jean Langelier Chaussure, et commenté par Mlle Huguette Chartrand qui a mis une note de gaieté par ses commentaires. On pouvait admirer de très jolies robes, dont une spécialement de style Courrèges, les souliers appelés "à go-go", les bourses très petites. Du côté masculin, de très beaux ensembles sport furent bien applaudis par le public nombreux.

Il est bon de féliciter ceux qui n'ont pas évolué sur scène mais sans eux la fiesta n'aurait pas eu lieu. Ceux dans les coulisses qui s'occupent des décors: Daniel Deslandes, du son: Pierre Racine, de l'éclairage: Jean-Marc Trottier, de la programmation: Jean Gagné, de la publicité pour cette deuxième fiesta de l'année: Pierre Charron, et des deux professeurs en charge: M. Claude Davignon et M. Onil Coderre. Il en est de même pour l'école de judo St-Benoit, de Granby, qui a donné une magnifique démonstration par quelques uns de ses représentants.

Les Fiestas organisées par les étudiants ne cessent de croître et intéressent de plus en plus les étudiants et les parents. Dans cette dernière fiesta, en plus des numéros ordinaires, on pouvait entendre, les Albatros, orchestre de très jeunes garçons, et les Diplomates. A tous ces étudiants, nous offrons nos félicitations et les encourageons à continuer.



VOICI DEUX MODELES qui ont été présentés lors du défilé de modes, très court, à l'occasion de la "Fiesta - Carnaval", à l'Ecole Secondaire Sacré-Coeur, hier soir. Le mannequin Maurice Langlois porte un ensemble sport dont le veston est en lainage fin, et qui contraste avec le pantalon plus foncé. La jeune fille, Lucie Larose, porte un manteau de fin lainage, à carrelage bleu et blanc, pour le revers, et la robe assortie à un empiècement bleu. Ce défilé de modes fut présenté par: Elégance Juvénile, Mercerie Charles et Jean Langelier chaussures.

Réunion de la SSJB Hélène de Champlain mardi soir le 22

GRANBY -- La réunion de la Société St-Jean-Baptiste, section Hélène de Champlain, aura lieu mardi soir le 22 février à 8.00 heures, au sous-sol de l'église St-Luc. Le Dr. R.N. Giroux, président diocésain sera présent. Il y aura partie récréative et un goûter sera servi. Bienvenue, à toutes.

Prochains mariages

ACTON VALE (DNC) -- Demain, aura lieu en l'église St-André d'Acton Vale, le mariage de Mlle Nicole Girard, fille de M. et Mme Alfred Girard, d'Acton Vale, avec M. Roger Therrien, fils de M. et Mme Marcel Therrien, de Granby. Après la cérémonie religieuse, il y aura réception à la Salle de la Joie, d'Acton Vale.

BERNARD-L'ECUYER

Le même jour, à 11 heures, sera béni le mariage de Mlle Andrée l'Ecuyer, fille de M. et Mme Henri L'Ecuyer, d'Acton Vale, avec M. Gilles Bernard, fils de Mme Maurice Bernard, de cette paroisse également. Après le mariage, une réception intime réunira les deux familles chez les parents de la mariée.

PATRON DE LA VOIX DE L'EST



Anne Adams

Une blouse longue que vous pourrez porter avec une jupe ou un pantalon. Faites-la dans un tissu qui donnera l'apparence d'un vêtement exotique. Elle sera facile à coudre. Les grandeurs disponibles sont de 10 à 18. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 50 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres), à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 136 Principale, Granby. Ecrivez vos noms et adresse en lettre moulées et la grandeur désirée. Veuillez envoyer aussi le patron découpé, pour éviter les recherches. Livraison 2 semaines et plus.
Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchi.



La gagnante du tirage d'un fauteuil don de la maison "Meuble Idéal", de Granby, organisé par le corps des Majorettes Jouvencelle de Granby, est Mlle Denise Dame, du 118B Clarence à Granby. Sur la photo nous reconnaissons: Mme Gilles Cadorette, présidente des Majorettes Jouvencelle de Granby; Mme Yvette Larouche; secrétaire-trésorière; Mme Réal Couture, propriétaire du magasin du Meuble Idéal; Mme Huguette Allaire, secrétaire-archiviste; Mlle France Gingras, faisant le tirage du NO: 4574.

L'arriération est souvent très mal comprise

L'arriération mentale, qu'on appelle déficience mentale, est souvent mal comprise. Il faut en avoir une idée claire. Une bonne manière de la comprendre est de comparer l'enfant arriéré et l'enfant normal.

Le développement mental, comme le développement physique, est un phénomène qui se continue de la naissance à la vie d'adulte. Or avant, durant ou après la naissance, une lésion ou une déficience glandulaire, ou d'autres causes, peuvent ralentir le processus de la croissance physique et mentale.

Il y a des personnes qui, en étant saines sous tous rapports n'atteignent jamais la grandeur normale, mais sa capacité d'apprendre n'atteindra jamais celle des gens ordinaires.

"Arriération" ne veut pas dire "impossibilité d'apprendre" mais "impossibilité d'atteindre" le niveau normal des connaissances.

Extrait d'une publication du Ministère de la Santé Nationale.
(Division de l'Hygiène Mentale)

FLEURS
POUR
. NAISSANCE . MARIAGE
. HOPITAL . RECEPTIONS
. MORTALITE



Mme Gilberte Loiselle
. FLEURISTE .
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL:
378-1191



UN SALON MODELE
Grâce à vos meubles modernisés
REMBOURRAGE PAR DES EXPERTS
Directement à la manufacture
SATISFACTION GARANTIE - ESTIMES GRATUITS
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. 30
SHEFFORD CHESTERFIELD LTEE
Chemin St-Paul Granby 378-7101

La Régie des eaux soutient qu'il sera moins dispendieux d'alimenter la population de St-Luc par des puits

ST-LUC - (DNC) -- La Régie des eaux du Québec, par la voie de son président, M. Jean D'Amour, vient de faire part au conseil municipal de Saint-Luc, que la Régie approuvait le projet de construire un aqueduc municipal alimenté par des puits artésiens.

Ce projet présenté par M. Paul H. Savard, ingénieur-conseil, a obtenu une étude sérieuse de la part des autorités de la Régie des eaux du Québec.

La Régie a examiné le rapport préparé par M. Paul H. Savard et Associés, ingénieurs-conseils, concernant l'approvisionnement en eau de l'aqueduc municipal.

Après avoir été assurée que la nappe aquifère où seront forés les puits a une capacité suffisante pour subvenir aux besoins en eau pour au moins le double de la population prévue par le projet.

Après avoir considéré une étude comparative à savoir qu'il en coûterait moins cher annuellement à la ville de St-Luc de s'approvisionner par des puits plutôt que d'entreprendre immédiatement le raccordement de son acqueduc avec celui de St-Jean.

Après avoir considéré la qualité de l'eau pouvant être fournie par la nappe aquifère selon un rapport d'analyse du ministère de la Santé, en date du 6 octobre 1965,

La Régie approuve le principe d'approvisionner en eau le futur réseau d'aqueduc municipal de la ville de St-Luc au moyen de puits mais à deux conditions, à savoir;

1) les puits devront être tous localisés dans le même secteur

2) le réseau d'aqueduc devra être conçu de telle façon qu'il puisse être alimenté en eau indifféremment par l'aqueduc de la cité de St-Jean ou par les puits proposés.

La Régie pourra autoriser ces travaux après étude des plans détaillés et devis du projet proposé.



GAGNANTE d'une Barracuda 1966-- La Coopérative Agricole de Granby, qui fabrique Crino, a décerné à Mme Gilles Bernier, de Québec, la première de six Barracudas offertes comme grand prix, au rythme d'une par mois. La remise s'est faite à Granby. Sur la photo ci-dessus on remarque, de gauche à droite, M. Lussier, vice-président de Potvin & Fils, concessionnaire Chrysler, M. Gilles Bernier et son épouse, gagnante du grand prix, et M. René Bouthillier, directeur de la publicité de la Coopérative.

Le zonage de la rue Champlain modifié?

ST-JEAN - Le conseiller Alphonse Lorrain a déposé un avis de motion afin de permettre à la cité de préparer un règlement pour modifier le zonage de la rue Champlain.

Une requête portant la signature de 36 contribuables de cette rue veulent que la ville change le zonage, afin de permettre le développement domiciliaire, commercial et même industriel.

Certains échevins se sont opposés à ce que la rue Cham-

(suite à la page 15)

Le Carnaval d'hiver se poursuit à St-Jean

ST-JEAN -- Le premier Carnaval d'hiver de St-Jean entre présentement dans sa dernière phase et c'est un programme féerique qui est en réserve pour les prochaines activités qui s'échelonneront jusqu'au 22 février, date de la clôture de ce grand gala.

Les responsables du Carnaval auront atteint un premier but, en obtenant des succès éclantants du côté de leur parade, de l'organisation de la danse des duchesses samedi soir et dimanche la joute de hockey entre nos policiers et les joueurs de football des Alouettes de Montréal auront contribué avec le souper canadien aux premiers coups de canons retentissants qui attiraient pas moins de 5,000 personnes aux activités et à la parade.

LE PROGRAMME SE POURSUIT

Les festivités se succèderont maintenant d'ici mardi soir qui marquera la fin de ce premier carnaval. L'optimiste est grand chez les responsables pour que le tout se complète dans un esprit vraiment carnavalesque et plus nombreuses que jamais la population répondra au programme.

D'abord, samedi soir réserve un évènement attendu: le couronnement de la Reine et ceci se déroulera dans la grande salle du Centre St-Edmond à compter de 8 heures. Voilà quelques chose à ne pas manquer et qui sera couronnée la première reine?...

Dimanche soir, tout un spectacle sur glace sera présenté à la région. En effet un gala se reproduira sur la patinoire municipale à 8 heures et il sera intéressant de voir à l'oeuvre plusieurs patineurs et patineuses de talent venant des 2 côtés de la rivière offrir des numéros riches en couleurs où l'esprit d'initiative sera en relief et du côté costumes et exhibition de patinage. Le Gala sur glace devrait à son tour enlever la vedette et à nouveau le grand public y est invité gratuitement. Une soirée hors pairs est donc en réserve.

Enfin, mardi soir le 22 février, ce sera l'explosion des festivités du premier Carnaval de St-Jean: Le Bal de la Reine pour les jeunes et les moins jeunes. Ce sera une première occasion à la reine élue de régner sur ses sujets en compagnie de ses dames de la Cour.

On ne répétera pas assez que l'invitation est pour tous et chacun des citoyens de St-Jean C'est votre Carnaval et pourquoi ne pas y apporter votre collaboration en suivant les activités du programme qui offre sûrement d'intéressants moments où la joie règne et la bonne humeur est d'augure. D'ici le 22 février: Bon Carnaval à tous.

LES FOURMIS CHARPENTIÈRES

OTTAWA - Les fourmis charpentières, les plus grosses de nos fourmis communes, peuvent être aperçues en tous temps de l'année alors qu'elles se promènent dans les bâtiments infestés. Les ouvrières varient beaucoup en couleur (du brun au noir) et en grosseur (1/4 à 1/2 pouce de long). La reine peut dépasser un pouce, précise M. C. G. MacNay, de la Direction de la recherche, au ministère de l'Agriculture du Canada. M. MacNay nous donne les renseignements qui suivent sur les moeurs et la répression de ces insectes.

Les fourmis creusent des tunnels ou galeries et des cavités qui leur servent de nid dans du bois humide ou vermoulu; cependant, il leur arrive parfois d'en percer même dans du bois sain. Elles n'utilisent pas le bois comme aliment, bien que les matières dont elles s'alimentent soient très variées; mais elles le sortent des galeries en petites particules qui ressemblent a du bran de scie et qui aident à dépister leurs nids.

Au dehors, les fourmis charpentières font leur nid dans de vieux arbres, des chicots, des poteaux et des billes. Les bâtiments en sont souvent infestés et les boiseries extérieures (vérandas et perrons) sont particulièrement sujettes à leurs attaques. Toutefois, les soles qui entrent en contact avec les fondations et les autres parties de la charpente des bâtiments, particulièrement lorsqu'elles sont exposées à l'humidité, sont souvent l'objet de leurs déprédations. Une seule reine fertile peut être à l'origine d'une colonie ou bien celle-ci peut provenir de la migration d'une partie de colonie. Le bois de chauffage qui en héberge peut devenir une source d'infestation. Lors qu'un nid est établi dans un endroit caché, par exemple dans le colombage entre les murs, on n'aperçoit pas de "bran de scie" qui en indique l'emplacement.

Les colonies de fourmis produisent périodiquement, à l'intérieur des maisons, des adultes ailés qui prennent le large pour leur vol nuptial depuis avril jusqu'en juin environ.

Bien des mesures contribuent à prévinir les infestations. Ne pas entreposer de bois de chauffage durant de longues périodes et examiner tous les morceaux qui sont introduits à l'intérieur. Tenir le bois au sec dans des hangars bien drainés et bien ventilés; réparer promptement toute fuite dans le toit ou la plomberie. Utiliser du bois imprégné d'un antiputride lorsqu'il sera vraisemblablement exposé à l'humidité. Se débarrasser rapidement des ordures ménagères. Entreposer les aliments dans des contenants sûrs et tenir propres les endroits où se prépare la nourriture. Quelques miettes de pain ou gouttes de sirop peuvent alimenter une multitude de fourmis.

Répression -- Lorsque c'est possible, remplacer le bois infesté par des matériaux sains. Autrement, essayer de trouver à peu près l'endroit du nid et appliquer une poudre contenant 5 p. 100 de chlordane, 2 p. 100 de dieldrine ou 4 p. 100 de roténone. Souffler l'insecticide dans les fentes ou les ouvertures de galeries au moyen d'un souffleur ou d'un saupoudreur; lorsque les endroits infestés sont inaccessibles, percer un petit trou pour y introduire le jet de poudre. Les résultats seront encore plus efficaces si l'on utilise un insecticide liquide contenant 2 p. 100 de chlordane, 0.5 p. 100 de dieldrine ou 0.5 p. 100 d'heptachlore. Avec un pinceau ou un pulvérisateur pour jardins, l'appliquer aux plinthes et aux planchers avoisinants, sous les éviers, sur les tuyaux de raccordement et sur toutes les surfaces où les fourmis voyagent ordinairement.

On continuera probablement à voir quelques fourmis durant plusieurs semaines encore après l'application des insecticides lorsque les ouvrières non exposées sortiront de leurs galeries à la recherche d'aliments et d'eau. Toutefois, les insecticides rémanents restent efficaces; il n'est pas nécessaire de répéter les traitements plus souvent qu'à six semaines d'intervale environ.

A l'extérieur, on applique ces insecticides, aux concentrations qui sont recommandées sur l'étiquette, comme émulsions, suspensions dans l'eau ou poudres, aux endroits infestés, aux fondations de bâtiments et aux seuils de portes. Ne jamais utiliser des pulvérisations domestiques à base d'huile près des plantes.

Tenir les insecticides loin des aliments, des ustensiles et des surfaces où sont préparés ou entreposés les aliments. Toujours lire attentivement les instructions données sur les étiquettes des insecticides.

La bible vous parle

Qui méprise son prochain pèche; heureux qui a pitié des pauvres.

(Prov 14, 21)



Pour l'enseignement de métiers féminins

L'école des métiers prévue dans le complexe polyvalent pour 1967

GRANBY - L'actuelle école des métiers, sur la rue St-Antoine, deviendra une unité d'enseignement polyvalent, selon les plans d'ensemble prévus pour 1967 par le comité des devis pédagogiques de la Régionale Meilleur.

Dans son rapport, le président des devis pédagogiques, M. Lucien Lambert, mentionne l'hypothèse de rendre l'école secondaire Immaculée-Conception polyvalente pour 1,600 filles, en intégrant l'école des métiers actuelle et possiblement par l'acquisition de terrains supplémentaires dans le quadrilatère concerné, en vue de l'érection d'une institution, qui permettrait d'offrir toute la polyvalence des options, tant sur le plan académique que sur le plan professionnel.

L'école des métiers est présentement la propriété du gouvernement provincial. Il serait donc possible que le ministère de l'Education cède, pour une somme nominale, cet immeuble à la Régionale Meilleur.

On sait que déjà l'école de métiers répond difficilement aux besoins de la population scolaire. Cependant l'agrandissement de l'édifice serait inutile, étant donné que l'enseignement qui se donne présentement dans cette institution gouvernementale sera intégré à l'école polyvalente, dans l'optique de l'Opération 55 du ministre Gérin-Lajoie, et dépendra directement de la Commission scolaire Régionale. C'est donc dire que les élèves de l'école de métiers seront inscrits dans les écoles polyvalentes de la Régionale, que ce soit dans la catégorie d'initiation au travail ou de cours de métiers.

Lorsque l'enseignement polyvalent sera établi avec un éventail complet de cours et d'options, l'immeuble qui loge présentement l'école de métiers pourra être rattaché à l'école secondaire Immaculée - Conception.

En raison des locaux déjà existants dans la bâtisse de l'école des métiers, cette unité pourra avoir une fonction précise. Il est en effet prévu qu'on y dispensera l'enseignement aux jeunes filles inscrites au cours d'initiation au travail et peut-être à une partie des étudiantes du cours de métiers féminins.

M. Payette élu président

"Le plan de pension est malhonnête" dit M. Lorrain

ST-JEAN - Les édiles municipaux ont notifié la nomination de l'échevin Jean Payette à la présidence de la Caisse de retraite des employés de la cité de St-Jean, lors d'une réunion spéciale.

M. le conseiller Jean Payette sera assisté dans ses fonctions par son collègue, M. Ronald Beauregard.

A la réunion spéciale du conseil, le doyen des membres de l'administration, M. Alphonse Lorrain, a affirmé que l'application de ce système de fonds de pension était le plus malhonnête jamais vu.

M. Lorrain a déclaré que la cité avait dû payer quelque 20 ans de rétroactivité et contracter un emprunt de $130,000 pour acheter ces années de service.

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST

Contre la peine du fouet

OTTAWA (PC) — Le député libéral de Lotbinière, M. Auguste Choquette, a déposé hier un projet de loi visant à abolir la peine du fouet au Canada.

M. Choquette a expliqué que tout en favorisant le maintien de peines contre les délinquants, il s'opposait au châtiment corporel qui, selon lui, n'équivaut qu'à un acte de barbarie.

Le bill a été lu une première fois.

INVITATION À SE JOINDRE AUX CHOEURS MIXTES

GRANBY- Les Choeurs mixtes de Granby entreprennent une nouvelle année. D'après les renseignements obtenus du directeur musical de ce groupe, M. Roch Ménard, l'année en cour s'annonce comme étant très chargée. Ce choeur de Granby a fait honneur à notre cité, en présentant plusieurs concerts qui furent appréciés de tous ceux qui savent goûter des bonnes choses.



M. Roch MENARD

Cette année encore, les Choeur mixtes présenteront plusieurs concerts. Le problème actuel qui se pose est celui du recrutement. En effet, le choeur a un urgent besoint de membres pour compléter ses cadres actuels.

Un besoin toujours grandissant de nouvelles voix se fait sentir. Pour aller de l'avant et mettre à exécution tous les projets que le choeur se propose de réaliser, une invitation est faite à tous ceux qui seraient désireux de se joindre aux choeurs mixtes.

Ils pourraient aussi avoir la chance d'améliorer leur solfège, tout en travaillant pour un groupe fort populaire, dans Granby et toute la région, Ne tardez pas à communiquer avec M. Roch Ménard à 2-7695.

Qui est là le premier?



De toute évidence, quand l'Expo 67 ouvrira ses portes, la radio, la télévision, le téléphone et les services de téléscripteurs et de transmission de photos seront prêts à fonctionner. Pour presque tous ces moyens de communication, l'équipement de transmission par câble ou par micro-ondes aura été installé par la compagnie Bell.

Mais vous serez peut-être surpris d'apprendre que les gens de la compagnie Bell étaient parmi les tout premiers à l'œuvre sur l'emplacement de l'Expo. En plus de contribuer à la planification depuis le tout début, ils étaient déjà sur place avec des appareils téléphoniques mobiles ou temporaires dès que la première machine s'est mise à fonctionner.

Pourquoi se donner tant de mal? C'est que, sans communications (et il ne s'agit pas ici que du téléphone ordinaire), presque rien ne peut se faire. Cette vérité vaut autant pour les travaux d'envergure comme ceux de l'Expo 67 que pour les importants petits travaux comme l'installation d'un téléphone chez vous. Chaque fois, il faut beaucoup de travail et d'efforts, bien avant que le premier message ne soit transmis.

Voir loin — l'un des moyens que prend Bell Canada pour faire des communications vos plus efficaces serviteurs.

Bell Canada

ÉVASION



PAS D'ERREUR: CE SERA L'AUTO DE VOTRE VIE!

COMET

La Comet Cyclone GT décapotable

Découvrez de nouveaux horizons...dans la nouvelle Comet. Plus luxueuse que jamais . . . plus longue, plus large, plus spacieuse, elle a une allure sensationnelle. Douceur et souplesse exceptionnelles, puissance remarquable —grâce à son fameux 6-cyl. 200 et à ses robustes V-8 développant jusqu'à 335 CV! Oui, c'est tout un monde d'aventure et d'évasion qui vous attend dans la Comet. Pourquoi ne pas l'explorer aujourd'hui même?

QUE VOUS DÉSIRIEZ ACHETER OU LOUER UNE VOITURE, VOYEZ UN VENDEUR MERCURY

Essayez les merveilleuses Comet, Meteor, Mercury, Anglia et Cortina—chez un vendeur Mercury.

CONCESSIONNAIRE:

GRANBY AUTORAMA INC. Chemin St-Paul Granby 378-4636

Ford MERCURY

10374-AF

DESIREZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON ?

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Cartes d'affaires

PUITS ARTESIEN
Nous pouvons creuser votre puits en
UNE JOURNEE
OES DRILLING
KNOWLTON, TEL.: 243-6454
(30478)

POUR VOS TRAVAUX DE PEINTURE ET TAPISSAGE
BENEFICIEZ DE SERVICES COMPETENTS.
TRAVAIL A L'HEURE
OUVRAGE GARANTI
Tél. 372-4560
(33603)

ARGENT A PRETER
1ère et 2ième hypothèques sur :
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de :
- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT
S'adresser à :
JACQUES NOISEUX ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237 RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(33226)

GRANBY: Tél. 372-5433

4 Propriétés à vendre

PROPRIETE et terrain, lot no: 546, sur le chemin d'Adamsville, Granby, $7,000 comptant. S'adresser à J.F. Thibault, C.P. 74, 732 1ère Rue, Iberville, Tél.: 347-4436. (33587)

AUBAINE, grand terrain commercial de 38,200 pi. car. avec 2 propriétés dont une maison de 4 pièces avec garage, louée actuellement $70 par mois et une autre maison 53 pi. x 33 pi., très beau style, prêt pour ouvrir commerce de restaurant, bar ou club, situé voisin d'un motel de 32 unités. S'adresser à 351 Bourget, Granby, tél.: 378-5883. (33532)

7 Commerces à vendre

POUR CAUSE DE SANTE je suis obligé de vendre mon restaurant, établi depuis 20 ans au centre des affaires de Granby. Je suis propriétaire, et sans aucune dette. J'accepterais $5,000.00 comptant, balance à discuter ou prendrais propriété en échange. Si intéressé, écrire à C.P. 522, Granby. (33560)

RESTAURANT - EPICERIE avec logis moderne 3 pièces. Bon chiffre d'affaires. Tél. 372-5725. (33635)

A VENDRE: Boucherie-épicerie licenciée, très bon chiffre d'affaires. S'adresser à Case no 6082, La Voix de l'Est, Granby. (33608)

14 Locaux à louer

GRAND LOCAL situé à 13a rue Johnson au centre commercial, près de la rue Principale, idéal pour salon de coiffure, commerce ou autres. Libre le 1er mai. S'adresser après 5:00 p.m. à 17 Johnson, Granby. (33566)

Local situé rue Principale
EN PLEIN CENTRE DE GRANBY
bien éclairé et chauffé, entrée privée. Idéal pour bureau de professionnel, location avantageuse. S'adresser à 190 Principale, Granby. (33483)

LOCAL à louer pour bureau ou magasin, avec logis attenant si désiré, situé à 139 Principale en plein centre commercial. Signalez: 372-5791 entre 10:00 a.m. et 5:00 p.m. (33597)

20 Terres ou fermes à vendre

TERRE à vendre, située grand rang, La Présentation, de 120 arpents, terre faite, contrat de lait à Montréal, nettoyeur automatique, réservoir à lait, bâtiments en très bon ordre. Cause de vente: mortalité. S'adresser: Mme Armand Beauregard, La Présentation, tél. 796-3641. (33384)

23 Logements à louer

LOGIS moderne 3 pièces, plus chambre de bain, dans un bas, libre le 1er avril. S'adresser: 351 Bourget, Granby, tél. 378-5883. (33616)

LOGIS 4 pièces dans un haut, chauffage électrique, $70.00 par mois. Installation laveuse-sècheuse, libre immédiatement, situé à 579 Mercier. Tél. 378-8588. (33623)

LOGIS 4 pièces, au 2e étage, $45.00 par mois, libre immédiatement. Tél. 378-3107. (33626)

23 Logements à louer

LOCAL 15 x 28 pour bureau, situé à 146 Principale; Logement chauffé, 3 pièces, pouvant servir de place d'affaires, situé à 63 Centre; 27a Court, logis 3 pièces plus solarium, $42 par mois; Libres le 1er mai, dans le centre de la ville, logements 4 et 6 pièces; AUSSI garage à louer rue St-Antoine. S'adresser: Mme R. Vadnais, 79 rue Lorne, tél.: 372-3850. (33405)

LOGIS meublé, 3 pièces, entrée et chambre de bain privée, planchers de tuiles, situé rue Drummond, libre immédiatement. S'adresser: 236 Montcalm. Tél. 372-3440, Granby. (33557)

LOGIS 5 pièces, chauffé, eau chaude. S'adresser à Roger Hamel, Roxton Pond. Tél.: 372-2356. (33579)

LOGIS 4 pièces, chambre de bain, 220 volts, au 2e étage, au centre de la ville, libre immédiatement. S'adresser: 11 Phoenix, tél. 378-4255. (33038)

LOGIS 4 pièces, très propre, 220 volts, libre le 1er mars. S'adresser: Alphonse Dussault, Roxton Pond, tél. 372-6261. (33370)

LOGIS 4 pièces plus salle de bain, au 2e, $56.00 par mois, situé à 148 Albert, libre immédiatement. Aussi à vendre fournaise de cave au gaz propane, bon ordre. Signalez: 372-7548. (33619)

25 Appartements à louer

APTS 3 pièces, plus chambre de bain, meublé, chauffé, éclairé, situé à 136 Montcalm, Granby. Pas d'enfants. S'adresser: tél.: 372-4384. (33402)

APTS de 1 - 2 et 3 pièces meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 253 Ave du Parc, tél. 372-4121 ou 91 Paré, après 6:00 p.m. (32898)

APTS 3 pièces, fermé, meublé et chauffé, situé à 39 Gill, au centre de Granby. S'adresser aux Apts Leduc, 37 Gill, Tél.: 372-4318. (33546)

APTS 2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, entrée privée. S'adresser: Rosaire Bienvenue, 233 Ave. du Parc, tél. 372-2815 ou 372-6149 après 6:00 p.m. (33548)

APTS 2 PIECES, meuble, chauffé, éclairé. S'adresser tél.: 378-2832, Granby, Qué. (33558)

APT NEUF, 1 pièce plus cuisinette et salle de bain complète, meublé ou non, chauffé, éclairé, entrée privée, libre immédiatement. Prix raisonnable. S'adresser à 229 Dufferin, Granby. Tél.: 372-2173. (33601)

APTS 1 et 2½ pièces, meublés, chauffés, éclairés. Aussi chambre à louer avec divan, lavabo, etc.... Situés au centre de la ville près Principale. S'adresser: 28 Court, tél.: 372-3719. (33207)

APT 3 pièces, plus chambre de bain, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée. S'adresse:: 415 Notre-Dame, tél. 378-8195. (33610)

APTS 2 pièces, avec solarium, meublé, chauffé, entrée privée, dans un bas, prix $2.00 par semaine. Tél. 378-6069. (33637)

APT 1 pièce, meublé, chauffé, éclairé, vaisselle, ustensiles et couvertures fournies. Stationnement gratuit. S'adresser: Apts Casgrain, 329 Blvd Boivin, apt 8, tél. 378-7036. (33611)

27 Chambres à louer

CHAMBRES à louer, meublées, chauffées, éclairées, service de concierge (M. Gingras). S'adresser: 24 Centre, tél.: 372-7250 ou 378-6297. (33462)

37 Articles de ménage

MACHINE à LAVER à vendre à prix très raisonnable, presque pas d'usure. Signalez: 372-5159. (33617)

MENAGE complet presque neuf à vendre pour cause de départ comprenant 1 réfrigérateur Roy 1965, 10 pi. cu., 1 set de chambre avec table de chevet, style français, 1 set de cuisine, 4 chaises style français, 1 laveuse Léonard ordinaire, ainsi que lampes sur pied. S'adresser à Mme Yvonne Gobeil, 10 rue Dollard, Granby. (33631)

64a) Robes de mariées

ROBE de MARIEE longue, large, en Poult-de-Soie, grandeur 10 ans. S'adresser à 183 Cowie, tél. 372-6435, Granby. (33634)

ROBE de MARIEE à vendre en chiffon, grandeur 14 ans. S'adresser: 50 Gill, entre 4 et 7 heures p.m., tél. 372-4475. (33614)

90 Décoration intérieure

ATTENTION !
Mesdames! Le ménage du printemps approche. Avec tout achat de draperie, la bande à plisser vous est fournie gratuitement. Spécial pour 15 jours seulement. Plan de mise de côté. S'adresser à
POULIN DRAPERIES
573, BOU. BOIVIN
TEL. 378-4596
(33625)

98 Divers

OUTILS de plomberie — chauffage — ferblantier. Doivent être vendus. Bas prix — S'adresser Tél. 378-2331. (33578)

CHAPEAUX
POUR FAIRE place à sa nouvelle collection de printemps, Gabrielle de France, 137 Principale, Granby, met en vente finale, tous ses chapeaux de feutre, tissus, et plumes. Valeur de $10 à $18 pour $2.95. (33598)

98a) A vendre - Divers

A 73 DRUMMOND, vous trouverez un assortiment complet de manteaux de
SUEDE — ANTILOPE — CUIR
dans toutes les couleurs et grandeurs, jaquette à partir de $39.00. — CHAPEAUX de $8.00 à $12.00 — Ouvert tous les soirs sur rendez-vous. — Avons aussi les créations Michel Robichaud. — LEMOINE FOURRURE, 73 Drummond. Tél. 372-3811. (33316)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE ski-doo Alpine et Bombardier Musket à double traction. Signalez: 372-3402. (33478)

A VENDRE "Bull Thank" réservoir citerne, 35 bidons, très propre, et en bonne condition. Cause de vente: troupeau vendu. S'adresser à M. Roméo Archambault, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe. Tél.: 796-3421. (33590)

A VENDRE FOIN pressé à la corde, de très belle qualité. S'adresser: M. Louis-Simon Chaput, 5e rang, Ste-Cécile de Milton. (33609)

GRAND SPECIAL
EN TUILES CERAMIQUES
4¼ par 4¼ pouces
Spécial de mosaïque
APPELEZ 378-3642
APPOINTEMENT LE SOIR
(33585)

99 Prêts

Prêts Hypothécaires
en 1ère et 2e,
sur propriétés :
- Résidentielles
- Commerciales
- Industrielles.

— TAUX COURANTS —
Pour un service adéquat et rapide. Consultez toujours :
IMMEUBLES Inter City
21 Dufferin — Granby
Tél.: 372-5094, ou 378-2970
Michel Champagne, Courtier
(32737)

100 Argent demandé

EMPRUNTERAIS argent sur hypothèque pour maison. Pour informations ,signalez: 372-5292. (33523)

110b) Femmes, filles demandées

ON DEMANDE femmes ou filles pour représentation à temps partiel. Salaire fixe au-dessus de la moyenne. Informations: Tél. 378-8495 ou s'adresser à 331 Principale, Granby. (33542)

ON DEMANDE serveuses pour travailler dans un restaurant, ayant bonne réputation et références. Ecrire à C.P. 522, Granby. (33559)

MESDAMES ! ! !
Seriez-vous intéressées à gagner $10 en 2 heures le soir, sans quitter votre domicile. Il s'agit tout simplement de réunir 6 de vos amies pour assister à notre intéressante démonstration publicitaire. Pour plus amples renseignements, communiquez à Bernard à Paris, 8164 Marquette, tél.: 722-8493, Montréal. (33515)

111 Hommes demandés

NOUVEAU
Une nouvelle invention sur le marché canadien requiert plusieurs distributeurs et vendeurs à temps partiel, pour couvrir toute la région de St-Hyacinthe et Granby. Léger capital à investir pour vos échantillons de vente. Pour plus amples informations écrire à: Le Roi des Ecrans de T.V. Enr. C.P. 1571, Québec 2. (33327)

COMMIS LIVREUR: 18 à 25 ans, ayant une 9ième année, possédant un permis de conduire. S'adresser à M. Georges Perland, 180, rue St-Antoine Nord, Granby. (33583)

112 On demande

ON DEMANDE à louer une maison seule, soit un bungalow ou Split Level pour occupation au 1er mai. Tél. 378-2744. (33552)

VENDEUR de PLANCHER
pour magasin de meubles, établi depuis 50 ans, marié, bilingue, bonne personnalité. Bon revenu pour homme actif. Se présenter en personne chez
WOODHOUSE
174, Principale, Granby
(33576)

115 Représentants

ON DEMANDE
Représentants pour Granby
Renseignez-vous sur la possibilité d'une carrière permanente dans la vente; même si vous êtes présentement employé et que vous connaissez actuellement un certain succès. Notre programme d'entrainement est complètement financé par notre compagnie et comprend de nombreux aides à la vente. Dès votre premier tour à notre emploi, vous bénéficierez d'un salaire garanti, commission généreuse, boni variés, bénéfices marginaux. Si vous avez de la volonté, de la détermination et que vous cherchez à améliorer votre sort; cette offre présente pour toute personne âgée de 25 à 45 ans, une perspective d'avenir illimitée. Nous vous assurons de notre plus grande discrétion.
Ecrire en toute confiance à Case 4081, La Voix de l'Est ou téléphonez: 372-2717, Granby. (33589)

117 Vendeurs demandés

ON DEMANDE
VENDEUR bilingue, à base de commission, pour calendriers et articles publicitaires. S'adresser à Charles Royon & Company, 20 Btes Road, Montreal. (33568)

HOMME 40 à 60 ans demandé pour s'occuper des ventes dans un territoire environnant Granby. Salaire jusqu'à $12,000 par année. Voyage gratuit à Nassau comme bonus. Ecrire au Vice-Prés., dépt. OG, P.O. Box 70, Station R, Toronto 17, Ontario. (33599)

140 Meubles seconde-main

Meubles reconditionnés et usagés à vendre

Moulin à coudre Singer	$10.00
Mobilier de cuisine chromé, 5 mcx	$20.00
Mobilier de cuisine en bois, 5 mcx	$20.00
Fournaise à l'huile Quaker, noyer	$25.00
Annexe à l'huile Gurney, blanche	$35.00
Poêle électrique Kelvinator, 30 po.	$30.00
Poêle électrique Westinghouse, 24 po.	$35.00
Poêle à bois, Entreprise, très propre	$25.00
Mobilier de chambre, bureau double, 3 mcx	$50.00
Réfrigérateur McClary, avec garantie	$50.00

Termes aussi bas que $1.00 par semaine
Magasin WOODHOUSE
174 Principale Granby
Tél. 372-3317
(33527)

141 Animaux

DEUX (2) chevaux d'ouvrage à vendre, pesant 1400 lbs, âgés de 4 et 5 ans. S'adresser: Hervé Dépôt, Valcourt, tél.: 621-s-14. (33600)

PETIT CHIEN St-Bernard à vendre. S'adresser: Armand Leclerc, 68 Denison Ouest, Granby, tél.: 372-6204. (33496)

142 Maisons à vendre

BUNGALOW 5½ pièces, plus une autre pièce finie au sous-sol, situé à 557 rue Chenier, garage, terrasse finie. Rabais provincial de 3%. S'adresser à 783 Principale ou tél.: 378-2952, Granby. Facilités d'arrangements. (33275)

MAISON de 2 logis de 4 pièces, avec 2 garages, située à Roxton Pond. Aussi maison 6 pièces, située sur la rue Fréchette à Granby, toutes deux avec le 220 volts. S'adresser: tél. 378-7342. (33505)

JOLI BUNGALOW de 6 pièces, briques et granit, situé à 83 Bradford, quartier résidentiel. S'adresser sur les lieux à M. Jean-Louis Tétreault. Tél. 372-3559, Granby. (33556)

BUNGALOW neuf, briques et pierre, 5½ pièces, salle de bain céramique, installation laveuse-sécheuse, situé sur coin de rue. Prix raisonnable et ristoune. Cause de vente: départ. Si intéressé seulement, s'adresser tél. 378-3293. (33573)

MAISON de deux logis, située rue Paré, système de chauffage, garage, peut être libre le 1er mars pour l'acheteur. — Bungalow (Split Level) situé rue Cartier, garage, système de chauffage. S'adresser: P. Clermont, courtier. Tél. 372-7866. (33577)

MAISON en briques 2 logis de 5½ pièces, sur le Boul. Montcalm, système de chauffage à eau chaude. Pour tous renseignements, s'adresser à 1253, St-Georges, St-Césaire, Mme Noël Forand. (33591)

MAISON 5 pièces, à vendre, située à 329 Cartier, très propre, tapis mur-à-mur, 2 chambres de bain en céramique, murs de bois dans salon et cuisine. Cause: départ. Signalez: 372-4305. (33521)

MAISON de 5 pièces, comprenant un haut et un bas ainsi que 2 chambres de bain, située sur un très grand terrain sur le chemin de Roxton. Laisserais aller à bas prix, pour $6,500. Tél.: 372-3972. (33480)

MAISON de 3 logis, 2 de 4 pièces et 1 de 6 pièces, en bois, près église et école, revenu $7,800., prix: $15,000., comptant $5,000., balance hypothèque. Signalez: 378-6019 après 5:00 p.m. (33255)

BUNGALOW, 5 pièces, avec foyer et abri-voiture, situé à 170 Lansdowne, tél. 372-4972. (33636)

117 Vendeurs demandés

$40.00 par semaine
PLUS COMMISSION
PATATES CHIPS
BINGO
—12 variétés
—Bonus - Argent dans nos produits
—Territoire protégé
CONDITIONS:
Avoir camion, être solvable, bien connaître la région.
Ecrire à:
PATATES CHIPS
BINGO
6273, 25e Ave, Rosemont
Montréal, tél. 725-6301
(33569)

125a) Autos à vendre

A VENDRE : Jaguar 1959, 3.4... Sedan, 4 portes, over-drive, radio, 4 pneus, parfaite condition. Signalez: 372-7840. (33440)

VALIANT 1965, comme neuf, 4 portes, 6 pneus, etc. Tél. 372-2864. (33633)

FORD Galaxie 1964, 4 portes, H. Top, V-8, Servo-Freins, Servo-Volant, vrai millage: 33,000 milles, un seul propriétaire. Vendrais au prix de liste. Achetons et vendons antiquités de tous genres. Tél. 378-6876. (33624)

125b) Camions à vendre

CAMION Mercury, Econolyne 1964, comme neuf, seulement 12,000 milles. Tél. 378-5883, Granby. (33533)

131 Bicycles, motocyclettes

A VENDRE Bicycle BSA Super Rocket, 1962; s'adresser: 505 St-Jacques, tél. 378-7430. (33618)

96 A vendre ou à échanger

DANS COWANSVILLE et les environs, à vendre ou à échanger, moulin à scie et cour à bois, avec contrats de compagnies pour 5 ans et plus. Aussi : hôtels avec licences complètes, garages, magasins généraux, chalets, fermes, terrains, restaurants, maisons, jeux de golf intérieurs ou extérieurs. S'adresser: Paul-Emile Chagnon, agent d'immeubles, 166 Blvd Dieppe, Cowansville, tél.: 263-2872, Rep. des St-Martin & Assc. Realties, Inc. (33511)

98a) A vendre - Divers

SKI-DOO à vendre de 10 forces, bonne condition. Signalez : 263-0140 entre 12:00 p.m. et 1:00 p.m. ou 5:00 p.m. et 6:00 p.m. (33506)

109 Emplois demandés

ATTENTION ! Père de famille demande travail permanent dans construction, ciment, forme, compresseur, etc.... Dame garderait 2 bébés ou très jeunes enfants, à la semaine, $2.00 par jour. Signalez: 263-2619. (33620)

148 Gardiennes d'enfants

ATTENTION
MAMANS SKIEUSES !
GARDERAIS ENFANTS chez-moi, les fins de semaine, $5.00. S'adresser: Mme P. Fortin, Frelighsburg, tél.: 298-5033. (voisin des douanes). (33378)

SAINT-JEAN
TEL. FI. 7-7596

97 A vendre ou louer divers

A VENDRE OU A LOUER : Propriété avec garage à même, lequel on peut utiliser pour commerce. S'adresser: Léonard Leclerc, 650 Loyola, St-Jean. (33604)

125a) Autos à vendre

AUBAINE ! Chevrolet 1963, Biscayne, automatique, 6 cylindres, comme neuve, couleur blanche. Echange accepté. Signalez: 347-7567 et demandez Alain. (33606)

141 Animaux

A VENDRE caniches Toy, enregistrés, à partir de $50.00. S'adresser: M. Hervé Sénécal, 680 31ème rue, Iberville, tél. 347-1792. (33379)

FARNHAM
TEL. 293-5155

98a) A vendre - Divers

A VENDRE : 4,000 balles de foin, 200 balles de paille ainsi que terre de 170 arpents avec ou sans roulant. Tél.: 293-6311, Ste-Brigide. (33534)

142 Maisons à vendre

A VENDRE: Magnifiques Bungalows, situés paroisse St-Luc, rue Bourassa, avec rabais provincial 3%, ainsi que bonus fédéral de $500.00. Très peu de comptant requis. Balance comme loyer. S'adresser à André Lacoste Construction, 656 Boul. Leclerc. Tél.: 378-3173, Granby. (32559)

DOIT ETRE VENDU
BUNGALOW comprenant 5 chambres à coucher, 2 chambres de bain, salle de jeu, vivoir, sous-sol fini, incluant garage, situé à 267 Bouchard, Granby, près église et école. — Aubaine. S'adresser le plus tôt possible à M. Roméo Forand, 764 Avenue d'Anjoue, Ste-Foy, Québec, tél. 656-1387 ou 681 6245. (33632)

148 Gardiennes d'enfants

GARDERAIS ENFANTS à leur domicile le soir sur semaine et les samedis et dimanches toute la journée. S'adresser tél. 378-8193. (33607)

MARIEVILLE

98 Divers

REOUVERTURE du
FOYER DES HIRONDELLES
Orchestre du mercredi au dimanche soir, salle gratuite pour banquets. Tél.: 536-2452 St-Césaire. (33539)

COWANSVILLE
TEL. 263-2988

23 Logements à louer

TROIS LOGIS neufs à louer de 4 pièces, avec installation de laveuse et sécheuse, chambre de bain en céramique, libres immédiatement. Situés à 301 rue Bell, Cowansville. S'adresser : Armand Martel, Ste-Brigitte, tél. 263-4827 ou Raymond Desnoyers, Cowansville, tél. 263-3588. (33241)

ONZE (11) LOGEMENTS de 5 pièces, dont 6 dans un bas et 5 dans un haut. Signalez: 263-3535 le jour ou 33 après 7:00 p.m. M. Noël Choquette, Notre-Dame de Stanbridge. (33596)

LOGIS neuf 5 pièces, installation laveuse et sécheuse, libre immédiatement. Signalez: 263 3384. (33593)

ST-HYACINTHE
TEL. PR. 3-2516

17 Terrains à vendre

TERRAIN de 70 x 95, pour site résidentiel, situé rue Lamarche près de l'hôpital. Pour renseignements, signalez: 773-9321 à St-Hyacinthe. (33595)

142 Maisons à vendre

MAISON de 2 logis dont un 5 pièces et l'autre 4 pièces, 220 volts, 2 garages et grange, beau terrain pour jardinage. Bonnes conditions de vente. Située à St-Dominique de Bagot. S'adresser à Mme Chicoine, 262, rue St-Simon, St-Hyacinthe, Tél.: 774-8451. (33638)

148 Gardiennes d'enfants

DAME avec références, garde enfants ou bébés à son domicile, du lundi au vendredi. Prix: $12.00 par semaine.
Signalez: 372-6169
(33096)

WATERLOO

23 Logements à louer

TRES BEAU LOGIS à louer, 5 pièces, à 13 rue Potvin à Waterloo. S'adresser: 287 St-Viateur Granby, tél.: 378-5374 après 6:00 p.m. (33621)

A NOTER
DANS L'AVIS LEGAL publié à la page 14 dans nos dernières éditions soit celles du 16 et 17 courant on devait lire comme procureurs de Dame Cosette Labrie,
"BELANGER & THERRIAULT
Avocats"
20, St-Antoine Sud,
Granby, Qué.

ENCAN
CHEZ
LEONARD LAMARCHE
sur la route 39
à 1 mille de Racine, Qué.
Samedi le 19 février 1966
à 10:00 a.m. précises
SERA VENDU:
20 bêtes à cornes Holstein, toutes claires de test fédéral, et pesant 1,000 et 1,250 livres.
Ce magnifique troupeau comprend 15 superbes vaches, 4 belles taures et 1 excellent taureau.
Conditions: Comptant
BERNARD ROYER
Encanteur Licencié
Tél. Lawrenceville 535-6554
BONSECOURS — Qué.
(33627)

AVIS PUBLIC
Demande de soumissions
Rénovation de l'Aréna de Granby, Granby

Des soumissions scellées pour la rénovation de l'Aréna de Granby, seront reçues à l'Hôtel de Ville de Granby, 87, rue Principale, Granby, jusqu'à 8.00 heures P.M., lundi le 7 mars 1966.

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumission d'un chèque certifié, à l'ordre de la Cité de Granby, au montant de 10% du prix de leur soumission. Dès l'adjudication du contrat, le chèque certifié sera remplacé par un cautionnement d'exécution au montant de 50% du prix total de la soumission et d'un cautionnement de garantie du paiement de la main d'oeuvre et des matériaux au montant de 75% du coût du contrat.

Les sous-entrepreneurs en plomberie, chauffage, ventilation et électricité sont invités à soumissionner. Les soumissions pour les sous-entrepreneurs seront reçues à l'Hôtel de Ville, 87, rue Principale, Granby, jusqu'à 2.00 heures P.M., vendredi, le 4 mars 1966. Ces soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié, à l'ordre de la Cité de Granby, au montant de 10% du prix de leur soumission. L'adjudicataire devra pouvoir fournir un cautionnement d'exécution au montant de 50% du coût de sa soumission.

Les documents du contrat peuvent être obtenus au bureau de l'architecte monsieur Laurent St-Pierre, 70, rue Principale, Granby, à partir de jeudi le 17 février 1966, moyennant un dépôt de $50.00 pour les entrepreneurs généraux et $25.00 pour les sous-entrepreneurs. Ce dépôt sera remboursé à ceux qui retourneront les plans en bon état dans les dix jours de la date de soumission.

La Cité de Granby ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions, et n'encourt aucune obligation envers le/ou les soumissionnaires.

GRANBY, ce 16 février 1966.
DONAT BROSSEAU
Contrôleur - Greffier
LA CITE DE GRANBY
(33622)

CARTES D'AFFAIRES

Dr GERARD BARNABE, pédiatre
Spécialiste certifié du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec et du Collège Royal du Canada.
CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS
Lundi, mercredi, vendredi
De 2:00 à 5:00 p.m.; de 7:30 à 9:30 p.m.
Bureau: 275 Bourdages, St-Hyacinthe
Tél. 773-1362 — Résidence: 773-7386
(33628)

Garage GEMME & ALIX
VOLKSWAGEN — VENTE ET SERVICE
PEINTURE ET DEBOSSAGE
385 DUFFERIN — GRANBY — TEL.: 372-4763
ou WEST-BROME — TEL.: 263-1466
★ VENEZ CHOISIR VOTRE VOLKS ! . . .
● Grand choix d'usagés reconditionnés avec 100% de garantie
(32329)

ENDETTE JUSQU'AU COU ?



SURVEILLEZ
nos annonces d'argent à prêter
OU UTILISEZ
notre nouvelle rubrique numérotée
100-"ARGENT DEMANDE"

Les prix du marché

MONTREAL (PC)—Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h ce matin au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: McIntosh $2.25 à $2.40 les 8 cellos de 5 livres, de fantaisie, $1.75 à $2.00, C $1 à $1.25, Wolf River, $1.50, Cortland $1.75 à $2.00, Russet $4 à $4.50, Délicieuses $4 à $4.50, Greening, $1.75 la boîte à verger.

Betteraves: $1 à $1.25 les 50 livres.

Carottes: no 1 $2.00 les 50 livres, $3.00 à $3.25 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Choux: $1.75 le sac de 50 livres, rouges $1.35 à $1.50, Savoie $2 à $2.50 le cageot.

Navets: no 1 $2, no 2 $1.25 le sac de 50 livres, lavés $2.25 à $2.20 le minot.

Oignons: jaunes $1.35 à $1.50, gros $1.75 à $2.00 les 50 livres, .30 à .35 les 10 livres, $2.25 les 24 cellos de 2 livres.

AVIS LEGAL
LOI DE FAILLITE
Dans l'affaire de la faillite de:
AMEDEE MORRISSETTE
Epicier Boucher
Clarenceville, Qué.

AVIS est par les présentes donné que des soumissions seront reçues au bureau du syndic, jusqu'à vendredi soir le 25 février 1966, à 5.00 heures P.M., pour l'achat des actifs suivants, savoir:

1) Immeuble situé à Clarenceville (Lots Pties 427-428-429-430-431 du village de Clarenceville)
Valeur approx. $15,000.00
2) Machinerie et outillage d'après liste au dossier (Comprenant frigidaires à viande et à légumes, Ilôts en bois, trancheuse, coffre-fort, etc.)
Valeur $ 3,250.00
3) Inventaire de marchandises d'après liste au dossier
Valeur $ 4,245.25

Les soumissions doivent être faites par écrit et accompagnées d'un dépôt de 10% à titre d'arrhes, le solde étant payable sur acceptation par le syndic. La plus haute, ni aucune des soumissions ne devant être nécessairement acceptée et le syndic se réserve le droit de rejeter toutes ces soumissions.

Une soumission séparée pour chacun des item 1, 2, et 3 mentionnés plus haut peut être présentée.

La taxe provinciale de 6% sera exigée en plus du prix de la soumission.

Les actifs seront visibles au magasin à Clarenceville, le 22 février 1966 de 10 heures de l'avant-midi à 4.00 heures de l'après-midi.

Pour toutes autres informations s'adresser au soussigné.
LUCIEN MONTFILS, C.A.
Syndic
Tél. 378-7935
Bureau: 317 rue Racine,
GRANBY, Qué.
(33605)

ECOLE DE COIFFURE
PAULA enr.
P.G. BOULET, prop.



Inscrivez-vous dès maintenant pour le prochain cours. L'entrée se fait entre le 15 mars et le 1er avril.
2e cours : entre le 15 juin et le 1er juillet.
3e cours : entre le 15 septembre et le 1er octobre.
Tous les cours sont d'une durée de 6 mois. Ecole détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles professionnelles privées de la P.Q. (Ministère Education)
211F, rue Principale
Granby Tél. 372-5471

AVIS PUBLIC
AVIS DE CONVOCATION de l'assemblée générale annuelle des membres de La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie

Avis est donné par les présentes que l'assemblée générale annuelle des membres de La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, aura lieu au Siège social de la compagnie, à 1555, rue Girouard, St-Hyacinthe, P.Q., le mercredi 9 mars 1966, à midi.
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Lucien Brosseau, D.M.G.,
Secrétaire.
(33629)

UN MOT AUX EPOUSES
Si vous désirez une voiture, maison ou ameublement, gagnez avec AVON de $2 à $5 de l'heure.
Ecrivez dès aujourd'hui à C.P. 112, Outremont 8, P.Q.
(33551)

LES ANNONCES CLASSEES DIRIGENT L'ACHETEUR A VOTRE PORTE

CARRIERES ET PROFESSIONS

IMPORTANTE COMPAGNIE D'HUILE

Recherche les services d'un gérant de station

Salaire très intéressant

Devra: 1.—Etre de St-Jean ou Iberville
2.—Marié
3.—Honnête
4.—Travaillant
5.—Faire preuve d'initiative

Envoyez vos demandes à :

Case postale 46, Station St-Laurent, Montréal

(33530)

$ $ $ 430.00 $ $ $

10 HOMMES DEMANDES

pour Granby et les Cantons de l'Est

Temps plein seulement.

$430.00 PAR MOIS, plus boni et avantages sociaux.

Présentez-vous à l'hôtel Granby vendredi le 18 février à 1:00 p.m. — Demandez M. Turcotte

(33592)

UNE MUNICIPALITE PROGRESSIVE DE LA REGION REQUIERT LES SERVICES D'UN

contrôleur

Les candidats devront posséder des connaissances de comptabilité et d'administration.

Salaire intéressant, bénéfices marginaux.

Dressez votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à **Case Postale 233, Granby, Qué.**

(33639)

IMPORTANTE COMPAGNIE D'HUILE RECHERCHE LES SERVICES D'UN LOCATAIRE

MINIMUM REQUIS: $1,500.00

Pour informations signalez:

378-6208 et demandez M. Robert Martin

(33615)

Machiniste stationnaire

— de première classe —

Requis pour diriger les opérations d'une grosse usine génératrice de vapeurs. Emploi permanent. Excellentes conditions de travail. Veuillez faire application au:

DEPARTEMENT DU PERSONNEL
BRUCK MILLS LIMITED,

COWANSVILLE, QUE.

(33613)

TEXACO CANADA LIMITED

DESIRE

des représentants industriels

Etes-vous intéressé à devenir membre d'une organisation commerciale dynamique en représentant Texaco Canada Limited, un des plus gros producteurs de produits pétroliers au Canada ?

NOUS OFFRONS:

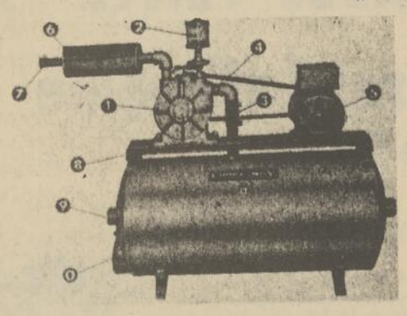
—Un salaire alléchant pour débuter, avec augmentations basées sur le rendement;
—Occasion de boni substantiel;
—Automobile fournie et dépenses payées;
—Programme complet de formation;
—Possibilités d'avancement à l'échelon administratif car toutes les promotions sont accordées de l'intérieur des cadres de la Compagnie;
—Bénéfices sociaux généreux, incluant plans médical, de retraite, d'épargne et d'assurance.

Si vous êtes intéressé à la gamme complète des fonctions se rapportant au Service de Ventes Industrielles, si vous êtes bilingue, âgé de 25 à 35 ans, ayant expérience pratique à l'usine, si vous êtes un ingénieur diplômé ou non diplômé avec expérience de vente, faites demande par écrit à:

TEXACO CANADA LIMITED
a/s H. T.D. Lusted
Ventes Industrielles, Division du Québec
1425 RUE LA MONTAGNE, MONTREAL 25, QUE.

(33612)

CHORE BOY



VOTRE FOURNISSEUR A SUCCION EST LE COEUR DE VOTRE SYSTEME DE TRAITE

RESERVOIR AU FINI DE VERRE

EXCLUSIF A CHORE BOY

CULTIVATEURS

VOYEZ VOTRE DEPOSITAIRE LOCAL OU

LE CENTRE CHORE-BOY

228, Boul. St-Joseph Tél: 348-3171 Saint-Jean

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
10.30 Musique	8.30 Musique	8.30 Musique
11.30 Long métrage	9.15 Cours universitaires	9.15 Cours universitaires
1.00 Téléjournal	10.00 Cours universitaires	10.00 Cours universitaires
1.05 Long métrage	10.45 Cours universitaires	10.45 Cours universitaires
3.00 Femme d'aujourd'hui	11.30 Tour de terre	11.30 Le Jour du Seigneur
	12.00 La Souris verte	12.30 Lectures pour tous
4.00 Bobino	12.30 Pépinot	1.15 Panorama
4.30 La Boîte à Surprise	1.00 Place du ski	1.30 Les Travaux et les jours
5.00 Les Cadets de la forêt	2.00 Elles	2.00 Tournoi international de ski
5.30 Nos frères, les hommes	3.00 Don Quichotte	
6.00 Jeunesse oblige	3.30 100 millions de jeunes	3.00 Carnaval de Quebec
6.30 Téléjournal	4.00 Sir Winston Churchill	4.00 Cinéma 66
6.50 Nouvelles du sport	4.30 Images en tête	4.30 Trois étoiles
7.00 Aujourd'hui	6.30 Téléjournal	5.00 Signes du temps
	6.45 Langue vivante	5.30 L'Heure des quilles
8.00 Du côté de Québec	7.00 Jeunesse oblige	6.30 Expo 67
8.30 Cinéma international	8.00 La Poule aux oeufs d'or	7.00 Walt Disney présente
10.15 Les Couche-tard	8.30 La Soirée du hockey	8.00 Music-Hall
10.45 Micheline	10.15 Votre choix	9.00 Soirée au théâtre Alcan
11.00 Téléjournal	10.45 Carnaval de Québec	10.30 Le Professeur Guillemin
11.20 Supplément regional	11.45 Téléjournal	11.00 Téléjournal
11.25 Nouvelles du sport	12.00 Nouvelles du sport	11.15 Sports-dimanche
11.30 Cinéma	12.15 Cinéma	11.30 D'hier à demain

CFTM CANAL 10

VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8.00 Mire musique		
8.15 Bien L'Bonjour	9.30 Mire-Musique	9.30 Mire-Musique
9.00 36-24-36	10.00 Bien L'Bonjour	10.30 Cours Télévisés
9.15 Télé Bonbon	11.00 Dessins animés	11.15 Bien L'Bonjour
9.30 Toast et cafe	12.00 Ciné-Samedi	12.00 La création du monde
10.30 Ciné Matin	"Soupe au lait"	12.30 Journal des jeunes
12.00 Première édition	2.00 Sur le matelas	1.00 Coin du disque
12.15 Ciné midi		1.30 Ciné-Dimanche "Jeunes filles en détresse"
2.00 Super Bingo	3.00 Cinémâle "Les Violents"	3.30 Le Sifleur
2.30 L'Eternel amour	4.30 Détective international	4.00 En toute franchise
3.00 Bon après midi madame	5.00 La rampe sportive	4.30 Télé-Quilles
4.00 Dessins animés	5.30 C'est arrivé cette semaine	5.30 Les petits Bon'hommes du dimanche
4.30 Zoo du capitaine bonhomme		6.30 Les jeunes talents Catelli
5.30 Au nom de la loi		7.00 Ciné-Spectacle "Au seuil de l'Inconnu" -
6.00 Télé Métro	6.00 Intrigues à Hawaii	8.30 La Belle époque
6.50 Sport Images	7.00 Jeunesse d'Aujourd'hui	9.00 Perry Mason
7.00 Dernière heure	8.00 Comment, Pourquoi	10.00 Bon voyage
7.15 Ciné Roman	8.30 Les Grands spectacles "Ma Tante"	10.30 Le Québec en marche
7.30 En première "Bombardiers B-52"	10.45 Dernière Heure Météo	10.45 Dernière heure et météo
9.30 Monsieur Banco		11.00 La ronde des sports
10.00 La famille Stone	11.00 La Ronde des sports	11.10 Face à Face
10.30 Toute la ville en parle	11.10 Cinéma "Ma Pomme"	12.10 Dernière Edition
10.45 Dernière heure et météo	12.40 Dernière Edition	12.15 Fermeture
11.00 La ronde des sports	12.45 Fermeture	
11.10 Cinéma "Division Brandebourg"		
12.40 Dernière édition		

CHLT CANAL 7

VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8.30 Pipe de platre	9.15 Cours universitaires	9.15 Cours universitaires
9.30 Au café des artistes	10.00 Cours universitaires	10.00 Cours universitaires
10.00 Kiki	10.45 Cours universitaire	
10.30 Cinéma Kraft	11.30 Tour de terre	10.45 Cours universitaires
12.00 Devinez juste	12.00 Souris verte	11.30 Jour du Seigneur
12.30 Première édition	12.30 Exposition 67	12.30 Lecture pour tous
12.40 Météo		
12.45 Midi sport	1.00 Place au ski	1.00 Panorama
1.00 Trait d'union	2.00 Elles	1.30 Les travaux et les jours
2.00 Premier appel	3.00 Don quichotte	2.00 En toute franchise
2.30 Coeur circuit	3.30 Cent millions de jeunes	2.30 A communiquer
2.45 Propos féminins	4.00 Sir Winston Churchill	3.00 Carnaval de Québec
3.00 Femmes d'aujourd'hui		
4.00 Bobino	4.30 Les 4 justiciers	4.00 Cinéma 66
4.30 Boite à surprise	5.00 Intrigues à Hawaii	4.30 Trois étoiles
5.00 Furie	6.00 Les jeunes talents	5.00 Signes du temps
5.30 Remous	6.30 Télébulletin	5.30 L'heure des quilles
6.00 La grange à Trefflé	6.45 Météo	6.30 La Famille Stone
6.30 Télébulletin		
6.45 Météo	6.50 Nouvelles sportives	
6.50 Nouvelles sportives	7.00 Soirée canadienne	7.00 Walt Disney présente
7.00 Bonsoir copins	8.00 La poule	8.00 Music Hall
7.30 Perry Mason	8.30 Soirée du hockey	9.00 Soirée du théâtre Alcan
8.00 Cinéma international	10.00 Votre choix	10.30 Propos sur l'Expo
10.15 Couche tard		10.45 Québec en marche
10.45 Micheline	10.30 Défilé de nuit du carnaval de Québec	11.00 Téléjournal
11.00 Téléjournal	11.45 Téléjournal	11.15 Nouvelles sportives
11.15 Nouvelles sportives	12.15 Cinéma 7	11.30 Star Time on 7
11.30 Cinéma 7		

CFCF CANAL 12

VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8.00 Sound of 12 Meditation		
8.15 Coffee Break	8.30 The Sound of 12	9.30 The sound of 12
8.30 The James beard show	9.00 Storytime	9.40 Newsroom 12
9.00 The Liberal Arts		10.00 The Liberal Arts
9.30 Romper Room	10.00 Rocky and his friends	11.00 Teledomenica
10.00 Burns and Allen	10.30 Casper the friendly ghost	12.30 Continental Miniature
10.30 Father Knows Best		
11.00 Ed Allen Time	11.00 Milton the monster	1.00 Spectrum
11.30 Mr and Mrs	11.30 Peter Potamus	1.30 Platform
12.00 Lunchtime Little theatre		2.00 Canadians All
12.30 Kids is people	12.00 Atom Ant	2.30 Forum
12.45 Dear Charlotte	12.30 The Mighty Hercule	3.00 Music Room
1.00 Channel 12 theatre		
2.27 News Headlines	1.00 The Flying Fisherman	3.30 Amateur drama festival
2.30 People in conflict	2.00 Wrestling	4.30 Magic Tom Talent Hunt
3.00 Fractured Phrases		5.00 Challenge
3.30 It's your move	3.00 Saturday at the movies	5.30 Casper and company
4.00 Surprise party	4.30 Wide World of sports	6.00 Walt Disney présents
4.30 Family theatre		
6.00 The Pierre Berton show	6.00 Like Young	7.00 Please don't eat the daisies
6.30 Pulse	7.00 The Jackie Gleason Show	7.30 The Avengers
7.00 My Favorite Martian	8.00 Academy performance	8.30 Run for your life
7.30 Smothers Brothers		9.30 Peyton Place
8.00 Patty Duke Show	10.00 The Dean Martin Show	10.00 Court Martial
8.30 A Go Go '66	11.00 The National News	
9.00 Peyton Place		11.00 The National News
10.00 Combat	11.15 Pulse	11.15 Pulse
11.00 The National News	11.40 Pajama Playhouse	11.40 Canadian talent showcase
11.15 Pulse		12.10 Newsroom 12 Meditation
11.40 Pajama Playhouse "Mardi Gras"		

RADIO MENU CHEF 1450 au cadran

VENDREDI

7.00 Ouverture du poste
7.02 Radio Sacré Coeur
7.07 Nouvelles nat. et sport.
7.15 Bonjour Cultivateurs
7.30 Bulletin de nouvelles
7.35 Le Bout entrain du matin
8.00 Radio Journal
8.10 Le Bout entrain du matin
8.25 Nouvelles sportives
8.30 Le Bout entrain du matin
8.55 Nouvelles prov. et nat.
9.00 L'Heureux Matin
9.30 Nouvelles locales et rég.
9.33 Opinions
9.55 Nouvelles prov. et nat.
10.00 Emission Del Monte
10.05 Pause Café
10.15 Emission carnavalade
10.30 Nos marchands vous appellent
10.55 Nouvelles prov. et nat.
11.00 Montréal Paris
11.20 Succès Jet
11.25 Montréal Paris
11133 Montréal Paris
11.40 Entrevue Parisienne
11.45 Montréal Paris
12.00 Radio Journal
12.10 En dînant
12.30 Nouvelles sportives
12.35 Bruits de ma ville
12.36 Manchettes d'actualités
12.45 Bruits de ma ville
1.00 Détente
1.33 Les regards féminins
1.55 Nouvelles prov. et nat.
2.00 Les regards féminins
2.33 Discothèque
2.55 Nouvelles prov. et nat.
3.00 Discothèque
3.33 Discothèque
3.55 Nouvelles prov. et nat.
4.00 Autour du monde
4.33 Autour du monde
4.55 Nouvelles prov. et nat.
5.00 Autour du monde
5.25 On offre on demande
5.30 Météo
5.31 Autour du monde
6.00 Radio Journal
6.10 Pour Vous
6.25 Nouvelles sportives
6.30 Actualités
6.45 Ce Soir
6.55 Nouvelles prov. et nat.
7.00 On magasine chez Spot
7.33 On magasine chez Spot
7.55 Nouvelles prov. et nat.
8.00 On magasine chez Spot
8.33 On magasine chez Spot
8.55 Nouvelles prov. et nat.
9.00 Le Jaz- et ses adeptes
9.15 Rythme et danse
9.33 Rythme et danse
9.55 Nouvelles prov. et nat.
10.00 Rythme et danse
10.15 Fascination
10.45 Radio Journal
11.00 Fermeture du poste

SUITE DE LE ZONAGE

plain, face à la rivière Richelieu, à partir du Boulevard du Séminaire jusqu'à la montée St-Luc, devienne "un free for all" sans aucune restriction.

Ce règlement de dézonage sera débattu lors d'une prochaine réunion de ce conseil.

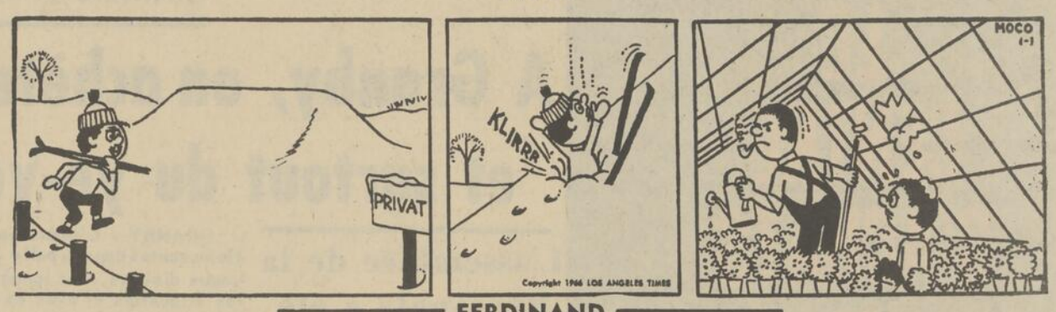
SUITE DE LES VÉTÉRANS

dard) 2.15
2- O-T: R. Bédard (G. Legendre-Y. Boulet) 3.50
3- O-T: R. Bédard (Vadnais-Bouthillette) 11.02
Punitions; R. Bédard 4.59, G. Lussier 6.15
Lapierre et R. Bédard 16.15
DEUXIEME PERIODE
Aucun but.
Punitions; Lapierre 3.31, G. Vadnais 5.20
TROISIEME PERIODE:
4- Jeunes: J. Lapierre (L. Legendre-S. Legendre) 9.49
5- O-T: Bouthillette (R. Bédard-Vadnais) 12.19
6- O-T: R. Bédard (G. Legendre - G. Vadnais) 13.10
Punitions: Petit 12.00, Lapierre 12.55.

Le club des jeunes désire prendre une revanche le 20 février prochain, à 2h. à la patinoire de la paroisse. Les amateurs y sont invités.

La CROIX-ROUGE agit en votre NOM!

MOCO



FERDINAND



PHILOMENE



CINEMA PALACE A GRANBY

Samedi, le 19 Février, à 2h. p.m.

Sujet court: New York (COULEURS)
Dessins animés Tom & Jerry et

Cinema pour les enfants



CHARLIE CHAPLIN ! BUSTER KEATON ! LAUREL & HARDY ! HARRY LANGDON !

LES MOUSQUETAIRES DU RIRE

LE FANTOME



Par LEE FALK

LE CHEVALIER MASQUE



Par FRAN STRIKEN

LARRY BRANNON



CAPITAINE BONVENT



PILOTE TEMPETE



LE CENTRE D'ACHATS DE L'AUTOMOBILE

Maintenant, la nouvelle salle de montre chez

GRANBY AUTORAMA INC. n'expose pas seulement des autos 1966, mais aussi un choix complet de voitures usagées.

FINI les visites sous la pluie, le vent, la neige et le froid.

BUICK 1964 Conv., Le Sabre Tout équipé $3000.	LINCOLN 1959 Sedan Comme neuf $1000.
MERCURY 1960 Conv., Park Lane, Parfaitecondition $995.	ACADIAN 1963 Station $1300.
BUICK 1957 4 ptes H.T. $350	FORD 1960 Galaxie 2 p., T.T. Tout équipé $800.
MERCURY 1960 4 p., H.T. Tout équipé $950.	OLDSMOBILE 1963 Star Fire Sièges baquets. Tout équipé $2500.
FORD 1963 Galaxie 2 portes 8 cyl. $1400.	MERCURY 1962 4 portes, sedan Tout équipé $1400.
METEOR 1962 Sedan $1000.	FALCON 1960 4 portes, sedan $450.
CHEVROLET 1964 Conv., Impala SS Tout équipé $2500.	ANGLIA 1960 $350.
BUICK 1959 H.T. 2 Ptes Aut. 8 Cyl. $700.	METEOR 1963 Custom 2 portes $1250.
COMET 1964 Caliente, Conv., Tout équipé $2200.	METEOR 1965 Sedan, tout équipé $2500.
FORD 1963 GALAXIE 6 cyl. Aut. $1500.	MERCURY 1958 Camion M600 $400.
CONSUL 1962 Modèle 315 Comme neuf $900.	MERCURY 1963 Custom, sedan, 4 portes, tout équipé, $1900.
METEOR 1959 Station, 9 passagers $850.	AUSTIN 1964 Modèle 1100 Parfaite cond. $1000.
BUICK 1963 H.T., 4 portes, Toit vinyl $2300.	PONTIAC 1963 4 portes, sedan 6, auto. Comme neuf $1600.
METEOR 1964 4 portes, sedan 6 cyl., auto. $1700.	BUICK 1963 Conv., Le Sabre Tout équipé $2200.

GRANBY AUTORAMA INC.

Dépositaire : MERCURY — METEOR — COMET

VOTRE GARAGE DE CONFIANCE

Roger BIENVENUE, GERANT DES VENTES

VENDEURS: FERNAND PARENT Ass.-Gérant
Noël GIRARD
Aphter PARENT

Ford MERCURY

SERVICE DE DYNA VISION

LOCATION A 12 MOIS OU 24 MOIS

Chars neufs seulement

Chemin St-Paul Granby

378-4636

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

Clientèle en majorité adolescente

A Granby, on achète de nombreux disques et surtout du yé-yé et des chansonniers

GRANBY - L'industrie du disque en est une des plus florissantes dans la belle province. Régulièrement de nouveaux disques sont lancés sur le marché sous de nouvelles étiquettes et avec de nouveaux interprètes.

Tous ces disques sont distribués à travers la province dont à Granby où une nombreuse clientèle en fait l'achat dans un des trois principaux comptoirs de disques de notre ville.

Nous avons visité ces trois comptoirs, au Woolworth, au Centre Musical et au Studio de Musique André. A ce dernier endroit, M. André Couture nous a fait d'étonnantes révélations concernant l'industrie du disque et la clientèle granbyenne.

Par suite de son expérience dans ce domaine, M. Couture a décelé chez les Canadiens français un goût très varié. "Le Canadien français est ouvert à tous les genres de musique. Cela explique un peu la production nombreuse et variée dans le Québec".

Pour le commerçant, l'ampleur de la production présente un certain problème, car il se voit forcé de se procurer de nombreux disques afin de pouvoir répondre aux exigences de sa clientèle, que ce soit dans le domaine populaire, - classique, jazz, chansonniers ou musique de danse.

A Granby, depuis environ un an, la grande vogue est aux interprétations de chansonniers, principalement canadiens. Ce style de poèmes mis en chansons semble plaire à tous les gens.

Les Léveillé, Vigneault, Leyrac, Brel, Aznavour demeurent le choix unanime. Pour d'autres ils seront plus ou moins en demande, selon qu'on parle ou qu'on ne parle pas d'eux dans les journaux ou dans les autres media d'informations. Le lendemain d'une apparition d'un auteur-compositeur dans notre ville, les disques de cet interprète seront très en demande dans les comptoirs.

La grande popularité des chansonniers depuis les derniers mois est le fait marquant dans le commerce du disque, aux dires des trois personnes que nous avons rencontré. Granby est même reconnue comme une des villes où les disques de chansonniers sont les plus en demande.

Les disques de musique populaire et yé-yé, que ce soit en 45 tours ou en microsillon, occupent naturellement la plus grande partie des rayons de nos comptoirs. Selon Mlle Marie Pépin, attachée au comptoir du disque du Woolworth depuis 3 ans, la musique de danse enregistrée par des grands interprètes, tels Lawrence Welk, Denny Vaugh, Lucien Hétu, demeure un choix constant pour les adultes comme pour les adolescents.

La musique de jazz n'a pas connu de vogue au cours des dernières années, Par contre la musique classique semble retrouver de nouveaux adeptes depuis quelque temps.

Dans tous les domaines, on est unanime à attribuer la popularité d'une interprétation, d'un chanteur ou d'un genre musical à la publicité qui est faite, principalement à la radio. C'est après avoir écouté un disque à la radio qu'il deviendra en demande dans les magasins.

Et cela est principalement vrai pour la musique populaire dont la jeunesse est friande. Les jeunes sont d'ailleurs les principaux clients des comptoirs de disques. M. Charles Mochon, du Centre musical, classe sa clientèle en trois catégories: les teen-agers, 80%, les adolescents 80% et les adultes 20%.

Si les jeunes sont les principaux acheteurs de disques quel est leur budget pour cette dépense? Selon Mlle Marie Pépin, les adolescents qui travaillent et ont un revenu peuvent dépenser jusqu'à $10 par semaine pour se procurer les disques de leurs idoles. De son côté, M. André Couture établit la moyenne hebdomadaire par adolescent à deux ou trois disques 45 tours et à un microsillon.

Et qu'achètent les jeunes? - Beaucoup de yé-yé, mais aussi une bonne part d'autres genres de musique. "Il est intéressant de remarquer que nos jeunes ne sont pas limités uniquement au yé-yé, comme on pourrait parfois le croire", soulignait M. Couture.

Les succès yé-yé étant très éphémères, on se les procure dans le format 45 tours qui est moins dispendieux. Cependant les grands succès sont souvent reproduits sur des microsillons.

C'est ici que l'influence de la radio se fait sentir. Le jeune entend une pièce dans son transistor, et aussitôt il se précipite chez le marchand de disque pour s'en procurer une copie, parfois même avant que le disque ne soit sur le marché. La liste des disques au palmarès a également son importance.

Dans le domaine populaire il est intéressant de noter le déclin de popularité des interprètes américains qui sont relégués aux derniers rangs de la demande depuis quelques années. La production française qu'elle soit canadienne ou européenne, a réussi à satisfaire les besoins de la jeunesse.

Actuellement, selon les statistiques des trois comptoirs visités, les idoles les plus en demande par les amateurs de musique populaire sont Thérèse Deroy (L'amour), Ginette Sage (Devant le Juke Box), Les Sultans, les Romains, les Hou-Lops, les Rolling Stones, Marc Gélinas (Tu te souviendras de moi), Christophe (Aline et les Marionnettes), Donald Lautrec (Loin dans ma campagne), Petula Clark et toujours les Beatles.

Selon M. Couture, le Québec est la province où il se produit le plus de disques et, "peut-être même autant que dans toutes les autres provinces réunies". Cela est dû à la clientèle nombreuse mais aussi au nombre impressionnant d'interprètes qui naissent chaque jour.

Tous ces disques sont épuisés à travers les comptoirs de disques, mais aussi d'autres façons. En effet depuis quelque temps, on peut se procurer des disques un peu partout, que ce soit dans les épiceries, les pharmacies et même dans les sacs de chips et avec du pain. En viendra-t-on un jour à ne plus vendre que des disques et à donner la nourriture en prime?

L'assemblée de la Régionale a été de courte durée

GRANBY.- Très peu d'item étaient prévus à l'ordre du jour de la dernière assemblée de la commission scolaire régionale Meilleure qui avait lieu sous la présidence de Me Bernard Légaré.

On ajournait en effet l'assemblée après la lecture des minutes des dernières réunions et de la correspondance reçue.

LE T.N.M.

Le secrétaire-administrateur M. Jacques Dubois, a fait lecture d'une lettre du Théâtre du Nouveau-Monde, invitant la Régionale à déléguer des élèves pour assister à une représentation d'une pièce canadienne, inspirée de l'oeuvre de Mgr Félix-Antoine Savard, "La Dalle des Morts". Le directeur des études M. Lucien Lambert, a conseillé aux commissaires de ne pas faire suite à cette invitation pour ne pas surcharger l'horaire.

MUSICIENS AMATEURS

Tous les élèves de la Régionale sont invités à s'inscrire à un concours de musique classique et populaire organisé par le club Kiwanis local et national.

LIVRES

Le ministère de l'Education a octroyé une subvention de $33,291 à la Régionale pour l'achat des livres de classe.

Remise du dépôt de $80,000 à la firme Simard et Beaudry

GRANBY- La cité de Granby remettra le chèque de dépôt de l'ordre de $80,000 fourni par Simard et Beaudry, entreprise qui a exécuté les travaux de construction de l'égout collecteur de soulagement de la rue Robinson, à Granby.

Il y aura également remise partielle de la retenue.

La cité serait suffisamment assurée contre tout recours pour procéder à ces remises immédiatement.

Granby compte cependant toujours sur une retenue de cinq pour cent du montant total de l'estimation finale à titre de garantie, et ce jusqu'à l'acceptation définitive des travaux.

Cinq causeries sur le laïcat chrétien à compter du 2 mars

GRANBY.- Le Révérend Père Fernand-M. Aubin, o.m.i., donnera cinq causeries sur le laicat chrétien et sa mission dans l'Eglise et le monde.

Voici les sujets qui seront traités:

Le 2 mars, le laic chrétien et la religion.

Le 9 mars, le laic chrétien et la liturgie.

Le 16 mars, le laic chrétien et la paroisse.

Le 23 mars, le laic chrétien et la presse.

Le 30 mars, le laic chrétien et les moyens de diffusion.

Ces causeries, illustrées au moyen de disques appropriés, auront lieu au sous-sol de l'église Assomption de Granby, à 7 heures 30 p.m. précises et dureront au plus une heure.

Pour de plus amples informations, il suffit de s'adresser au Révérend Père Fernand-M. Aubin, de la paroisse Assomption.

Réélu président de la Ligue des cadets de l'air

MONTEBELLO (PC) — M. R.F. Inch, de Hamilton, a été réélu président de la Ligue des cadets de l'air du Canada, mercredi soir, lors du 25e banquet anniversaire de la ligue.

M. F.A.J. Laws, de St-Jean, Terre - Neuve, est le seul nouveau vice-président élu à l'exécutif. MM. Victor Houghton, de Montréal et Ed Vopni, de Winnipeg, ont été réélus comme vice-présidents.

Les autres membres formant le comité exécutif sont: l'ancien président Ivan B. Quinn, de Vancouver; MM. Wallace H. Collie et J. René Gauthier, de Montréal; Arthur R. Cousins et Norman T. Currie, de Toronto; James T. Eaton, Carlyle, Sask.; Gilbert J. Gallant, Summerside, I.P.E.; et Donald H. Arnett, de Berwyn, Alberta.

Les directeurs élus sont:

Québec: MM. J.G. Notman, N.A. Timmins, J. Venis, Wallace Collie, J.R. Gauthier, Victor Houghton, J.M. Lachance et H.B. Norris, tous de Montréal; G.M. Ross, de Kirk's Ferry; et C.G. Bryant, de North Hatley.

Sherbrooke aura la TV en couleurs

OTTAWA (PC) — Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a annoncé mercredi qu'il a approuvé la demande de Radio-Canada à Toronto et de quatre postes privés d'entrer dans le domaine de la télévision en couleurs.

Les stations privées sont CHCH-TV à Hamilton, CFCF-TV à Montréal, CHLT-TV à Sherbrooke et CKSO-TV à Sudbury, Ontario.

Les stations de Sherbrooke et de Sudbury ont reçu la permission d'installer un équipement magnétoscopique pour transmettre des films et des programmes en couleurs.

Les essais commenceront en juillet mais les débuts officiels ne se feront qu'au 1er janvier prochain.



M. Orpha CHOINIERE, échevin de la cité de Granby et président du comité de la protection aux personnes et de la propriété a pris part à une conférence de trois jours et demi au Collège canadien des mesures d'urgence à Arnprior, en Ontario. De gauche à droite, on remarque MM. A. Bibeau, échevin, d'East-Angus; L.-P. Boucher, échevin, de Thetford Mines; Orpha Choinière, de Granby; R. Luneau, échevin, de Drummondville. Plusieurs problèmes ont été étudiés et les délégués ont assisté à des cours portant entre autres sur les responsabilités des gouvernements fédéral et provinciaux, les effets des armes nucléaires, la protection contre les radiations, la régie des approvisionnements de guerre, les services de bien-être.



M. RENE GELINEAU a été réélu président de l'Union des employés de la Montrose Worsted Mills (CSN) à Granby au cours d'une assemblée générale qui a donné lieu au choix d'un nouvel exécutif. De gauche à droite sur la photo, nous apercevons: assis: MM. Normand Chevalier, vice-président; René Gélineau, président; Claude Courtemanche, trésorier; Ernest Tremblay, secrétaire; debout, dans le même ordre: MM. Henri-Paul Giard, secrétaire-financier; Gérard Messier, Hervé Campbell et L. Perron, directeurs. M. Robert Lavallée, directeur, n'apparaît pas sur cette photo.



QU'EST LE BONHOMME CARNAVAL? On répondra à cette question que tous les Granbyens se posent depuis le début du Carnaval 1966, samedi soir le 19 février, lors du Bal masqué (Bal Jaune). En effet, l'identité du Bonhomme sera révélée à cette occasion. Sur cette photo l'on voit le joyeux compère entouré de la Reine Thérèse 1ère, des Duchesses et de quelques organisateurs du Carnaval, montés sur son char qui, comme on le sait, est une commandite des marchands membres du Centre d'Achats Frontenac. (Ann.)

Fini le beau rêve

Grâce aux spéciaux de la

FORMIDABLE VENTE de fourrures Laflamme de Granby

Mesdames, mesdemoiselles

notre vente de fourrure tire déjà à sa fin, toutefois, il vous reste encore cette chance magnifique de profiter de nos spéciaux et de réaliser des économies en achetant maintenant vos fourrures. N'attendez pas, l'automne prochain, il vous en coûtera plus cher.

Laflamme FOURRURE